

LA SEMAINE AFRICAINNE



www.lasemaineafricaine.info

N° 4112 du Jeudi 10 Février 2022 - 69^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 945.49.69 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

CAN-CAMEROUN 2021

Ils rugissent, enfin, les Lions sénégalais !

*Le Sénégal a remporté son tout premier
titre continental à Yaoundé (P.23)*



CIMENT

Le Gouvernement sommé de s'expliquer sur les pénuries (P.3)

SAINT-SIEGE

Mgr Javier Herrera Corona, nouveau Nonce apostolique au Congo et au Gabon

Le Saint-Père, le Pape François a nommé Monseigneur Javier Herrera Corona, conseiller de la Nonciature, comme Nonce apostolique en République du Congo et au Gabon, l'élevant en même temps au Siège titulaire de Vulturara, avec la dignité d'Archevêque.

SE Mgr Javier Herrera Corona est né à Autlán (Mexique) le 15 mai 1968. Il a été ordonné prêtre le 21 septembre 1993,



s'incardinant dans le diocèse d'Autlán. Il est diplômé en droit canonique.

Le nouveau Nonce apostolique en République du Congo et au Gabon est entré au service diplomatique du Saint-Siège le 1^{er} juillet 2003 et a effectué son travail dans les représentations pontificales au Pakistan, au Pérou, au Kenya, en Grande-Bretagne et aux Philippines.

Il parle l'anglais, l'italien et le français.

VIE DES PARTIS

Paulin Makaya écrit aux Congolais

(P.5)

Chers lecteurs

Des raisons techniques à l'imprimerie nous contraignent à paraître une seule fois la semaine, le jeudi. Dès que cette difficulté sera levée, nous reprendrons notre rythme bihebdomadaire. Avec nos excuses.

La Semaine Africaine

EDITORIAL
Le Mali
et au-delà



APPEL D'OFFRES 22_RFGS_148617



Objet	Assistance technique pour réaliser une cartographie des populations vulnérables aux épidémies et des mesures de réponses dans les villes de Brazzaville et de Pointe-Noire.
Date de l'appel d'offres	04 février 2022
Date de clôture pour la réception des manifestations d'intérêt	18 février 2022 à 12h00
Numéro de référence	22_RFGS_148617

1. Introduction

Catholic Relief Services – United States Conference of Catholic Bishops (CRS – USCCB) est une organisation à but non lucratif, constituée en vertu des lois du District de Columbia, États-Unis, ayant son principal siège au 228 W. Lexington Street, Baltimore, Maryland 21201, États-Unis, opérant en République du Congo avec un protocole d'accord signé en Octobre 2018 avec le Gouvernement de la République du Congo. Depuis 2020, CRS travaille avec le Ministère de la Santé dans le cadre du projet de riposte contre la Covid-19 (C19RM) sous le financement du Fonds Mondial. Dans le cadre de ce projet, CRS veut recruter un consultant national qui sera chargé de fournir une assistance technique pour la réalisation de la cartographie des populations vulnérables aux épidémies et des mesures de réponses dans les villes de Brazzaville et de Pointe-Noire.

2. Profil requis des candidats

Pour cette consultance CRS recherche les profils ci-dessous:

- **Formation académique:** Santé publique, Sociologie, Statistique, démographie, géographie ou toutes autres spécialités connexes;
- Expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine de la santé et de production des cartographies;
- Compétences de base requises;
- Connaissances techniques.

3. Documents administratifs requis

- Une copie de la pièce d'identité en cours de validité ou NIU (Numéro d'identification unique)
- Une lettre de motivation adressée au Représentant Pays ;
- Les Formulaires requis dans le dossier d'appel d'offre

4. Composition de l'offre Technique

- Un curriculum vitae détaillé;
- Copies certifiées des diplômes;
- Liste des expériences dans l'élaboration des documents stratégiques du secteur de la santé et dans la production des cartographies (appuyée par des preuves).
- Proposition technique présentant la méthodologie de travail, les outils à utiliser, le chronogramme des activités.

Les fournisseurs désireux de prendre part à ce marché peuvent retirer le Dossier d'Appel d'Offres au bureau de CRS sis Près de l'école Rémo sur l'Avenue du Tribunal, Quartier Air Afrique, Centre-ville, Brazzaville, République du Congo ou en faire la demande par email à l'adresse électronique bidcg@crs.org.

OFFRE D'EMPLOI – AMBASSADE DES ETATS-UNIS A BRAZZAVILLE

POSTE VACANT:

Motor Pool Supervisor (ouvert du 07 au 21 Février 2022)

EXIGENCES DU POSTE & COMMENT POSTULER: Merci de bien vouloir visiter le site web:

<https://erajobs.state.gov/dosera/cog/vacancysearch/searchVacancies.hms>
(Copiez ce lien et collez-le dans votre navigateur Google Chrome ou Microsoft Edge).

NB:

La mission américaine à Brazzaville apprécie une main-d'œuvre d'origines, de cultures et de points de vue différents. Nous nous efforçons de créer un environnement accueillant pour tous et nous invitons les candidats de divers horizons à postuler.

Seules les candidatures soumises par voie électronique seront traitées.

Office notarial YABBAT-LIBENGUE

Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE, Notaire à Pointe-Noire
Avenue Charles de Gaulle, immeuble ex-Air Afrique, face hôtel Elais,
Tél.: 06664.85.64/04432.52.12. B.P.: 4821, E-mail: yabbatchristian@yahoo.fr,
Pointe-Noire - République du Congo.

NG SERVICES

Société à Responsabilité Limitée/ Au capital de F. CFA: Un Million (1.000.000 F. CFA)
Siège social: Rond-point Mpita, après l'église Catholique Pointe-Noire
République du Congo.

ANNONCE LEGALE

Suivant l'acte constitutif (statuts et annexes), du 20 Septembre Décembre 2019, pris au rang des minutes du Notaire soussigné en date du 21 Janvier 2021, enregistré aux domaines et timbres en date du 06 Février 2020, sous le n°110 16 N°108.3, il a été créé une société de droit congolais, dont les caractéristiques sont les suivantes:

Forme juridique: Société à Responsabilité Limitée.

Dénomination sociale: «NG SERVICES».

Objet social: la société a pour objet en tous pays, notamment dans les Etats parties au traité OHADA et plus particulièrement en République du Congo: - Assainissement, entretien et nettoyage industriel; - Travaux d'installation et de maintenance (électricité, froid et climatisation); - Travaux en bâtiments; - Mise à disposition du personnel; - Shipping et catering; - Location de véhicules; -

Prestations de services on/offshore; - Evènementiel.

Siège social: Rond-point Mpita, après l'église Catholique, Pointe-Noire, République du Congo.

Capital social: Un (1.000.000) de Francs CFA, divisé en cent (100) parts de Dix Mille (10.000) Francs CFA.

Nomination du Gérant: Mademoiselle NGOH IKOBO Oldène

Nibelle, domiciliée à Pointe-Noire, de nationalité congolaise.

Dépôt: Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire,

sous le numéro CG-PNR-01-2021-D00027, du 04 Février 2021. Immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le n°CG-PNR-01-2020-B12-00029.

Fait à Pointe-Noire, le 07 Février 2022
Pour insertion.

Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE

MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE DIRECTION DEPARTEMENT DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE BUREAU DE LA CONSERVATION FONCIERE DE BACONGO

INSERTION LEGALE

N° 125/2022/MFB/DGID/DEFFD/DDID-BCF-B

Suivant réquisitions reçues par le Chef de Bureau de la Conservation Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers et en cours cette procédure concerne lesimmeubles suivants:

N°	N° de Réquisitions	REFERENCES CADASTRALES	QUARTIERS	Arrondis / Département	REQUERANTS
01	N° 6432 du 23/11/21	Section AS2, bloc 133, Plle 19, Sup.558, 12 m2	12, Rue Koumbemba J (ex Nsamboué A Q Mayanga)	Madibou	NZABA-LOKO Wilfran
02	N° 6063 du 16/04/21	Section C2, bloc 95, Plle 5 ex (714 bis), Sup.174, 33 m2	Quartier Mpissa	Bacongo	BONGA Racine Gatién
03	N°6350 du 28/09/21	Section B2, bloc 55, Plle 3bis, Sup.1550, 63 m2	54, Rue massangui (Q Diata)	Makélékélé	LOUBAKI Jean
04	N°6411 du 09/11/21	Section -, bloc -, Plle -, Sup 793, 39 m2	Rue Bernard Mvouama (Qtier Kombé)	Madibou	KINOJANI Reygelite Candice
05	N° 6412 du 09/11/21	Section -, bloc - ; Plle -, Sup.740, 88 m2	Qtier Kombé (Agri-Congo)	Madibou	KINOJANI Udrey Aimérane
06	N° 6340 du 21/09/21	Section F, bloc 110, Plle 9 (ex 12), Sup.336, 32 m2	113, Rue Ngolo Tchissambou (ex rue Moll)	Bacongo	MALONGA BALOKI Timol2on Achille Pacome
07	N° 4949 du 33/07/19	Section AS2, bloc 147, Plle 2-3 et 12, Sup 4719,14 m2	7, Rue Bantsimba Bruno (Q Mayanga)	Madibou	MAYALA FILANKEMBO
08	N° 6497 du 10/12/21	Section AI, bloc 27, Plle 08 bis, Sup.229, 22 m2	39, Rue Mbanza Ndounga (Quartier Kisoundi)	Makélékélé	BATANTOU MANDESSO Lionel
09	N° 5354 du 03/02/20	Section G, bloc 84, Plle 09 (ex 06), Sup 205, 04 m2	74, Rue Nganga Lingolo(ex jules-grevy)	Bacongo	OWOURGA Rémy
10	N° 6180 du 15/06/21	Section F, bloc 55, Plle 4, Sup.406, 87m2	90, Rue François Nimankassi (ex Chaptel)	Bacongo	MALONGA née SITA Nina Audrey
11	N° 6083 du 29/12/21	Section -, bloc-, Plle -, Sup 1793, 35 m2	Quartier Mayala Kombé	Madibou	WERSTER Frédéric Donald
12	N° 6101 du 05/05/21	Section -, bloc -, Plle -, Sup 1326,82 m2	Quartier Mayala Kombé	Madibou	WERSTER Frédéric Donald
13	N° 6067 du 23/04/21	Section AK, bloc 29, Plle 1, Sup.374, 73 m2	15, Rue Mboko (Quartier Makazou Mpiéré-Mpiéré)	Mfilou	Eglise Centre Evangelique le bon berger
14	N° 6534 du 05/01/22	Section G, bloc 134(ex 78b), Plle 01, Sup.331, 38 m2	70, Rue Nganga Lingolo(ex jules-grevy)	Bacongo	MATSIMA Jean Alban
15	N° 6533 du 05/01/22	Section G (ex C3), bloc 49, Plle -11 (ex 919), Sup.228, 67 m2	25, Rue Kinouani Eugène (ex rue Berthélot)	Bacongo	MATSIMA Jean Alban
16	N° 6532 du 05/01/22	Section G, bloc 134 (ex 78b), Plle 01 Sup.331, 38 m2	70, Rue Nganga Lingolo(ex jules-grevy)	Bacongo	MATSIMA Jean Alban
17	N 6531 du 05/01/22	Section G, bloc 89, Plle 4, Sup.459, 85 m2	113, Rue Ibara Joseph/ex rue béranger	Bacongo	MATSIMA Jean Alban
18	N° 6311 du 26 /0821	Section AB, bloc 7, Plle 7, Sup. 360,32 m2	Quartier Impreco	Madibou	KOGUIA-MAMPOUYA Soraya Murielle
19	N° 6402 du 08/11/21	Section AB, bloc 2, Plle 6, Sup.379, 22 m2	9, Avenue Professeur Mafouta	Madibou	MIENAHATA Romain Pierre
20	N° 6221 du 12/07/21	Section B2 bloc 53, Plle 18(ex 13bis), Sup 192,64 m2	64, Rue Massangui	Makélékélé	KYMBASSA KOMBO Jérôme Alexandre
21	N° 5298 du 10/12/19	Section AR2, bloc51, Plle 6, Sup., 788, 56 m2	88, Avenue de l'OMS (Quartier Poto-Poto Djoué Sangolo)	Madibou	MBEMBA née MANGOMBO Déborah Véronique
22	N° 6548 du 19/01/22	Section BH2, bloc 51, Plle 2/5, Sup.421, 50 m2	Rue Bahonda Edouard (Q. massissia)	Madibou	FOUA EL SAHELY
23	N° 6214 du 06/06/21	Section -, bloc -, Plle -, Sup.2411, 62 m2	Loukanga I	Pool	Famille BIBIMBOU Sita Marie Augustine (Feue) - NIMBI Aline - NIMBI Zoé
24	N° 22118 du 17/07/20	Section AT, bloc 32, Plle 5, Sup.408, 19 m2	10, Rue Ngambio Edourd (Qtier Ngambio)	Moungali	MALIKI BAZOUNGOULA Merlyne Rose Aimée
25	N° 5626 du 25/08/20	Section P13C, bloc 134, Plle 3, Sup.408, 27 m2	31, Rue Loandjili	Mfilou	GAMMADOUALO Henoc
26	N° 6383 du 28/10/21	SectionG, bloc 83, Plle 15, Sup 134, 21 m2	81, Rue Nganga Lingolo (ex jules Grevy)	Bacongo	TCHINKOKOLO Ethan Arnaud Joseph
27	N° 6513 du 22/12/21	Section F, bloc 7, Plle 12bis, Sup.186, 90 m2	47 bis, Rue Fran9ois Niamankassi (ex-Chaptal)	Bacongo	MALANDA-MAFOUTA Erica Mélaïne
28	N° 6537 du 07/01/22	Section F ; bloc 29, Plle 16 (ex 7), Sup538, 20 m2	43, Rue Kinténgué	Bacongo	NSOUADI Clarda Ange Sstème et IRO ARZIKA Rahila
29	N° 6546 du 19/01/22	Section AL, bloc 121, Plles 17, Sup.344 ,08 m2	33, Rue Nganguoulé (Qtier Moutabala)	Mfilou	GUIMBI-MANKESI Alain Richard
30	N° 6503 du 15/12/21	Section -, bloc -, Plle -, Sup.433, 00 m2	Village Makana I	Pool	MPOUO NDZOULOU Francy Gahel

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000, portant Régime de la Propriété Foncière).

Brigitte OKOLA,
Inspecteur Principal des Impôts

Fait à Brazzaville, le 1^{er} février 2022

CIMENT

Le Gouvernement sommé de s'expliquer sur les pénuries

Une séance des questions d'actualité a eu lieu à l'Assemblée nationale, sous la présidence d'Isidore Mvouba, jeudi 3 février 2022 à l'initiative de Venance Monia, député de Dongou, dans la Likouala. Elle a porté sur la pénurie de ciment qui entraîne une hausse vertigineuse des prix du sac et de la tonne de ciment. Le Gouvernement, conduit par le ministre d'Etat Firmin Ayessa, a dû s'expliquer sans convaincre.

Les Congolais ne supportent plus l'augmentation du prix du sac de ciment. Un sac acheté avant entre 3000 et 3500 F.Cfa, est vendu actuellement à 6000 F.Cfa. La tonne est passée de 70.000

développement industriel. Les usines de CIMAF, à Hinda (Kouilou), d'une capacité de production de 500.000 tonnes et Diamant ciment, à Mindouli dans le Pool, avec une capacité de production de 600.000



Isidore Mvouba



Firmin Ayessa



Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes



Un véhicule de distribution de ciment

F.Cfa en novembre 2021, à 120.000 F.Cfa. Trop cher pour les Congolais qui n'arrivent plus à faire avancer leurs chantiers dont la plupart sont en arrêt. La classe moyenne n'arrive plus à construire à cause de la hausse du prix du ciment

Les vendeurs soutiennent pour leur part que l'augmentation du prix du ciment dépend du prix d'achat. Une situation qui n'a pas laissé indifférent le député Venance Monia, l'auteur de l'interpellation.

Pour le Gouvernement, cette situation est due à l'arrêt de quatre cimenteries sur les cinq installées au Congo: Dangoté, avec une capacité de production de 1.500.000 tonnes, a connu une panne au niveau de son broyeur en décembre dernier; Sonocc, installée à Loutété, département de la Bouenza, a une capacité de production de 400.000 tonnes mais connaît une dégradation sur son réseau téléphérique d'approvisionnement en substrats. «Le téléphérique est en panne, à cause de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, la commande que nous avons passée en France tarde à arriver. Mais, nous cherchons des véhicules pour assurer le transport du calcaire de la carrière à l'usine», expliquait le représentant de la Sonocc, au cours de la réunion tenue avec le ministre du



Jacqueline Lydia Mikolo

tonnes, sont en cessation d'activités et sont à la recherche de nouveaux partenaires qui se font au travers des administrateurs judiciaires.

Seule l'usine de Forspak, à Dolisie dans le Niari, avec une capacité de production de 500.000 tonnes, est opérationnelle mais ne peut couvrir la demande nationale estimée à 1,2 million de tonnes par an. Avec la fermeture des usines de Diamant ciment et CIMAF, et les pannes de Dangoté et Sonocc, l'offre de ciment dans le pays est désormais de 400.000 tonnes supportée essentiellement par Forspak. «Une offre qui ne couvre pas la demande», a expliqué Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes, ministre du développement industriel et de la promotion du secteur privé.

D'après le ministre, Sonocc devrait reprendre la production le 12 février

prochain. «Les câbles de périphériques sont déjà à Pointe-Noire. Dangoté pourrait réparer sa panne dès l'arrivée des pièces au cours du mois», a-t-il indiqué, sans donner d'autres détails.

Or, selon des sources recoupées, Dangoté menacerait de délocaliser son usine pour la RDC à cause des tracasseries et du péage placé à l'entrée de son unité de production, à Yamba, dans le département de la Bouenza.

Le roi du ciment, le milliardaire nigérian Aliko Dangoté avait investi 300 millions de dollars (150 milliards de F.CFA) pour construire cette usine de ciment.

Lui emboitant le pas, Jacqueline Lydia Mikolo a estimé que la question d'approvisionnement du marché en ciment est en partie due à l'effondrement des rails du CFCO entre la gare de Kiéle Ténard et le Pk Mfilou. «En attendant, l'approvisionnement de Brazzaville se fait par des camions de distributeurs qui se font livrer directement à l'usine. La location de véhicules de transport Brazzaville-Loutété-Brazzaville taxe à 25.000 F.Cfa la tonne. A cela, s'ajoute la spéculation des distributeurs qui font que certains revendeurs particulièrement ceux de Dangoté, s'approvisionnent auprès de leurs collègues

distributeurs agréés des usines en fonctionnement. Autrement dit, il y a un phénomène d'allongement de la chaîne de distribution. La situation est aggravée par l'autre phénomène constaté: celui de la vente à la sauvette, c'est-à-dire une vente qui s'effectue directement à travers les véhicules de distribution de ciment», a fait savoir la ministre des Petites et moyennes entreprises, de l'artisanat et du secteur informel.

Elle a assuré que la reprise des usines et la réparation du chemin de fer permettront de stabiliser les prix sur le marché. A vrai dire, il se pose le problème de la loi de l'offre et de la demande. Plus il y a de produits sur le marché, moins ils coûtent.

A noter qu'avec l'installation des différentes usines, le Congo s'était donné l'ambition d'exporter du ciment. Le Gouvernement et les différentes sociétés de production devraient pour cela définir une politique d'exportation. Rien de tout ça n'a été fait et le Congo pourrait, si l'on n'y prend garde, revenir à son statut de pays importateur de ciment. Parmi les dispositions prises par le Gouvernement pour faire face à la spéculation, il est prévu la traque des commerçants véreux.

KAUD

Editorial

Le Mali et au-delà

Nous ne savons pas comment se résorberont les crises qui secouent actuellement l'Afrique de l'Ouest. Les coups d'Etat qu'il ont organisés successivement en Guinée, au Mali par deux fois et au Burkina Faso appellent un retour rapide à l'ordre d'avant. Etait-il le bon? Là n'est plus la question aujourd'hui: dans nos pays, tout en étant bougons, insatisfaits ou mécontents, il nous arrive de nous contenter de la réalité qui est. Mais ce qui semble étrange aujourd'hui, c'est que le Soudan à part, nos peuples ne sont pas mécontents des coups d'Etat qui ont eu lieu.

C'est signe que les populations étaient véritablement exaspérées. Que tout démocratiquement qu'ils aient été élus, les Présidents de ces pays, les dirigeants de leurs régimes de transition n'ont pas eu le temps de faire asseoir un mode de faire dont la Constitution serait le socle inviolable. Ils ont été emportés par de jeunes militaires ayant sifflé la fin d'une récréation qui semblait plus désastreuse que la vue d'hommes en treillis scandant les ordres et les admonestations.

Mais ces situations ne sont pas qu'internes à ces pays; elles commencent à déborder et à inquiéter au-delà. Car, non seulement le Mali, le plus emblématique de cette situation, semble préférer s'enfoncer dans la voie de l'isolement et de la fuite en avant. Refus des injonctions de la Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest, refus d'obtempérer aux rappels comminatoires de l'ONU et, pour couronner le tout, un bras de fer avec la France dont on ne sait pas sur quoi il va déboucher. Et en faveur de qui.

C'est une situation inquiétante. D'autant que la contagion n'est pas loin. Les soubresauts autour du palais présidentiel de Bissau la semaine dernière n'annoncent peut-être pas autre chose que le mécontentement dans une caserne, mais par les temps qui courent, ce genre de signes est rarement annonciateur de lendemains de paix. Espérons que les leçons qui seront tirées de ces événements seront autres qu'une simple imitation des faits que personne ne semble vraiment déplorer, ni un éloignement des impératifs de démocratie pluralistes tels que nous avons rêvés au sortir de nos conférences nationales.

Que se passera-t-il au Mali ensuite? Sur quoi débouchera la crise en Guinée? Que deviendra le Burkina Faso, pays des hommes intègres, où se tient en même temps le procès de l'icône du pays, Thomas Sankara? Quelle est désormais l'Afrique que nous souhaiterions bâtir, sans la stabilité de préférence, celle des militaires qui nous mènent au pas? Notre présent est fait de privations, notre avenir s'annonce incertain, sans même les excuses que nous nous sommes toujours données.

Albert S. MIANZOUKOUTA

LA SEMAINE
AFRICAINNE, VOTRE
JOURNAL AURA
BIENTÔT 70 ANS

PARLEMENT

Mises en garde contre les parlementaires absentéistes

Les deux Chambres du Parlement ont procédé le 1er février 2022 au palais des congrès, à l'ouverture de leur 14^{ème} session ordinaire dite administrative. C'est Isidore Mvouba, président de l'Assemblée nationale et Pierre Ngolo, président du Sénat qui ont, respectivement, ouverts les travaux de ces sessions qui prévoient de délibérer sur des affaires à caractère socio-économique, les droits de l'homme et les ratifications de diverses conventions, etc...

Dans son allocution, Isidore Mvouba s'est réjoui du fait que les députés aient pu se réunir pour la première fois dans leur nouveau siège de la Place de la République. Il a pour cela admiré la beauté architecturale et la modernité de cet édifice. Le président de l'Assemblée nationale a exprimé sa reconnaissance aux Présidents Denis Sassou-Nguesso et Xi Jinping de Chine. Ici, a-t-il dit, «l'absentéisme répété nous conduira à appliquer, sans hésitation, l'article 95 de notre règlement intérieur». C'est donc l'épée de Damoclès que le président de l'Assemblée nationale fait peser sur les députés absentéistes. Isidore Mvouba a par ailleurs évoqué l'amendement de l'article 135 du règlement intérieur de l'Assemblée nationale aux fins de l'adapter aux nouvelles conditions de travail au sein de cet hémicycle qui prévoient le vote électronique.

Les députés devront donc sortir des sentiers battus. «Sortir des sentiers battus, c'est renforcer les activités de contrôle parlementaire et viser l'amélioration de la procédure législative», a estimé Isidore Mvouba qui pense que les députés doivent être plus productifs. La 14^{ème} session ordinaire qui s'est ouverte prévoit de délibérer sur des affaires à caractère socio-économique, les droits de l'homme et les ratifications de diverses conventions avec l'Organisation internationale du travail (OIT), l'Agence africaine du médicament et sur l'interdiction des armes nucléaires, ainsi que des propositions de loi. Isidore Mvouba a exprimé au Gouvernement la volonté de l'Assemblée nationale de l'accompagner dans la réalisation de plusieurs projets aussi ambitieux que porteurs, tels que la construction d'un réseau ferroviaire de près de 1000 km pour faci-



Isidore Mvouba



Pierre Ngolo

liter l'évacuation du minerai de fer du département de la Sangha vers Pointe-Noire, via le port minéralier; la fabrication de biocarburants à partir de l'huile de ricin, en vue de préparer la transition écologique, à l'instar du projet relatif aux immenses plantations forestières prévues dans la réserve foncière de la Léfini; l'exécution prochaine du principe de partage de production dans l'exploitation du patrimoine forestier. Les sénateurs, quant à eux, occupent encore leurs locaux du palais des congrès où ils ont tenu leur cérémonie d'ouverture de cette 14^{ème} session qui, selon Pierre Ngolo, se tient au moment où le pays, déterminé à se repositionner sur l'axe de la reprise économique et de la croissance soutenue, lance le PND 2022-2026.

Le pari est grand, a-t-il affirmé. «L'exécution de ce grand chantier permettra de sortir définitivement le Congo de la zone de la précarité, de l'incertitude et de l'angoisse; question de l'installer sur la voie de l'essor reposant sur une économie forte, diversifiée et résiliente pour une croissance inclusive et un développement durable irréversible». Pour la réalisation de ce pari, a poursuivi Pierre Ngolo, «notre mission de parlementaire se trouve décuplée tant il nous faut, sans complaisance, porter conséquemment notre veste en nous abstenant d'être des complices des comportements ou des actes de nature à saper l'élan de développement».

Cyr Armel YABBAT-NGO

SANTE

Le projet Kobikisa a été lancé

Avec l'appui financier de la Banque mondiale (pour 27 milliards de francs Cfa), le ministère de la Santé a procédé au lancement officiel du projet de renforcement du système de santé appelé «Kobikisa». La cérémonie a eu lieu à Kintélé, le lundi 31 janvier 2022, en présence de Mme Antoinette Sassou-Nguesso, épouse du Chef de l'Etat; de Gilbert Mokoki, ministre de la Santé et de la population; de Mme Koroutoumou Ouattara, représentante résidente de la Banque mondiale et de Mme Chantal Umtoni, représentante de l'UNICEF.



Mme Antoinette Sassou-Nguesso entourée des participants

Le lancement de ce projet est une réponse aux préoccupations et aux besoins du ministère de la Santé. Son objectif est d'améliorer l'utilisation et la qualité des services de santé maternelle et infantile parmi les ménages les plus pauvres. Il vise également à améliorer la gouvernance du système de santé. Malgré l'assistance d'accoucheuses qualifiées, assurant près de 90% des accouchements dans les formations sanitaires, le taux de mortalité maternelle reste élevé (378 décès pour 100.000 naissances vivantes) au Congo par rapport à la cible des objectifs de développement durable. Ce taux élevé pourrait être lié à la faible qualité des services offerts. En effet, l'accès aux services de base reste encore un défi majeur. C'est pour réduire ce taux que ce projet de renforcement du système de santé a été proposé. Mme Chantal Umtoni, la représentante de l'UNICEF, a indiqué que chaque année, environ 60.000 enfants de moins d'un an ne sont pas vaccinés au Congo, «concomitant inéluctablement à la survenue des épidémies au fil des années et plus de 30.000 enfants souffrant de malnutrition aiguë sévère ont besoin d'un traitement. La qualité des soins prénataux et des accouchements reste aussi à améliorer pour permettre au Congo d'être au rendez-vous de 2030». Pour Gilbert Mokoki, le Gouvernement est soucieux d'arrêter la tendance baissière des indicateurs des soins et de services de santé de base de la mère et de l'enfant. Il a indiqué que ce projet va couvrir 36 districts sanitaires sur les 52 que compte le Congo, soit environ 2.400.000 bénéficiaires. Notons que ce projet, d'une durée de 3 ans, s'articule autour de quatre priorités.

Philippe BANZ

JEAN-CLAUDE MAHPOUYAS DE L'APC-FRANCE

Pour une passerelle de coopération entre la France et le Congo

Candidat annoncé aux élections législatives de 2022 au Congo et membre du parti Action permanente pour le Congo (APC), fédération de France, Jean-Claude Mahpouyas est un élu auprès du maire d'Auxerre Guy Chérez. Dans cette interview, il dévoile ses motivations et ses ambitions d'être candidat aux élections législatives, mais aussi d'autres projets qu'il entend réaliser pour le bien du pays.

****Vous êtes l'un des ambassadeurs de la diaspora dans la région de Bourgogne du Nord, et l'une des personnes qui a créé une plate-forme dénommée «Les ressortissants d'Afrique».** Certaines langues disent aussi que vous êtes un humaniste: que représente cette valeur et cette notion d'humanisme à vos yeux?

*Humanisme oui, mais à la base en fin de compte je suis une personne qui aime ses semblables, je suis quelqu'un d'ouvert. Certains pensent que je suis distrait, mais j'aime les gens, j'aime échanger, et c'est ce qui a fait de moi en 2002, si je ne

me trompe pas, un élu au conseil de quartier. Là nous sommes dans la démocratie de proximité, et c'est ce qui a évolué jusqu'à ce que je sois un élu municipal.

****Vous rentrez de Brazzaville où vous y étiez à la fin de l'année 2021, que représentent ces va-et vient avec votre pays d'origine?**

*Même en faisant le tour du monde, je crois qu'on a toujours un objectif. En ce qui me concerne le retour aux sources est important. On comprend qu'il y a quelque chose à faire, on peut apporter effectivement sa petite pierre à l'édifice.

****Vous avez des prétenti-**



Jean-Claude Mahpouyas

ons à la fois en France et en Afrique?

*Dans la vie, il faut parfois avoir de l'audace, et surtout en politique, donc, je me permettrais de répondre oui, des projets en Afrique, particulièrement au Congo, puisque je fais partie de la diaspora. Je me suis intégré depuis des années à la vie locale dans la région de la Bourgogne, dans l'Yonne, à Auxerre, en commençant par

être conseiller de quartier. J'étais au courant de tous les problèmes et pour la petite histoire, j'étais responsable également dans un service de médiation de la ville où je pouvais écouter tout le monde.

****Le retour aux sources, est-ce que c'est le cheval de bataille de l'APC que vous représentez?**

*L'Action permanente pour le Congo (APC) du président Rodrigue Malanda Samba, l'un des jeunes conseillers du Chef de l'Etat, est un parti que j'ai rejoint parce qu'il a des valeurs que je partage. C'est un parti humaniste, social qui pratique la social-démocratie. Il est dans la dynamique vision de son Excellence Monsieur Denis Sassou-Nguesso, le Chef de l'Etat.

**** Il y a la place de la femme, ça aussi c'est quelque chose de novateur, mais**

qui existe qui est une réalité sociologique?

*La femme joue un rôle très important dans la société, et surtout dans la société africaine. Aujourd'hui lorsqu'on parle du Congo, le rôle de la femme est politique parce qu'on trouve des femmes qui sont ministres, parlementaires, et il y a une organisation sérieuse qu'on appelle l'Organisation des femmes du Congo qui chapeaute tout cela, sous la direction d'un ministère en charge de la promotion féminine.

**** Demain si vous êtes élu dans la circonscription où vous présenterez votre candidature d'ici peu, fort de votre passé de plus de trente ans de présence en France, est-ce à dire qu'il y aura des passerelles entre votre circonscription, la France et d'autres pays européens pour un développement culturel, économique, éducatif et autres?**

*Je crois que c'est une passerelle naturelle, parce qu'on peut se comprendre. Je crois

que si on noue des partenariats, il y aura encore des beaux jours devant elle.

****Le logement est primordial en France, tout comme au Congo, si vous êtes élu, sera-t-il votre priorité ?**

*Le logement est un vecteur d'intégration sociale, l'intégration passe par le logement, même simplement la fierté humaine, lorsqu'on a dans un logement digne, je pense qu'on réfléchit autrement et on voit la vie autrement. Au niveau international, il y a plusieurs structures, on parle du réseau Francophonie, habitat francophonie, c'est un réseau qui a plein d'avenir qui existe depuis longtemps et dans plusieurs pays. Le logement est au centre de l'intégration sans distinction aucune, on peut trouver en fin de compte de la matière surplacée pour que les gens vivent dans des meilleures conditions.

Propos recueillis par Alain-Patrick MASSAMBA

VIE DES PARTIS

Paulin Makaya écrit aux Congolais

Depuis Londres où il séjourne pour des raisons de santé, Paulin Makaya, président du parti Unis pour le Congo (UPC), a adressé le 15 janvier dernier une correspondance aux Congolais pour rappeler l'impératif de fidélité et de loyauté au souverain primaire.

Paulin Makaya rassure ses militants que son parti reste déterminé à poursuivre le combat pour la libération du Congo, «un devoir patriotique» et «un sacerdoce inaliénable». En cette nouvelle année, le leader de l'UPC exprime sa reconnaissance à tous ceux qui, selon lui, «ont pris la ferme décision de lutter par les moyens pacifiques contre les injustices infligées à notre population, et qui se battent farouchement pour dénoncer la gestion catastrophique, sinon calamiteuse du pays». Pour lui, «le courage et le patriotisme des Congolais peuvent être beaucoup plus forts que l'intolérance et l'extrémisme des gouvernants qui ne cessent de bafouer les libertés fondamentales des citoyens». Le président de l'UPC explique que sa sortie du territoire national n'a pas été du bon gré du pouvoir. «Il a fallu l'intervention diplomatique musclée et conjointe des amis du monde libre, par le biais de leurs ambassades respectives, qui ont plus ou moins sermonné les autorités congolaises afin d'arracher irrévocablement ma sortie». Paulin Makaya traduit dans sa lettre, l'état d'esprit qui l'anime et exprime son opinion sur quelques faits et événements marquants

du pays de ces dernières années. «Je continue à croire que le changement est possible». L'aboutissement de ce changement me sera effectif «que lorsque tous les citoyens congolais, comme un seul homme, prendront conscience de l'importance de vivre ensemble dans un Etat de droit...Mais hélas, au Congo ceux qui ont l'effectivité du pouvoir en abusent au détriment du peuple congolais. C'est pourquoi je pense qu'il faut changer de paradigme pour permettre à celui-ci de réaliser ses rêves. Ainsi, nous ne dirons jamais assez que le changement est encore possible et n'est plus loin, dès l'instant où tous les Congolais se résoudront à fédérer leurs forces et se tiendront main dans la main, pour dénoncer, lutter et réagir avec urgence face à l'impact des événements imprévus que le pouvoir impose sans consultation, comme si c'était des sanctions à l'endroit du peuple, pour on ne sait quelle faute; comme c'est le cas pour la modification de l'article 157 de la Constitution». Il regrette que l'eau et l'électricité soient devenues un luxe dans le pays doté d'un immense réseau hydrographique et ayant une pluviométrie des plus importantes au monde. «Tous les Congolais retiennent qu'au Congo, l'eau est



Paulin Makaya

partout sauf aux robinets. Quant à l'électricité, la société Energie électrique du Congo tourne quasiment au même rythme que la LCDE». Au sujet des salaires et des pensions, Paulin Makaya se dit au regret de constater avec un grand émoi «la douleur des salariés et des retraités. Le Gouvernement ne montre aucun intérêt à veiller au bien-être du plus grand nombre de Congolais, notamment des laissés-pour-compte, vivant dans la précarité la plus totale». Le président de l'UPC estime que le drame du Congo réside dans le fait de «l'égoïsme et l'égoïsme des autorités, ponctués de leur marque réel envers la patrie. Sinon, comment comprendre le manque d'empathie et surtout leur insouciance devant l'ampleur d'une misère honteuse qui n'a de cesse de s'amplifier». Il invite les Congolais à ne pas se laisser dominer par la peur. «Ils

doivent plutôt prendre la pleine mesure des enjeux auxquels le pays est confronté afin de sortir de la gravissime crise sans précédent qui ne cesse de détruire notre pays, et qui dure depuis longtemps. C'est précisément à cause de cette prise de conscience patriotique que j'ai tenu jusque-là à préserver mon intégrité, ma probité morale et la loyauté vis-à-vis du peuple, afin de continuer à défendre les changements auxquels je crois et dont notre pays a grandement besoin». Pour le leader de l'UPC, «un Congo uni, prospère, pacifique, paisible et réconcilié avec lui-même n'est plus un rêve lointain, mais un rêve qui est à notre portée. Pourvu qu'ensemble, nous nous mobilisions et poursuivions résolument le travail qui dotera chaque Congolais, du courage, de la force, de la détermination ainsi que la capacité d'assumer leur responsabilité devant l'histoire». Paulin Makaya appelle à la résurgence de l'esprit patriotique afin de «nous revêtir du courage d'exiger au régime et ses alliés notre droit inaliénable de vivre dans la liberté, la paix, la dignité, la bonne santé, la sécurité et surtout de saisir l'opportunité de contribuer au développement socio-économique de notre patrie commune». Il accuse le PCT d'avoir été un boulet ayant entraîné littéralement le Congo dans le précipice.

KAUD

Coup d'oeil en biais

Relance éventuelle d'ECAir: sourire et incertitudes chez les travailleurs

Une société sud-africaine, Allegiance Capital, pour gérer la compagnie aérienne ECAir (Equatorial Congo Airlines) qui avait déposé le bilan en 2016 en raison de son surendettement. L'annonce de cette nouvelle, le vendredi 7 janvier dernier, a apporté sourire et inquiétudes chez les travailleurs. Sourire, du fait que le partenariat avec le privé semble être la seule issue pour sauver la moribonde ECAir qui est clouée au sol. Selon une source, le partenaire choisi apporterait «un investissement initial d'environ 15 milliards de francs CFA». Incertitudes, puisqu'un mystère entourerait les modalités de la relance et, surtout, d'après une autre source, «peu d'informations disponibles sur Allegiance Capital et son directeur général, Eric Kenneth Mouritzen»

Marien Ikama Nguoubi dans l'œil du ministère des Sports

Le ministre des Sports Hugues Nguélonélé a informé le Consul de France que Marien Ikama Nguoubi, au terme d'une assemblée générale électorale, n'est plus reconnu officiellement depuis septembre 2021 comme Président de la Fédération congolaise de judo par le mouvement sportif national et son département ministériel. Marien Ikama Nguoubi se prévalant toujours de cette qualité et continuant à représenter le Congo dans des activités sportives à l'étranger, le numéro 1 du sport congolais sollicite que des dispositions soient prises «dans le cadre de l'octroi des visas Schengen à toute délégation de la FECOJUDA qui ne présente pas un ordre de mission signé par le ministre en charge des sports», écrit Hugues Nguélonélé. Il a adressé une correspondance dans le même sens à son homologue de la Sécurité et de l'ordre public, afin que ses services mettent fin à cette situation «d'usurpation du titre» d'après lui, qui n'honore pas le Congo.

L'hôtel Alima d'Oyo en cessation d'activités

Si l'on en croit une source, l'hôtel Alima situé à Oyo (à 400 km de Brazzaville, sur la Nationale 2), réputé pour le luxe insolent qu'il offre aux clients, a cessé ses activités. Le bilan général dressé par son directeur général devant le ministre du Tourisme, Destinée Hermela Doukaga, est catastrophique: taux d'occupation zéro en décembre dernier, facture d'électricité salée (7,8 millions de francs CFA), de même que celle du gasoil (5 millions de francs CFA). En plus de cela, il y a plusieurs mois d'arriérés de salaire du personnel, des frais de prélèvements sociaux et les impôts, sans omettre les frais d'entretien des 116 chambres totalement vides. Si la structure n'est pas morte, elle n'est pas en vie!

Un fléau nommé chômage

La question de l'emploi -corollaire de la pauvreté- est un casse-tête pour le Gouvernement congolais. La semaine passée, des dizaines de jeunes au chômage ont manifesté bruyamment devant le ministère de la Fonction publique, en face du nouveau palais du Parlement à Brazzaville. Ce sont dix générations de finalistes de l'ENMA (Ecole nationale moyenne d'administration), ont-ils affirmé, réclamant le traitement de leurs dossiers d'intégration dans la Fonction publique. Si rien n'est fait, nombreux iront, en désespoir de cause, grossir les rangs de l'économie informelle, sinon ils continueront à vivre aux crochets de leurs parents déjà démunis. «Sans nouvelles entreprises, l'équation restera longtemps difficile à résoudre», a commenté un père de famille d'étudiant qui suivait un reportage d'une chaîne de télévision privée consacré à la manifestation de ces finalistes.

Erratum : 200 millions de dollars et non 200 millions de francs CFA

Dans notre coup d'oeil en biais du jeudi 3 février 2022 (LSA n°4111), nous n'avons pas maîtrisé le démon informatique qui sommeille dans chaque ordinateur en reproduisant le titre d'un article du journal confidentiel "AfricaIntelligence". En effet, il fallait lire : "Le bras de fer à 200 millions de dollars qui menace l'axe Brazzaville-Ankara". Toutes nos excuses à nos lecteurs et à l'auteur de l'article.

Energie électrique du Congo: des vandales au Camp Clairon!

Des vandales ont fait irruption au camp Clairon, à Brazzaville, où ils ont volé plusieurs matériels des installations de la société E2C (Energie électrique du Congo) et vandalisé d'autres. D'après les responsables de l'entreprise, cet acte de sabotage réduit considérablement leurs efforts dans la lutte contre le phénomène des délestages dans la capitale qui favorise les activités des voleurs dans certains quartiers de la ville. Si la police et les occupants du camp Clairon ouvraient un peu plus les yeux, ces voleurs seraient mis hors d'état de nuire.

Crise de logements: un déficit criard, et pourtant...

Selon les statistiques du Gouvernement se basant sur un rapport de la Banque mondiale, le Congo accuserait un déficit annuel de 15 000 logements sociaux. Ces statistiques, rapportées le 3 février dernier par le ministre Josué Rodrigue Nguonimba, de la Construction, de l'urbanisme et de l'habitat, révèlent la problématique dans le pays. Paradoxalement, les logements construits à Brazzaville depuis 2015, notamment ceux de Mpila, restent inoccupés.

BEL'OPTIQUE

Société à responsabilité limitée
Capital: 1.000.000 F. CFA

Siège social: Galerie marché Plateau, Centre-Ville, Pointe-Noire.

CONSTITUTION DE SOCIETE

Aux termes de la Déclaration Notariée de Souscription et de Versements, établie par Maître Marcel NGAVOUKA, Notaire et des statuts en date du 24 Février 2021, enregistrés à Pointe-Noire le 18/03/2021, registre F°052/18 N°2031, il a été constitué une SARL ayant pour:

OBJET:

- L'Optique ;
- La Lunetterie ;
- L'implantation et Ouverture des structures sanitaires ;
- Le Cabinet conseils et d'assistance en implantation et ouverture des structures Sanitaires ;
- Le Commerce général.

DENOMINATION: «BEL'OPTIQUE» ;

SIEGE SOCIAL: Galerie Marché Plateau,

B.P.: 250, Pointe-Noire, République du Congo ;

DUREE: 99 ans ;

CAPITAL SOCIAL: 1.000.000 F CFA, divisé en 200 parts de 5 000 F CFA chacune, entièrement libérées ;

GERANT: Monsieur Ange LANDRY LAHOURY est nommé Gérant statutaire, pour une durée de 4 ans renouvelables.

Dépôt du Greffe du Tribunal de Pointe-Noire le 09/07/2021 sous le numéro CG-PNR-01-2021-B-12-01008.

RCCM N° CG-PNR-01-2021-B1200366.

Pour avis,
Le Gérant.

OFFICE NOTARIAL DE Maître Bedel KAMBA

12, allée des Acacias, Centre-ville Brazzaville, à côté du marché Plateau.; E-Mail: office.bedelkamba@gmail.com

AVIS DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE «ENVERQUE CONGO»

Société par Actions Simplifiées, au capital de dix millions (10.000.000) francs CFA, dont le siège social est fixé à Moungali, Brazzaville, 1559, rue Matsiona-Nzoulou, République du Congo.

Aux termes d'un acte authentique reçu par Maître Bedel KAMBA, Notaire Titulaire d'un office notarial sis, 12, allée des acacias Centre-ville Brazzaville, à côté du marché Plateau, en date à Brazzaville, du 25 novembre 2021, il a été constitué une Société dénommée «ENVERQUE CONGO», dont les statuts ont été enregistrés aux impôts de Mpila, Brazzaville, le 30 novembre 2021, Folio 223/5, N°1923, ayant des caractéristiques suivantes:

Objet

- Commerce en gros de produits pharmaceutiques et médicaux, commercialisation de réactifs et équipements médicaux et paramédicaux, exploitation de laboratoires et, d'une façon générale, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet de la présente société, soit en totalité, soit en partie, ou susceptibles de favoriser l'extension et le développement de l'activité sociale.

Capital social: le capital de la société est fixé à la somme de DIX MILLIONS (10 000 000) de Francs CFA, divisés en 1000 actions sociales de 10 000 Francs CFA, chacune numérotée de 1 à 1000, toutes souscrites et libérées en numéraire ainsi qu'il résulte de la déclaration Notariée du souscription et de versement établie le 25 novembre 2021 par le Notaire soussigné, Monsieur Rufin Sylvestre Mahutin DANSI, comme Président pour une durée de deux (02) ans renouvelable.

Forme: Société par Actions Simplifiées.

Dépôt légal: a été effectué au greffe du Tribunal de commerce de Brazzaville, le 08 décembre 2021.

Le siège social: est fixé à Moungali, Brazzaville, 1556, rue Matsiona Nzoulou, République du Congo.

Durée: la durée de la société est fixée à 99 ans, à compter de la date d'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier.

Registre du commerce: RCCM CG-BZV-01-2021-B16-0023.

Pour insertion légale.

CONCERTATION POLITIQUE

Guy Georges Mbaka part à la rencontre de la société civile

Prélude à la concertation politique qui aura lieu du 3 au 6 mars prochain à Owando, dans le département de la Cuvette, le ministre de l'Administration du territoire, de la décentralisation et du développement local, Guy Georges Mbaka, a entamé lundi 7 février dernier, à Brazzaville une série d'entretiens avec les acteurs politiques et de la société civile appelée à prendre part au rendez-vous d'Owando. Pour échanger les points de vue sur les préoccupations à débattre, en vue d'organiser des élections législatives et locales apaisées comme cela est devenu une tradition.

Pour la première journée, le ministre Guy Georges Mbaka a reçu vingt partis de l'opposition, répartis en quatre groupes, à raison d'une personne par formation politique. Parmi ces partis l'UPADS, le PAR-MA, l'UDH-YUKI, l'UDR-MWINDA, le RDD, le PRL, la CODEMA, le CDR, l'UPRN, le MUST, le CNR, le CAP, l'URC, la Chaîne. L'on a constaté un enthousiasme et une ferveur des participants.

Et comment les acteurs politiques apprécient-ils cette initiative du gouvernement d'organiser des concertations politiques avant les élections législatives et locales?

Pascal Tsaty Mabiala, premier secrétaire de l'UPADS: «Ces rencontres sont toujours importantes pour corriger un certain nombre de choses».

Anguios Nganguia Engambé, président du PAR-MA: «Nous voulons l'organisation d'un dialogue inclusif

à Brazzaville, car les concertations politiques qu'on organise dans les départements coûtent très cher à l'Etat. Et qui au bout du compte ne changent rien du tout. La biométrie n'est toujours pas mise en œuvre, les listes électorales non révisées, les noms des décédés apparaissent toujours sur les listes. Nous voulons qu'on donne la charge de l'organisation des élections au ministre de l'Administration et non à la CENI (Commission électorale nationale indépendante)».

Joseph Kignoumbi Kia Mboungou, président de la Chaîne: «Le ministre a organisé cette invitation avant la concertation d'Owando, c'est pour prendre les points de vue, comment faire avant d'aller à Owando. Nous avons dit au ministre des choses qu'on ne peut déjà débattre dans la salle. Nous disons les choses de manière à se comprendre». Chris Walembaud (CO-



Guy Georges Mbaka

PAR): «Nous sommes prêts pour Owando. La COPAR a toujours pris part à ces rencontres parce que la COPAR ne veut pas de la politique de la chaise vide. Nous avons donné des garanties au ministre Mbaka. Nous serons bel et bien à Owando». Antoine Kivandza, secrétaire général du CAP: «Les élections mal organisées sont toujours à

l'origine des conflits. Nous souhaitons que les choses se fassent correctement pour épargner au pays des moments sombres».

A noter que prochainement, le tour reviendra aux partis du centre, de la majorité présidentielle et aux organisations de la société civile de recevoir la visite du ministre

Pascal Azad DOKO

Tarifs d'abonnement

	Congo	Autres pays d'Afrique	Europe	Amérique-Asie
6 mois	182 Euros	96 Euros	96 Euros	100 Euros
Retrait sur place:	15.600	96 Euros	192 Euros	200 Euros
Expédié:	23.400			
1 an				
Retrait sur place:	31.200			
Expédié:	46.800			
	France, Afrique Francophone			
	91 Euros			

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire. e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

BACONGO

Le siège du comité PCT en rénovation

L'œuvre est du conseiller départemental et municipal, président de l'association Vumbuka, Donald Fylla qui entend offrir un siège digne à son parti, le PCT, dans le deuxième arrondissement Bacongo. Le président fédéral, Faustin Elenga, y est allé visiter l'état d'avancement des travaux le 5 février dernier, en présence de Paul Bantsimba, président comité PCT-Bacongo et bienfaiteur.

Le bâtiment qui date de près de 30 ans, était dans un état pitoyable. Situé en face du collège Les trois glorieuses, à Bacongo, il va désormais faire

lente de 100 places entièrement équipée de sanitaires modernes, d'une salle d'attente et d'un forage d'eau avec extension au collège, un mur de clôture et



Faustin Elenga, Paul Bantsimba et Donald Fylla pendant la visite

go. C'est un donateur membre du comité central qui a pris l'engagement, au nom du PCT, d'apporter un élan de solidarité en réhabilitant ce siège. C'est un sentiment de joie et de fierté d'avoir un camarade qui apporte une touche particulière à la difficulté que nous rencontrons au niveau du siège de Bacongo. Ça fait combien d'années que nous avons ce siège? Aujourd'hui, il est en train d'être réhabilité. Je suis très heureux de venir constater cela. J'irai rendre compte au secrétaire général du PCT. Nous avons comme ça des cadres qui posent des actes salutaires qui vont soulager tant soit peu les membres

du PCT du comité de Bacongo qui se réunissaient dehors. Ils sont nombreux les cadres qui peuvent avoir des moyens, mais poser un acte de cœur pour l'intérêt du parti est à féliciter», a déclaré Faustin Elenga.

Pour le président du comité PCT-Bacongo. «Nous avons maintes fois lancer des appels aux cadres de l'arrondissement. Malheureusement aucun ne s'était manifesté et ne s'était montré capable de réhabiliter ce siège. Merci à Donard Fylla qui a accepté de le réhabiliter. Nous en sommes fiers», a affirmé Paul Bantsimba.

Cyr Armel YABBAT-NGO



La maquette du nouveau siège peau neuve. Non seulement, il est prévu la réhabilitation du bâtiment, mais également la construction d'une salle polyvalente.

Un geste apprécié par Faustin Elenga, venu visiter le chantier. «Je félicite le comité de Bacon-

EXPO UNIVERSELLE DUBAI 2020

Journée nationale de la République du Congo

Le Congo était à la une au cours d'une cérémonie à laquelle ont pris part le Premier Ministre Anatole Collinet Makosso et les ministres qui l'accompagnent ainsi que la partie émirati conduite par le Ministre de la Tolérance.



Les délégations congolaise et émiratie



Les autorités congolaises

C'est par la levée des couleurs et les hymnes nationaux que tout a commencé.

Ensuite, dans son allocution, le représentant des Émirats arabes Unis a remercié le Congo d'avoir accepté de prendre part à ce rendez-vous planétaire qu'est l'Expo universelle. L'officiel émirati a souligné que par son leadership, le Président de la République du Congo, Denis Sassou-Nguesso, n'est pas seulement le Président du Congo, mais de tout le continent.

A son tour, Anatole Collinet Makosso a présenté le Congo et toutes ses potentialités qui pourraient permettre aux investisseurs de venir sur place et contribuer à la création de richesse.

Le Chef du Gouvernement qui a loué les bonnes relations d'amitié et de coopération entre les deux États, a loué le climat de paix et de sécurité au Congo, propice aux affaires.

Après la prestation scénique du groupe Bana Moye, toutes les délégations ont visité le pavillon Congo qui a mis un accent particulier sur la nature et la biodiversité.

En fin de journée, c'est un drapeau vert, jaune et rouge qui a été projeté en lumière sur le dôme du site de l'Expo universelle pour marquer la fin des célébrations en l'honneur du Congo.

La National Day est un jour choisi par le comité d'organisation pour mettre sur orbite un pays présent à l'Expo universelle.

REMERCIEMENTS

Les enfants et la famille Francis BAZEBIZONZA vous disent infiniment merci pour votre solidarité et votre proximité lors des obsèques de leur père, fils et oncle. Papa Bazo, décédé le 17 janvier à Kinsana (Brazzaville), a été enterré le 2 février dernier au cimetière de Loukanga, dans le 8e arrondissement de Madibou. Papa Bazo fut chanteur-compositeur, fondateur de l'orchestre Jeunes Bantous Mokitano, il s'illustra notamment dans les orchestres



Tembo et Kongo Bout-siele, dans les années 1964. Homme qui répandit la joie, il nous quitte en pleine reconnaissance des siens. *Repose en paix, Papa!*

AFRIQUE CENTRALE

Identifier une réponse appropriée face aux questions de paix

Les représentants et les envoyés spéciaux du secrétaire général de l'ONU, ainsi que les directeurs généraux et les coordonnateurs du système des Nations Unies évoluant dans la sous-région Afrique centrale ont tenu leur dixième réunion annuelle, au centre international des conférences de Kintélé, au nord de Brazzaville, du 1^{er} au 2 février 2022. La cérémonie d'ouverture a été placée sous la présidence de Denis Christel Sassou-Nguesso, ministre de la Coopération internationale et de la promotion du partenariat public-privé, en présence de Mme Bintou Keita, représentante spéciale du secrétaire général de l'ONU pour la RD Congo, cheffe de la MONUSCO, Gilberto Da Piedade Verissimo, Président de la commission de la CEEAC, Annadif Khatir Mahamat Saleh, représentant spécial du secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et du Sahel, François Louncény, représentant spécial du secrétaire général, chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA) et Chris Mburu, coordonnateur résident du Système des Nations Unies au Congo. Les hauts cadres ont échangé et discuté pour faire un état des



Christel Sassou-Nguesso au milieu des hauts fonctionnaires des Nations-Unies

lieux en vue d'élaborer un cadre régional des Nations Unies de prévention des conflits pour sauvegarder la paix et la sécurité en Afrique centrale. La dixième réunion annuelle a été une réponse appropriée et immédiate face aux questions de paix, de sécurité et de développement. Les défis de la gouvernance ne doivent pas mettre en marge ceux du changement climatique qui est corollaire de la situation politique et sécuritaire en Afrique centrale et; une réelle préoccupation pour les Nations Unies dans la perspective d'avoir un avenir meilleur et plus prospère dans la sous-région. Ainsi, sur certains aspects transversaux, les expériences des autres sous-régions, notamment celle de l'Afrique de l'Ouest a été au centre des débats.

À l'ouverture des travaux, Chris Mburu a souligné l'importance pour la sous-région dans la prévention des conflits, pour la consolidation de la paix et de la création des conditions propices à l'atteinte des objectifs du développement durable.

Pour Mme Bintou Keita, parmi les défis de la coopération régionale à relever, il y a d'abord ceux de la sécurité, la sécurité intérieure à chaque Etat et ceux de la sécurité régionale. «Trop d'Etats de la région restent confrontés au problème des groupes armés, et l'instabilité chez l'un peut rapidement devenir un danger pour l'autre. D'où le besoin de coopération et de partenariats, de respect mutuel des principes de bon voisinage et de la souveraineté de chacun».

Annadif Khatir Mahamat Saleh, a indiqué pour sa part que l'Afrique de l'Ouest traverse actuellement des turbulences en matière de gouvernance démocratique caractérisée par des changements de constitutions et des coups d'états militaires répétitifs. Les défis auxquels font face les deux régions de l'Afrique centrale et de l'Afrique de l'Ouest sont nombreux.

François Louncény Fall a estimé qu'il est temps à renforcer les partenariats entre les différentes entités afin de mutualiser les ressources et les efforts.

Les hauts fonctionnaires des Nations Unies ont réaffirmé leur volonté de partenariat avec la commission de la CEEAC, en tant qu'organe exécutif d'une communauté dont les défis sont parfaitement connus, a dit Gilberto Da Piedade Verissimo. En ouvrant les travaux, Denis Christel Sassou Nguesso a déclaré: «la stabilité et la paix sont les gages du processus d'intégration sous-régionale que la CEEAC tient à mener à bon port». Nous avons le devoir d'atteindre ensemble les objectifs de développement durable (ODD) que la communauté internationale s'est fixés dans son agenda 2030. Ces objectifs sont un appel à une action concrète en faveur de l'humanité, de la planète et de la prospérité.

Philippe BANZ

PORT FLUVIAL

Remise en service de la gare à passagers de Brazzaville

Fermé depuis juillet 2014 pour préserver la sécurité et la sûreté des passagers et autre usagers, le site «Gare à passagers» du Port autonome de Brazzaville et ports secondaires (PABPS), lieu d'embarquement et de débarquement des passagers et des marchandises non conventionnées, a été réouvert officiellement lundi 7 février 2022 par Jean-Marc Thystère Tchicaya, ministre des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande. C'était en présence de Daniel Molongandzeyi, directeur général du PABPS, des travailleurs ainsi que différents invités.



Jean-Marc Thystère Tchicaya coupant le ruban symbolique

Préoccupé par les difficultés et la situation désastreuse des infrastructures et équipements du PABPS, le Gouvernement a mis en place en 2010 un vaste programme d'investissements pour leur réhabilitation afin de permettre au PABPS d'accroître sa capacité technique et opérationnelle, ainsi que son rendement, afin de jouer pleinement son rôle dans la chaîne de transport, a rappelé Daniel Molongandzeyi. Ainsi, un certain nombre de projets initiés par le PABPS ont été pris en compte et financés par le budget d'investissement de l'Etat (B.I.E.). Ces projets ont été suivis et supervisés par la Délégation générale des grands travaux (DGGT). Parmi ces projets, figurait la réhabilitation de la gare à passagers et des accès routiers, confié à l'entreprise SOCOFRAN pour un montant global de 5.375.227.103 FCFA. Mais hélas ces travaux n'ont pu être exécutés faute de paiement du fait des difficultés financières de l'Etat.

Sept ans après sa fermeture, et

tenant compte d'une part des conditions difficiles d'exploitation au port public, et de plaintes des passagers, autres usagers et partenaires du PABPS d'autre part, la direction générale, après avoir identifié les infrastructures essentielles à réhabiliter, a retenu la gare à passagers, et obtenu l'aval de son conseil d'administration. Elle a initié les travaux pour la viabilisation de ce site. Ces travaux ont été réalisés sur fonds propres du PABPS. Grâce à un apport déterminant des pontons fournis par le ministère de la Défense nationale. Trois de ces éléments ont fait l'objet d'un assemblage pour obtenir le ponton d'accostage dûment achevé et mis à flot sur ce site; la construction de la passerelle pour permettre un accès aisé et sécurisé des usagers aux bateaux; la réhabilitation du perré maçonné; l'aménagement partiel des terres-pleins et le rafraîchissement du bâtiment faisant office de gare à passagers ainsi que la construction des toilettes publiques.

A ces travaux totalement ache-

vés, pour une valeur globale de 151 millions de FCFA incluant la valeur de dons des trois pontons équivalent à environ 90 millions, s'ajoutent les travaux en cours et qui doivent se poursuivre en cette année 2022: la réhabilitation et le bétonnage des Duc Bables; la réfection totale de la toiture du bâtiment principal de la gare à passagers; l'assemblage et la mise à flot d'un deuxième ponton et la construction d'une deuxième passerelle en vue d'accueillir en toute sécurité et au même moment, un deuxième voire un troisième convoi de bateaux; la construction des rambardes pour sécuriser l'accès des usagers; la réhabilitation des deux passerelles du Beach pour permettre un accès aisé et sécurisé des usagers aux embarcations; le dragage des pieds de quai du

Beach, du port public et du port d'Impfondo; la viabilisation et l'ouverture du port secondaire du Bas-Kouilou, etc. «La réhabilitation de développement graduel de notre outil de travail, couplé au projet de sécurisation des recettes à travers entre autres, le contrôle des accès dans les plateformes portuaires, la digitalisation et la numérisation de notre système de taxation, et la mise en œuvre de la gestion accès sur les résultats et la méthodologie de gestion que nous espérons, vont améliorer les conditions d'accueil des passagers et usagers dans les différentes plateformes portuaires de notre entreprise», a indiqué le directeur général du PABPS.

Aybienevie N'KOUKA-KOUISSA

NUMÉRIQUE

Lancement de la première phase du projet 2 Africa

Le directeur général de l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (ARPCE) Louis-Marc Sakala a lancé vendredi 4 février 2022 à Brazzaville, les activités de présentation de la première phase du projet 2 Africa, un projet qui va installer un câble de télécommunications sous-marin tout autour du continent africain, l'un des plus longs du monde. C'était au cours d'un atelier par visio-conférence avec les représentants de l'entreprise Meta anciennement appelée Facebook et les cadres des différents ministères.

Le vaste projet a été initié il y a deux ans. Le géant Facebook a réussi à convaincre sept partenaires de lancer la fabrication et la pose d'un câble de télécommunications pour apporter un réseau de fibres optiques à l'Afrique. Le système sous-marin qui devra être mis sur pied en 2023 ou 2024, sera long de 37 000 Km. Sa capacité de connexion va atteindre 180 téraoctets par seconde. Ces installations de fibre optique contribueront à la réalisation des ambitions de transformation digitale de nombreux pays africains. Le câble Wacs connectés à la République du Congo connaît ses derniers instants de vie, a

rappelé Louis-Marc Sakala. Le Chef de l'Etat en 2020, avait contacté l'ARPCE pour négocier avec le consortium porté par l'entreprise Meta pour voir le Congo participer à l'arrimage du câble sous-marin pour la multiplication des accès et des sorties au pays par voie sous-marine et aussi pour prévenir la fin de vie du Wacs dans quelques années. Les négociations ont été menées avec les représentants du consortium et ont abouti à un avis de non objection après plusieurs échanges pour voir le Congo être connecté à ce câble sous-marin. L'ARPCE a développé un partenariat avec les responsables de l'entreprise Meta,



Louis-Marc Sakala et Alain Kahasha

d'où il lui est attribué l'autorité de certification de l'entreprise Facebook au Congo. Le développement du numérique passe par le développement des infrastructures, a rappelé le directeur général de l'ARPCE. D'ici 2023, l'Agence de régulation doit lancer la construction d'un nouveau backbone qui partira de Pointe-Noire jusqu'à Brazzaville, afin de permettre une résilience du système et surtout une redondance avec les moyens existants. «Le Congo doit jouer son rôle de transit aussi dans le numérique. Nous sommes aujourd'hui positionnés afin d'être un point de passage pour la RD Congo, mais aussi pour la RCA et bien d'autres pays. L'entreprise Meta ayant porté ce projet, a demandé en contrepartie que le Congo investisse dans les infrastructures pour permettre la disponibilité et le transit des données. Des travaux se feront avec les ministères des Télécommunications et de l'Environnement», a-t-il souligné. L'entreprise Airtel Congo a été choisi en République du Congo par le consortium 2 Africa qui

rengorge certains groupes comme dans la plus grande partie de ce consortium et l'ARPCE a validé ce choix. Le directeur d'Airtel Congo Alain Kahasha s'est dit heureux d'être choisi par le consortium comme son référent au Congo Brazzaville. Il a aussi remercié l'ARPCE qui veut voir le secteur de télécommunication aller de l'avant. «Nous travaillerons en collaboration avec l'ARPCE et nous assurerons la gestion de ces infrastructures d'un accès équitable et sans discrimination à tous les opérateurs de la place. C'est un projet qu'il faut soutenir», a-t-il indiqué. Le projet 2 Africa va baisser les coûts des télécommunications en Afrique. Plus un câble est capable de délivrer du débit, plus le coût des données sont bas. 16 pays africains seront connectés à ce câble sous-marin, notamment le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Congo, la RD Congo, l'Afrique du Sud, Madagascar ou Djibouti.

A. N'K-K

COOPÉRATION

Une douzaine de centrales hydroélectriques seront construites au Congo

Le ministre de la Coopération internationale et de la promotion du partenariat public-privé Denis Christel Sassou-Nguesso a signé le 3 février 2022 à Dubai, un protocole d'entente avec la société égyptienne Orascom Construction. Une douzaine de centrales hydroélectriques vont être construites au Congo dans le partenariat public-privé.



Après la signature du protocole

qu'a initiés le ministre Denis Christel Sassou-Nguesso avec la société Orascom en décembre dernier à

Abu Dhabi, dans le cadre de sa série de rencontres avec le secteur privé, destinées à mettre en valeur les opportunités du Congo.

La société Orascom a ainsi été séduite par les atouts du Congo et s'est érigée en partenaire pour contribuer à l'élargissement de l'accès à l'énergie afin de combler les besoins en électricité aussi bien des populations que des structures de

divers secteurs.

Orascom, qui se dit prêt à entamer ce projet rapidement, a indiqué qu'elle va dépêcher ses techniciens au Congo dans les prochaines semaines pour travailler, avec l'appui du ministère de l'Energie, à la réalisation des études nécessaires pour mettre en œuvre ce vaste projet.

La société Orascom est une entreprise égyptienne de bâtiment et travaux publics active dans plus de 20 pays, aux États-Unis, Moyen-Orient et en Afrique.

A.N.K.K.

TRANSPORTS

Vers la digitalisation du contrôle technique des véhicules

Le ministre des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande Jean-Marc Thystère Tchicaya a procédé lundi 7 février à la pose de la première pierre de construction du bâtiment R+1 et d'un data center qui va abriter le siège de la digitalisation des centres de contrôle technique des véhicules automobiles. Sadate Girest Manzékélé Bokenga, directeur général des transports terrestres (DGTT) et Ben Ali Zouhaier, président directeur général du groupe SIGA Bassin du Congo (SIGA-BC), à qui les travaux ont été confiés, étaient présents.



Pendant la pose de la première pierre

Le bâtiment qui va abriter la digitalisation des visites techniques s'insère dans le cadre du projet «Programme de digitalisation des opérations des centres de contrôle technique» (PDOCT). Un projet de partenariat public privé (PPP) entre le groupe SIGA et la DGTT pour appuyer la stratégie du Gouvernement dans sa politique de développement de l'économie numérique et la transformation digitale pour la modernisation des services publics orientés pour les citoyens, a souligné Ben Ali Zouhaier.

«Nous avons initié ce projet avec la DGTT dans l'optique de moderniser les services de visites techniques à travers la mise en place d'une plateforme de services en ligne dont toutes les parties prenantes vont bénéficier, essentiellement les propriétaires des véhicules, les centres de visites technique, la DGTT, le ministère des Transports et tous les intervenants le domaine de transport terrestre», a-t-il dit.

Pour Sadate Girest Manzékélé Bokenga, digitaliser, informati-

ser, robotiser et dématérialiser le système de gestion des contrôles techniques sont des opérations qui seront proposées aux différents services qui va abriter le bâtiment. L'idéal est la transformation profonde du système de gestion de ce secteur d'activités connexes au transport automobile qui apportera, non seulement une croissance des recettes publiques, mais aussi une création d'emplois. De même que l'éradication à court terme des pratiques non orthodoxes souvent décrites dans la délivrance des certificats de visites techniques, à cause de la diversité des vignettes de contrôles techniques non homologuées par l'Etat et des plateaux techniques non appropriés ainsi que la concurrence déloyale, a insisté le directeur général de la DGTT.

«La modernisation de l'administration par la numérisation de notre système de gestion, s'appuie sur l'expertise de la société Système informatique et gestion automatisée (SIGA). Les résultats escomptés sont, bien entendu, le renforcement de la sécurité routière, la maîtrise du parc automobile national, la

sécurisation des recettes de l'Etat, la maîtrise des véhicules respectant la périodicité réglementaire du contrôle technique», a-t-il dit.

La DGTT, a rappelé son directeur, est chargée d'assurer et de faire assurer les contrôles techniques des véhicules automobiles, ce qui consiste à vérifier sans aucun démontage les organes essentiels du véhicule susceptibles de porter atteinte à la sécurité des personnes, des biens ou de l'environnement. Le contrôle technique a pour objet de diagnostiquer l'ensemble des défauts ou anomalies des organes essentiels d'un véhicule.

Présentant le tableau sombre des accidents de la route, Sadate Manzékélé Bokenga a indiqué que 3549 accidents ont été enregistrés en 2019; 2468 en 2020; 2218 en 2021. Les départements de Pointe-Noire, de Brazzaville et du Niari ont enregistré le plus grand nombre de cas de sinistres routiers.

Il a encouragé les promoteurs des centres de contrôle technique, à l'instar de Securitest Congo, société spécialisée dans le contrôle technique des motos et motos tricycles à faire preuve de vigilance, car ce

AUTONOMISATION

Identifier une démarche objective sur la problématique des jeunes filles et jeunes femmes

En vue de faciliter la compréhension par les cadres congolais des enjeux, défis et objectifs du SWEDD, le Gouvernement avec l'appui du Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) et la Banque mondiale a tenu du 1^{er} au 3 février 2022, un atelier d'identification du projet «Autonomisation des filles et des femmes pour la capture du dividende démographique (SWEDD-Congo)». C'est Valéry Ebouka-Babackas, chargé des missions du ministre de l'Economie et du Plan qui a ouvert les travaux. Benoît Libali, assistant du représentant de l'UNFPA et Lombe Kassonge, spécialiste en santé à la Banque mondiale étaient présents.



Des participants

Avec l'appui de l'UNFPA, le Congo s'est doté d'une stratégie nationale de lutte contre les violences basées sur le genre (VBG) assortie d'un plan d'action budgétisé pour la période 2021-2025 visant la protection de la fille et de la femme, à travers

mode de transport, a-t-il signalé, enregistre plus de victimes et des cas plus graves que les autres.

La digitalisation de toutes les opérations inhérentes aux contrôles techniques des véhicules vise aussi la maîtrise exacte des statistiques du parc automobile sur toute l'étendue du territoire national et au transit, ainsi que la maîtrise de l'impact économique de ce secteur d'activité au PIB, a conclu le directeur général de la DGTT.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

la mise en œuvre de cinq axes stratégiques notamment la mobilisation sociale; l'amélioration des connaissances, de l'accès aux services d'accompagnement et de prise en charge des survivantes de VBG; l'amélioration du cadre institutionnel, juridique et lutte contre l'impunité; la coordination, suivi-évaluation et la mobilisation des ressources.

Pour Benoît Libali, l'UNFPA réitère son engagement à renforcer le partenariat déjà fructueux avec la Banque mondiale pour aider le Congo à intégrer l'autonomisation des filles et des femmes et le dividende démographique dans les efforts déployés par le pays en matière de développement. Au Congo, a-t-il souligné, les femmes représentent plus de la moitié, soit 51%, de la population estimée à 5.600.000 en 2021. Plus d'une femme sur cinq est une adolescente de 10 à 19 ans, correspondant à un pourcentage de 22% de la population. «Malgré les efforts substantiels déjà déployés par le Gouvernement, il reste encore

beaucoup à accomplir ensemble dans cette dernière décennie de mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD)», a-t-il dit.

L'initiative SWEDD représente pour le Congo comme pour les autres pays de la région, une immense opportunité pour agir et corriger les défis révélés par ces réalités, a dit le représentant assistant de l'UNFPA. Lombe Kassonge pour sa part a relevé que le SWEDD apporte des interventions centrées autour des jeunes filles et des jeunes femmes. Le succès de ce projet dépend d'une approche collaborative. La mission d'identification, a-t-elle indiqué, a pour objectif de mieux comprendre la base des évidences sur le contexte local, les besoins et les perspectives des jeunes filles et jeunes femmes qui sont les populations ciblées.

A l'ouverture des travaux, Valéry Ebouka-Babackas a exhorté les participants à s'impliquer davantage dans l'identification du projet (SWEDD-Congo).

A. N'K.K.



REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES POUR L'EMPLOYABILITE (PDCE)

Cofinancement Congo/Banque Mondiale

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET N° 003/PDCE/2022

EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CABINET D'AUDIT EXTERNE DES COMPTES DES EXERCICES 2021 (1er JUILLET 2020 AU 31 DÉCEMBRE 2021), 2022 (1er JANVIER AU 31 DÉCEMBRE) ET LA PERIODE DE CLOTURE EN 2023 DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES POUR L'EMPLOYABILITE

N° du prêt : IDA- 6815 - CG
N° de référence: CG- PDCE -157- SC- 2021

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de l'Association Internationale pour le Développement (AID), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant «Audit externe des comptes des exercices 2021 (1er juillet 2020 au 31 décembre 2021), 2022 (1er janvier au 31 décembre) et la période de clôture en 2023 du Projet de Développement des Comptes pour l'Employabilité (PDCE)

2. Les services de consultant («Services») consistent à se prononcer sur:

- La sincérité et la régularité des états financiers, des relevés des dépenses et du compte spécial.
- L'efficacité du système de contrôle interne, c'est-à-dire la capacité de l'organisation à préparer des rapports financiers fiables et à maintenir une comptabilité exhaustive et probante de toutes les transactions;
- La conformité de l'exécution du projet par rapport aux termes de l'Accord de financement, aux instructions de la Banque Mondiale et aux lois et réglementation (aspects environnementaux, fiscaux ...).

3. L'Unité de Gestion du Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE) invite les firmes de consultants («Consultants») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont: (i) qualifications pour exécuter les services pressentis (références de l'exécution de contrats analogues, etc.); (ii) capacités techniques et en personnel (personnel permanent); (iii) domaines d'intervention ainsi que les années d'expériences et «les références des clients bénéficiaires des prestations décrites. Les firmes ne doivent pas inclure dans la manifestation d'intérêt des curriculums vitae.

4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 3.14 du Règlement de passation des marchés pour l'Emprunteur, édition du 1er juillet 2016, révisé en novembre 2017 et en août 2018 en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

5. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

6. Un Consultant sera choisi selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité et sur le Coût (SFQC) telle que décrite dans le Règlement de passation des marchés pour l'Emprunteur.

7. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes: du lundi au vendredi de 09 h à 14 h.

8. Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard le 23 février 2022 à 13 h 00 (heures locales) Secrétariat du PDCE

A l'attention du Coordonnateur
Unité de Gestion du projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE)
Adresse: 298 rue Voula derrière la MUCODEC du Plateau des 15 ans
Tél : (00242) 06 534 89 39
Email: contact@pdce-congo.com

Fait à Brazzaville, le 08 février 2022

Le Coordonnateur du PDCE

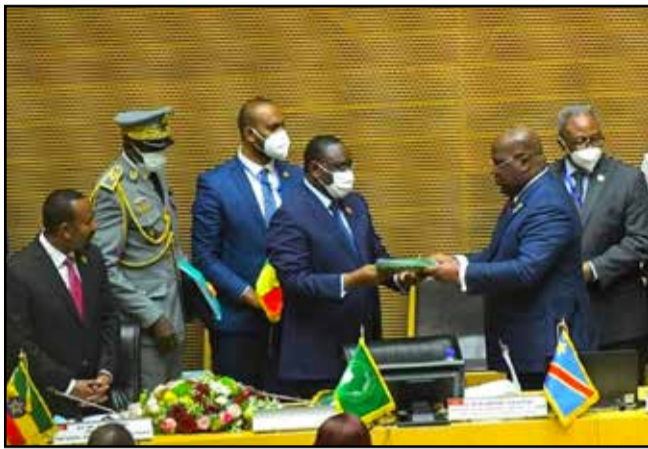


Auxence Léonard OKOMBI

35^e SOMMET DE L'UNION AFRICAINE

Enjeux et attentes du nouveau Président Macky Sall

La capitale éthiopienne Addis-Abeba a accueilli du 5 et 6 février 2022, le 35^e sommet des chefs d'Etat et de gouvernement d'Afrique. A l'ouverture de la rencontre, le Sénégalais Macky Sall a pris les rênes de l'Union africaine. Il succède, à ce poste, au président Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo de la République Démocratique du Congo. Le statut d'observateur à Israël, les coups d'Etat et transitions militaires, le différend sur le barrage de la Renaissance, ont figuré parmi les enjeux du sommet.



Félix Tshisekedi transmettant le témoin à Macky Sall, en présence d'Abiy Ahmed

Le Premier ministre éthiopien Abiy Ahmed, dont le pays fait face à la rébellion tigréenne, a fait énormément pression pour que ce sommet ait lieu en présentiel, et non en vidéoconférence, en dépit de la crise sanitaire liée à la COVID-19. Objectif visé : rassurer sur la normalisation de la situation en Ethiopie, pays qui abrite sur son sol le siège de l'organi-

sation panafricaine. Le président sénégalais Macky Sall prend la présidence tournante de l'Union africaine pour une année. C'est pour la 4^e fois dans l'histoire qu'un président sénégalais assure la présidence de l'organisation panafricaine, après Léopold Sédar Sengor en 1980 et Abdou Diouf à deux reprises en 1985 et 1992. Les attentes de cette présidence

sénégalaise sont nombreuses tant les enjeux et problèmes à résoudre ne manquent pas au niveau du continent. Après un mandat en demi-teinte de son prédécesseur, le Congolais Félix Tshisekedi, qui lui-même avait succédé au Rwandais Paul Kagamé, celui de Macky Sall est très attendu par de nombreux Etats membres. Le nouveau président de l'UA

devra répondre à un programme très chargé. Après un baptême du feu avec le statut d'observateur d'Israël, le premier jour de sa présidence, il a dû gérer de nombreux dossiers dont certains ont figuré à l'ordre du jour du sommet. Entre autres, le retour inquiétant des coups d'Etat en Afrique, le sommet crucial Union africaine-Union européenne visant à refonder les relations entre les deux continents à la lumière des nouveaux enjeux géostratégiques, les différends entre l'Egypte et l'Ethiopie sur le barrage du Nil, la guerre en Ethiopie, la COVID-19 et ses conséquences sur les économies africaines. Le nouveau dirigeant de l'UA doit gérer rapidement ce qui a été élevé par le pouvoir algérien au rang d'enjeu : le statut d'observateur d'Israël auprès de l'Union africaine. Après débat, le dénouement sur cette affaire a été reporté à une date ultérieure.

Gaule D'AMBERT

ETATS-UNIS D'AMERIQUE

Un adolescent de 17 ans condamné à 100 ans pour meurtre

Il y a quelques jours, le tribunal de l'Indiana, aux Etats-Unis d'Amérique a prononcé une sentence de 100 ans de prison contre un adolescent de 17 ans. La nouvelle a été publiée lundi 7 février 2022. L'adolescent est coupable du meurtre de son petit-frère de deux ans et de sa petite-sœur de 11 mois, avait déclaré le tribunal. Les deux victimes ont perdu la vie par suffocation au domicile familial. Le coupable a avoué les crimes.



Nickalas Kedrowitz, l'assassin, de ses deux frères

Les faits se sont déroulés en 2017. Au moment des faits, l'adolescent était âgé de 13 ans. L'enquête a révélé que le lien a été fait entre les deux victimes et leur grand-frère après que leur mère avait expliqué à la police que celui-ci avait déjà tué un chaton dans le passé. D'autres proches ont raconté qu'il avait un tempérament violent.

Le condamné a expliqué avoir étouffé les deux enfants pour les libérer de l'enfer. Selon leur mère qui n'a cessé de le défendre, son fils aurait agi ainsi pour essayer de les sauver de leur beau-père qui devenait abusif. Il les enfermait dans la chambre pour les faire taire. Ce qui se passait était difficile à supporter, a dit la mère. Le procureur a estimé que la peine est justifiée en indiquant que les crimes étaient prémédités. L'adolescent porte le nom Nickalas Kedrowitz.

Ph. B.

MADAGASCAR

Mort d'hommes et de nombreux sinistrés dans un cyclone

Dans la soirée de samedi 5 à dimanche 6 février 2022, le cyclone tropical Batsirai a touché Madagascar. Bien qu'ayant perdu de sa puissance dans la nuit, des inondations sont à redouter en raison de fortes chutes de pluie. Le bilan provisoire dénombre déjà au moins six morts et 48 000 sinistrés dans le grand Sud-est.



Le cyclone Batsirai a dévasté des villes malgaches

La ville la plus touchée est Mananjary, qui englobe le principal des dégâts. C'est là où le cyclone a frappé en premier, le samedi dans la soirée. Le dimanche, la ville était toujours inaccessible par les airs, la mer ou par la route. Les toitures ont quasiment été toutes arrachées par des rafales de vent qui soufflaient à 235 kilomètres/heure. Quelques bâti-

ments, en dur, dont la caserne des gendarmes ont aussi été détruits. En dehors de la ville de Mananjary, il y a eu d'autres localités touchées. A 200 kilomètres, la ville de Fianarantsoa a également été affectée par le cyclone Batsirai. Les toits des maisons ont aussi été emportés et les routes étaient bloquées par des arbres tombés en travers. La ville s'est retrouvée sans eau ni électricité.

A Mahanoro, sur la côte Est, à 150 kilomètres de l'impact, l'ambiance était très différente. La population était restée dans l'expectative. Samedi, des habitants se baladaient encore dans la rue malgré le vent qui commençait à souffler. Tout était prévu pour le cyclone. Les toits des bâtiments avaient été renforcés, les arbres élagués. Mais globalement, la population est restée très calme.

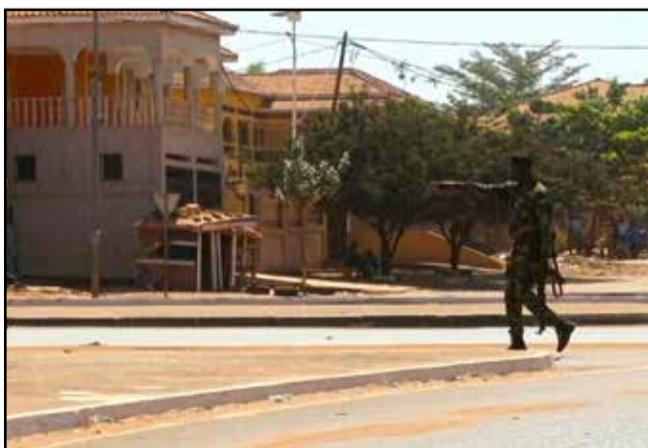
La nuit, le vent avait soufflé et des bourrasques de pluie étaient tombées. Des dégâts ont été constatés. Un cimetière a été emporté par la mer et des poteaux électriques sont tombés. Mais, en dépit de la catastrophe, le dimanche 6 février dans l'ensemble, la vie avait repris.

Alain-Patrick MASSAMBA

GUINEE-BISSAU

La CEDEAO veut envoyer des soldats pour assurer la sécurité

Après la tentative de coup d'Etat qui marque encore le palais présidentiel de Bissau, la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a décidé lors de son sommet, jeudi 3 février dernier à Addis-Abeba, en Ethiopie, siège de l'organisation panafricaine UA d'envoyer des soldats dans en Guinée-Bissau.



L'ombre du coup d'Etat plane encore sur la Guinée-Bissau

Les chefs d'Etat de la CEDEAO ont annoncé que des soldats allaient être déployés en Guinée-Bissau sans préciser le calendrier ou le nombre de soldats à dépêcher. Cette annonce fait suite aux troubles de mardi 1^{er} février 2022, une attaque contre le palais du présidentiel qualifiée de «tentative de coup d'Etat», qui a occasionné la mort de 11 personnes, selon le bilan officiel. Un deuil national a été décrété. «Les

recherches se poursuivent pour retrouver les assaillants en fuite», indique une source militaire. Peu de jours après l'attaque, le président Umaro Sissoco Embaló a reçu des représentants de partis politiques venus exprimer leur «solidarité». Au palais, les marques de la violence des affrontements à l'arme lourde restent bien visibles. D'après des responsables militaires, le président Umaro Sissoco

Embaló avait réussi à sortir de la salle de réunion durant l'attaque. Plusieurs dégâts ont eu lieu. Peu de monde était présent ce vendredi 4 février au palais du Gouvernement hormis des militaires montant la garde, mais sans dispositif de sécurité particulièrement. Le conservateur du bâtiment était également présent, mais les fonctionnaires, eux, ne sont pas encore revenus travailler.

Dans un pays marqué par une instabilité politique depuis toujours, ces événements rappellent de mauvais souvenirs aux Bissau-Guinéens. Parmi les responsables des partis politiques reçus par le président Embaló figure le président du Parti de l'unité nationale (PUN), Idrica Djalo qui a fermement déploré «la violence politique».

A.P MASSAMBA

IN MEMORIAM

8 février 2017 - 8 février 2022

Cela fait 5 ans que le Dieu souverain a arraché à notre affection notre cher père, le Docteur André-Jean



Paul MAMBOUENI. Cinq ans donnent l'impression d'être hier. Car le cruel souvenir de cette séparation reste vivace dans nos âmes. Cependant, nous nous consolons par l'évidence que les enfants de Dieu ne meurent jamais. Ils dorment. Comme le soleil se couche à l'Ouest pour se lever à l'Est. Les fils de Dieu, dont le Docteur MAMBOUENI, ressusciteront, selon la promesse de Dieu et nous serons de nouveau ensemble, pour l'éternité. Rendant grâce au Père Créateur par le Seigneur Jésus-Christ son Fils pour ses bienfaits, la veuve et les enfants prient tous ceux qui ont connu et aimé l'illustre disparu de garder une pensée pieuse pour sa mémoire.

PROFIL DE POSTE

Auditeur Système d'Information Sénior

Mission:

Evaluer les risques des systèmes d'information nécessaires au fonctionnement de l'entreprise.

Activités liées au poste:

- Faire l'audit de la gouvernance du système d'information.
- Faire l'audit informatique.
- Faire l'audit de projet.
- Faire la revue de migration des systèmes.
- Faire l'audit de conformité réglementaire.
- Faire la revue de processus informatisés sous l'angle du contrôle interne métier.

Profil:

De formation universitaire BAC+4/5 en Informatique avec une expérience d'au moins 3 ans à un poste similaire.

Savoir:

- Avoir des connaissances en audit du système d'information.
- Avoir des connaissances en langage de programmation.
- Avoir des connaissances en gestion de projet.
- Connaître les référentiels et les normes de qualité et de sécurité (COBIT, ITIL, CMMI, ESCM, ...).

Savoir-faire:

- Avoir la maîtrise du Télécom, réseaux et des plateformes de sécurité technique.
- Avoir la maîtrise de MS office (connaissances approfondies en Excel et Access).
- Avoir la pratique de la réglementation COBAC.
- Avoir la connaissance des normes ISO, ISAE, ...

Savoir-être:

- Avoir l'esprit d'analyse.
- Etre disponible.
- Avoir un bon sens organisationnel.
- Etre rigoureux.
- Etre intègre.
- Avoir le sens de la confidentialité et d'éthique.
- Avoir le sens du questionnement.

Composition des dossiers de candidature:

- CV, lettre de motivation et diplôme.
- Les dossiers de candidatures doivent être envoyés, au plus tard le 18 février 2022 à l'adresse suivante: Institutionfinanciere1@gmail.com
- Aucun dossier ne sera pris en compte passé ce délai.

N.B.: Seuls les candidats sélectionnés seront contactés pour un entretien.

APPELS A CANDIDATURE POUR LE POSTE DE:

Deux inspecteurs juniors

Sous la Direction du responsable de l'Audit Interne et Inspection Générale, les inspecteurs juniors auront pour missions :

- Préparer et réaliser des missions d'audit interne et d'inspection ;
- Rédiger des rapports d'audit et d'inspection ;
- Formuler et faire suivre des recommandations.

Activités liées au poste:

- Contrôler la régularité et la sincérité des données comptables et des dossiers; - Reporter les informations qui concourent à la fiabilité des résultats; - Assurer une veille sur des domaines de gestion sensibles ou présentant un intérêt pour la banque notamment en matière de réglementation bancaire et de bonnes pratiques ;
- Assurer la retransmission commentée des informations au sein des équipes; - Assister les inspecteurs/auditeurs séniors et chefs de mission dans la réalisation des missions; - Participer à la réalisation des plans de mission; - Réaliser les travaux de recherche et d'investigation; - Rédiger les premières synthèses de travail.

Profil:

De formation universitaire BAC+4/5 en Audit interne, finances et comptabilité ou diplôme équivalent avec une expérience d'au moins un an dans le métier d'audit idéalement dans un cabinet d'audit ou une banque.

Savoir:

- Avoir des connaissances en audit et conseil en système d'information; - Avoir des connaissances en gestion, comptabilité et finance;
- Avoir des connaissances en langage de programmation; - Avoir des connaissances en gestion de projet; - Connaître les référentiels (COBIT, ITIL, CMMI, eSCM, ...).

Savoir-faire:

- Avoir la maîtrise de MS office (connaissances approfondies de Excel et Access); - Avoir la pratique de la réglementation CEMAC ;
- Concevoir un programme de mission d'audit; - Préparer les éléments nécessaires à un audit; - Transmettre des éléments nécessaires à un audit; - Avoir la connaissance de la norme ISO, ISAE, ...

Savoir-être:

- Avoir l'esprit d'analyse; - Être disponible; - Avoir un bon sens organisationnel; - Être rigoureux; - Être intègre; - Avoir le sens du questionnement.

Composition des dossiers de candidature:

- CV, lettre de motivation et diplôme.
- Les dossiers de candidatures doivent être envoyés, au plus tard le 18 février 2022 à l'adresse suivante: Institutionfinanciere1@gmail.com
- Aucun dossier ne sera pris en compte passé ce délai.

N.B.: Seuls les candidats sélectionnés seront contactés pour un entretien.

APPEL A CANDIDATURE

Membre d'un groupe international et important Etablissement financier de la place, recherche pour son siège à Brazzaville:

• Un Chargé d'Affaires Entreprises

MISSIONS:

Sous la responsabilité du Responsable Centre d'Affaires, vous aurez pour missions:

- Atteindre ses objectifs en rentabilisant les clients de son portefeuille;
- Développer le portefeuille par des actions de prospection ciblées;
- Planifier les rendez-vous commerciaux des clients/prospects; • Contribuer au développement de la synergie avec les autres filières (particuliers...);
- Veiller au suivi de la satisfaction clientèle; • Encadrer le Chargé de Comptes et superviser l'activité commerciale du sous portefeuille qui lui est attribué; • Maîtriser le risque lié au portefeuille;
- Effectuer les contrôles de premier niveau incombant aux opérationnels;
- Contrôler les opérations à caractère juridique.

ACTIVITES DU POSTE:

Pratiques commerciales:

- Atteindre ses objectifs en rentabilisant les clients de son portefeuille;
- Développer la valeur des clients du portefeuille;
- Etablir le plan d'action commercial de son portefeuille et du Chargé de Comptes et le faire valider par le responsable hiérarchique;
- Assurer la gestion de la relation commerciale globale avec les clients du portefeuille: accueillir, évaluer les besoins de financement/placement, rédiger des propositions, matérialiser systématiquement les entretiens commerciaux par un compte rendu et classer dans les dossiers;
- Améliorer la rentabilité de son portefeuille; - Reporter au responsable du centre d'affaires les résultats des actions commerciales engagées: mesure d'écart par rapport à la cible, actions correctives, ajustement de la cible; • Planifier les rendez-vous commerciaux des clients/prospects;
- Développer le portefeuille de clients par des actions de prospection ciblées: Prospecter de nouveaux clients, et développer l'activité issue des actions de prospection); • Veiller au suivi de la satisfaction clientèle: - Veiller au respect des délais et s'assurer de la satisfaction des clients dans le respect des règles et procédures en vigueur;
- Suivre le bon traitement des réclamations clients; - Participer aux réflexions pour résoudre les sources de dysfonctionnements éventuels.
- Contribuer au développement de la synergie avec les autres filières: - Proposer les produits de synergie aux clients et aux prospects;
- Atteindre les objectifs fixés (crédits de conventions); - Suivre les réalisations périodiques.

Pratiques managériales:

- Coacher, Evaluer et faire monter en compétence le Chargé de Comptes;
- Encadrer le Chargé de Comptes et appuyer par une assistance technique sur des dossiers clients/prospects;
- Planifier le plan d'action commercial du Chargé de Comptes et suivre les réalisations de son activité commerciale.

Maîtrise des engagements et suivi du risque:

- Maîtriser le risque:
- Exercer dans le respect des procédures en vigueur les délégations mises en place; • Effectuer les autos contrôles hiérarchiques conformément au dispositif de gestion des risques; • Assurer le suivi des différents

échanciers (dossiers échus, garanties non constituées etc.) et engager les actions nécessaires; • Anticiper la dégradation du risque sur la base des indicateurs et mettre en œuvre les actions nécessaires pour maîtriser le risque de contrepartie sur son portefeuille; • Effectuer les autos contrôles et contrôles hiérarchiques conformément au dispositif de gestion des risques.

- Contrôler les opérations à caractère juridique:

- Analyser et valider les opérations lors des ouvertures de comptes dans le respect des procédures; • Recueillir et viser les cartons de spécimen des signatures des personnes habilitées; • Viser et mettre à jour les échéanciers de pouvoirs; • Co-signer avec le responsable du CAF les attestations demandées par les clients; • Donner son accord pour les demandes de clôture de comptes.

Système de Management environnemental:

- Être Force de propositions d'actions d'amélioration en cohérence avec les axes de la politique environnementale; • Contribuer à la dynamique d'amélioration des performances sociales et environnementales.

PROFIL:

De formation BAC+4/5 en Banque, Finance, Gestion d'entreprise ou diplôme équivalent, vous avez 2 ans minimum à un poste similaire, vous avez des compétences dans:

- L'évaluation des entreprises et analyse de risques; - L'analyse des besoins de financement/placement des entreprises; - Management et animation/motivation des chargés de comptes; - Réglementation bancaire locale et procédures internes; - Maîtrise produits/services et tarifications; - Le sens de l'écoute, le dialogue, la capacité de conviction; - Le dynamisme, le sens commercial, la prise d'initiative dans la mise en œuvre des actions commerciales; - La prise de risque, le souci de rentabilité; - Le sens de la négociation et de la vente; - Bonne maîtrises des logiciels bureautiques (Word, Excel, PowerPoint).

• Deux inspecteurs juniors

MISSIONS:

Sous la Direction du responsable de l'Audit Interne et Inspection Générale, les inspecteurs juniors auront pour missions:

- Préparer et réaliser des missions d'audit interne et d'inspection; - Rédiger des rapports d'audit et d'inspection; - Formuler et faire suivre des recommandations.

ACTIVITES DU POSTE:

- Contrôler la régularité et la sincérité des données comptables et des dossiers; - Reporter les informations qui concourent à la fiabilité des résultats;
- Assurer une veille sur des domaines de gestion sensibles ou présentant un intérêt pour la banque notamment en matière de réglementation bancaire et de bonnes pratiques; - Assurer la retransmission commentée des informations au sein des équipes; - Assister les inspecteurs/auditeurs séniors et chefs de mission dans la réalisation des missions; - Participer à la réalisation des plans de mission; - Réaliser les travaux de recherche et d'investigation; - Rédiger les premières synthèses de travail.

PROFIL:

De formation universitaire BAC+4/5 en Audit interne, finances et comptabilité ou diplôme équivalent avec une expérience d'au moins un an dans le métier d'audit idéalement dans un cabinet d'audit ou une banque.

Savoir:

- Avoir des connaissances en audit et conseil en système d'information;
- Avoir des connaissances en gestion, comptabilité et finance; - Avoir des

connaissances en langage de programmation; - Avoir des connaissances en gestion de projet; - Connaître les référentiels (COBIT, ITIL, CMMI, eSCM, ...).

Savoir-faire:

- Avoir la maîtrise de MS office (connaissances approfondies de Excel et Access); - Avoir la pratique de la réglementation CEMAC; - Concevoir un programme de mission d'audit; - Préparer les éléments nécessaires à un audit; - Transmettre des éléments nécessaires à un audit; - Avoir la connaissance de la norme ISO, ISAE, ...

Savoir-être

- Avoir l'esprit d'analyse; - Être disponible; - Avoir un bon sens organisationnel; - Être rigoureux; - Être intègre; - Avoir le sens du questionnement.

• Un Auditeur Système d'Information junior

MISSION:

Sous la Direction du responsable de l'Audit Interne et Inspection Générale, l'auditeur Système d'Information junior aura pour mission d'évaluer les risques liés aux systèmes d'information nécessaires au fonctionnement de l'entreprise.

ACTIVITES DU POSTE:

- Faire la gouvernance des systèmes d'information; - Faire l'audit informatique; - Faire l'audit d'application du logiciel de l'entreprise; - Faire l'audit de projet; - Faire la revue de migration des systèmes; - Faire l'audit de conformité réglementaire; - Faire la revue de processus informatisés sous l'angle du contrôle interne métier; - Gérer les accès, les habilitations et de la séparation des tâches dans les systèmes d'information; - Faire de l'analyse des données.

PROFIL:

De formation universitaire BAC+4/5 en Audit avec une expérience d'au moins 1 an à un poste similaire.

Savoir:

- Avoir des connaissances en audit et conseil en système d'information;
- Avoir des connaissances en gestion, comptabilité et finance; - Connaissance des métiers / produits / services bancaires; - Avoir une maîtrise des techniques d'audit; - Maîtrise de la réglementation bancaire; - Avoir une vision transversale des métiers de la banque.

Savoir-faire:

- Avoir la maîtrise de MS office (connaissances approfondies de Excel et Access); - Avoir la pratique de la réglementation CEMAC; - Avoir la connaissance de la norme ISO, ISAE, ...

Savoir-être:

- Avoir la Capacité de structuration et de restitution de l'information et d'analyse (esprit de synthèse)
- Être disponible; - Avoir la capacité à travailler en équipe; - Avoir un bon sens organisationnel; - Être rigoureux; - Être intègre; - Avoir l'esprit de curiosité; - Avoir le sens du questionnement.

Composition des dossiers de candidature:

- CV, lettre de motivation et diplôme.
- Les dossiers de candidatures doivent être envoyés, au plus tard le 18 février 2022 à l'adresse suivante: Institutionfinanciere1@gmail.com
- Aucun dossier ne sera pris en compte passé ce délai.

N.B: Seuls les candidats sélectionnés seront contactés pour un entretien.

EAU POTABLE

La Fondation SNPC installe des forages dans le Pool et les Plateaux

Vingt et une localités du Pool et des Plateaux, riveraines de la route nationale n°2, viennent d'être dotées de forages d'eau par la Fondation SNPC, le bras social de la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC) du même nom, qui a fait de "l'eau c'est la vie" l'un des axes principaux de ses interventions communautaires. Cette activité s'inscrit dans la dynamique de développement des différents départements du pays.

Pour répondre au manque d'eau potable dans plusieurs villages des départements du Pool et des Plateaux, la Fondation SNPC a financé sur fonds propres ce projet de construction de forages d'eau. Le projet intègre trois volets: l'installation des forages électriques, l'électrification des localités ciblées et la signalisation desdites localités sur la route.

Ces forages d'eau installés depuis septembre dernier et fonctionnant grâce au courant électrique, sont composés de deux cuves de 5000 mille litres chacune pour le stockage d'eau, assorties de plusieurs robinets. Ils sont dotés d'une technologie d'utilisation aisément accessible par les populations qui, elles-mêmes, devront assurer l'entretien et la maintenance, notamment à travers des jeunes préalablement formés. Au stade actuel, onze forages sont déjà opérationnels. Une délégation de la Fondation SNPC, conduite par Mme Aphrodite Oddet, cheffe de département Communication, y a effectué une visite le 2 février 2022.

Ce projet intégrateur fournit non seulement de l'eau potable à proximité des villages, mais assure également leur électrification grâce au raccordement au réseau électrique effectué

grâce au partenariat d'Energie électrique du Congo (E2C), afin de faire fonctionner les forages. L'installation des forages étant suivie de leur identification depuis la route nationale permet concomitamment de signaler la présence des villages. Il s'agit des villages situés sur les axes Yie-Odziba et Odziba-Inoni Plateaux: Massa, Nkouo, Bambou Mingali, etc.

C'est un soulagement pour ces populations qui étaient habituées à parcourir des kilomètres pour s'approvisionner en eau potable dans les forêts avoisinantes. Habitant du village Nkouo, Roger Nganongo a tenu à saluer cette initiative et remercier la SNPC. «Nous avons depuis longtemps des difficultés d'eau. Le bidon de 25 litres est vendu à 200, voire 250 francs CFA. Souvent par manque d'argent nous pouvons passer la nuit sans prendre une douche après avoir été toute la journée en forêt. Depuis que ces forages ont été installés, nous pouvons gratuitement nous approvisionner après une journée de travail. Nous remercions la SNPC et nous lui exhortons à continuer dans cet élan», a-t-il déclaré.

L'implication des populations autour de ce projet est assez prononcée en faveur de la sauvegarde des installations. Elles



Marie-Joseph Letembet répondant aux questions de la presse

ont pris en effet le ferme engagement d'éviter la répétition de l'expérience malheureuse des projets antérieurs, dont les installations, notamment le système d'alimentation électrique, ont été vandalisées. De son côté la fondation a prévu des sessions de formation aux jeunes pour permettre une bonne utilisation de ces bijoux.

Pour Simon Inkali, président du comité de village Nkouo II, toutes les dispositions sont prises pour une gestion optimale de ce point d'eau. Il a indiqué que le forage n'est ouvert que deux fois la journée sur son autorisation expresse, de 6 à 12 h et de 15 à 18 h. En outre, le passage au robinet est strictement encadré, de telle sorte que le nombre de récipients ne peut excéder quatre. Pour sa part, le chargé de discipline du forage de ce village, Vanel Ithieré, a tenu également à exprimer sa gratitude à la société SNPC et à son

directeur général. «Nous avons intérêt à préserver cet ouvrage pour notre salut. C'est pourquoi nous avons sensibilisé les populations sur le fait de verser une modique somme de 50 francs



Les populations puisant de l'eau au forage

CFA pour faire face aux travaux de maintenance et d'entretien de la machine. Nous remercions

sincèrement le directeur général Raoul Ominga pour ce don», a-t-il dit.

Exprimant leur reconnaissance pour l'installation des ouvrages d'eau, les populations du village Massa ont lancé un cri du cœur aux dirigeants de la SNPC quant aux problèmes récurrents du manque de dispensaire et d'écoles dans la localité.

Le projet d'installation des ouvrages d'eau, dans ces zones semi-arides, a un impact socio-économique non négligeable du fait que ces vingt et une localités font partie des principaux foyers agricoles qui approvisionnent la ville de Brazzaville en fougou, manioc, arachide, légumes et bien d'autres produits vivriers. La fabrication du fougou ou du manioc nécessitant une bonne quantité d'eau s'avère un calvaire pour les produc-

et pourra éventuellement alléger le prix de cette denrée sur le marché. «Avant pour fabriquer le fougou je devrais au préalable acheter de l'eau, aller au puits ou au marigot. C'était contraignant et ça prend beaucoup de temps parce que l'eau n'est pas toujours disponible, de bonne qualité et au-delà est très chère. Maintenant le forage est gracieusement installé aux portes du village, je peux m'approvisionner autant de fois pour essorer, rincer, nettoyer les tubercules et préparer le manioc dans de meilleures conditions, ce qui va améliorer sa qualité», a affirmé Bertille Safoula, une agricultrice. Selon le secrétaire général de la Fondation SNPC, Marie-Joseph Letembet, cette réalisation intègre l'un des objectifs principaux de la fondation, notamment la lutte contre la pauvreté. Elle est une réponse aux préoccupations des pouvoirs publics quant à la nécessité de rendre l'eau disponible au sein de la population, tel que l'a déclaré le Président de la République, Denis Sassou Nguesso, dans son dernier discours sur l'état de la nation.

La fondation SNPC entend, prochainement, doter d'autres localités en forages d'eau pour répondre à l'exigence "L'eau c'est la vie".

Créée en 2002, la Fondation SNPC a déjà réalisé plusieurs travaux d'intérêt public dans maints domaines, entre autres l'éducation, la santé (récemment la réhabilitation de l'hôpital pédiatrique Marien Ngouabi), l'agriculture à l'instar la création d'une école d'agriculture à Sibiti, dans la Lékoumou, en 2014. A ces actions, on peut ajouter le don de vivres et non-vivres à la Fondation Congo Assistance en 2020, suite à la crise sanitaire liée à la COVID-19.

teurs. L'installation des forages à proximité des villages réduit fondamentalement cette peine



REPUBLIQUE DU CONGO
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL



PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES POUR L'EMPLOYABILITE (PDCE)

Cofinancement Congo/Banque Mondiale

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET N° 002/PDCE/2022

EN VUE DU RECRUTEMENT DES PERSONNELS DE SUIVI TECHNICO PEDAGOGIQUE (PSTP) COMPLEMENTAIRE POUR LE SUIVI DES APPRENTISSAGES DES JEUNES DE LA SOUS COMPOSANTE 1.3 DANS LES ATELIERS DES MAITRES ARTISANS A BRAZZAVILLE ET A POINTE-NOIRE.

N° du prêt : IDA- 6815 - CG
N° de référence: CG- PDCE -156- SC- 2021

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un financement de l'Association internationale de développement (IDA) pour financer le «Projet des de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE)», et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat: «Personnel de suivi technico pédagogique (PSTP) complémentaire pour le suivi des apprentissages des jeunes de la sous composante 1.3 dans les ateliers des maîtres artisans à Brazzaville et à Pointe-Noire».

1. Objectif général

L'objectif général de la mission du Personnel de suivi technico- pédagogique (PSTP) est d'assurer l'encadrement pédagogique, le suivi de l'apprentissage et la mise en oeuvre du livre d'apprentissage par le maître artisan au profit des jeunes.

II. Qualifications et expériences requises

Formation:

- Avoir un diplôme au moins BAC+2 dans le domaine postulé ou équivalent.

Expériences professionnelles:

- Avoir une expérience professionnelle similaire/pertinente en matière d'enseignement et de suivi de formation;

- Avoir une parfaite maîtrise de l'outil informatique;
- Avoir une capacité d'expression orale et écrite;
- Avoir une capacité en rédaction des rapports, compte rendu et autres.

Langue:

- Avoir une maîtrise de la langue Française; et la connaissance des langues locales (Lingala et Kituba) est un plus.

III. Durée et lieu de la mission

La durée du contrat sera d'une (1) année à l'issue de laquelle une évaluation des performances sera réalisée dont les conclusions seront discutées entre le Coordonnateur et la Banque mondiale et serviront à décider des conditions d'un nouveau contrat.

IV. Dossier de candidature

L'Unité de Gestion du Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE), invite les candidats à fournir en français un dossier de candidature comprenant:

- Un CV détaillé à jour et concis sur support papier;
- Une lettre de motivation;
- La photocopie des diplômes; et
- Une ou des attestations de travail.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de

références de ladite mission, tous les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures, à l'adresse ci-dessous.

V. Méthode de sélection

La sélection du consultant se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'investissement (FPI) de la Banque Mondiale de juillet 2016, révisée en novembre 2017 et août 2018.

Les dossiers de candidature doivent être déposés sous plis fermés en quatre exemplaires dont un original à l'adresse ci-dessous au plus tard le 23 février 2022 à 13h00 et porter clairement la mention «Personnel de suivi technico pédagogique (PSTP) complémentaire»

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse cidessous et aux heures suivantes: du lundi au vendredi de 09 h à 14 h.

Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard le 23 février 2022 à 13 h 00 (heure locale)

Secrétariat du PDCE
A l'attention du Coordonnateur
Unité de Gestion du projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE)
Adresse: 298 rue Voula derrière la MUCODEC du Plateau des 15 ans
Tél: (00242) 06 534 89 39
Email: contact@pdce-congo.com

Fait à Brazzaville, le 08 février 2022

Le Coordonnateur du PDCE



Auxence Léonard OKOMBI

Auxence Léonard OKOMBI

MGR GELASE ARMEL KEMA, EVEQUE DE OUESSO

«Rappeler à tous et à chacun que nous formons une famille»

Nommé évêque de Ouesso en décembre 2021 par le Pape François, Mgr Gélase Armel Kema sera ordonné évêque de ce diocèse le 13 février 2022 au stade de Ouesso, en présence du chargé d'affaires à la Nonciature apostolique du Congo et de tous les archevêques et évêques du Congo. De même, plusieurs personnalités et délégations des laïcs y sont conviées. L'ordination épiscopale lui sera conférée par Mgr Victor Abagna-Mosa, archevêque métropolitain d'Owando. Ci-après l'interview du nouvel évêque de Ouesso.

***Excellence! Le 8 décembre dernier, le Pape François vous a désigné comme le successeur de Mgr Yves, en vous nommant évêque de votre ville natale, Ouesso. Comment aviez reçu cette nomination?**

**Eh bien ! Avec surprise mais aussi avec un sentiment de gratitude. Déjà depuis deux ans tout le diocèse était en attente d'un nouveau Pasteur. Et donc à ma nomination, j'ai été un peu ému considérant toute la responsabilité qu'il y a derrière cette charge.

***A vous entendre parler Mgr, cette nomination est la réponse à l'appel du Seigneur qui s'est matérialisée à travers le ministère du Pape François, en vous choisissant parmi les faibles pour conduire les destinés du diocèse de Ouesso dont vous aurez bientôt la lourde charge. N'est-ce pas?**

**Bien sûr! Cette nomination était aussi l'occasion de me rendre compte de cette grande responsabilité qui m'est donnée. Mais aussi de ma petitesse, puisque la charge est celle du Seigneur c'est lui le vrai Pasteur, le Pasteur éternel, qui nous associe à sa mission. Mais même si, nous le savons théoriquement. Lorsque, j'ai reçu cette nouvelle j'ai été vraiment renvoyé à mes propres limites, me considérant comme un prophète. Avec l'appel du Seigneur, chacun se sent toujours petit. D'ailleurs dans mon mot devant le chargé d'affaires à la Nonciature, j'ai rappelé un passage du Pape Jean Paul II à l'occasion du Jubilé des prêtres en l'an 2000. Je cite: «Le ministère sacerdotal est une charge qui se renouvelle par la grâce de Dieu. Mais celui qui reçoit cette grâce est le premier à être émerveillé.» Effectivement, c'est ce sentiment que j'ai. Je suis émerveillé d'avoir été choisi par le Seigneur à travers le ministère du Pape François.

***Vous vous sentiez comme le jeune David?**

**Bien sûr! On se sent toujours dépourvu. Il y a beaucoup d'autres prophètes qui peuvent personnifier ce sentiment de petitesse devant la charge qui nous incombe. On peut penser à Jonas qui a fui carrément, Amos également. Et beaucoup d'autres qui se sont sentis tous petits devant la charge du Seigneur. Mais en même temps, c'est une occasion pour demander la grâce du Seigneur, l'ajout, pour pouvoir se maintenir dans un esprit de prière et de service.

***Excellence, par un jeu de circonstances d'autant plus extraordinaire qu'elle n'avait été préméditée, votre nomination a coïncidé avec la solennité de l'Immaculée conception. Nous osons croire que cette coïncidence vous invite à votre ministère épiscopal, celui de conduire le peuple de Dieu qui est dans La Sangha, à la lumière du ministère de la Vierge Marie, Mère de l'Eglise. N'est-ce pas?**

**Bien sûr! Cette coïncidence avec la solennité de l'Immaculée conception de la Bienheureuse Vierge Marie est un appel, comme nous le savons, la Vierge Marie c'est le modèle des disciples qui a su dire Oui au Seigneur sans hésitation, en lui faisant confiance que sa grâce est nécessaire pour accomplir la mission qu'il nous confie. J'ose croire en cette coïncidence et surtout en l'aide de la communauté qui nous aidera à mener à bien cette charge que nous avons reçue du Pape François et de l'Eglise.

***Depuis l'annonce officielle de votre nomination comme nouvel évêque de Ouesso jusqu'à ce jour. Qu'est es ce qui a changé dans votre vie?**

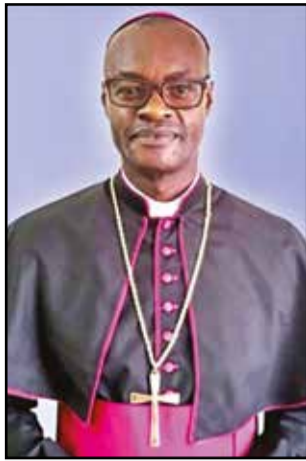
**Je ne sais pas si vous voulez parler des changements physiques. Il n'y en a pas. Mais ce qui est sûr, il y a eu la prise de conscience progressive parce que je n'ai jamais médité ou concouru pour devenir évêque. Donc, je m'émerveille d'avoir été nommé. Je l'ai accepté de tout mon cœur me confiant à la force de l'Esprit Saint qui guide l'Eglise. Je suis donc dans cette position en attendant mon sacre dans cette prise de conscience et de prière pour que le Seigneur.

***Actuellement vous êtes professeur résidant aux Grands séminaires de Brazzaville. Comment en êtes-vous reçu?**

**Franchement, j'ai été agréablement surpris par les confrères prêtres, la communauté les séminaristes, les religieuses et même les habitants de Kinshasa où nous sommes. J'ai été accueilli avec beaucoup de joie et de ferveur. J'en étais émerveillé. En même temps, c'est un appel à la responsabilité. Ils reconnaissent dans ma modeste personne un appelé du Seigneur à qui ils font confiance. Je demande après cet accueil chaleureux dont je suis reconnaissant que le travail du Seigneur se fasse toujours avec ardeur.

***L'histoire retiendra que Mgr Kema est le troisième évêque de Ouesso. Vous en êtes en fier?**

**Fierté! Si vous voulez. Pourquoi pas. Mais si vous parlez de symbolisme. Disant qu'étant troisième évêque depuis la création de notre diocèse en 1983. Je me sens honoré du fait que mes prédécesseurs ont été des bâtisseurs. Mgr Hervé Itoua qui a été le premier évêque de Ouesso a eu tout à faire. Il a engagé des travaux pour la construction des édifices comme l'évêché, le séminaire et beaucoup d'autres. Il a organisé efficacement la vie pastorale. Et c'est même lui qui nous a envoyés au séminaire. Je suis fier d'avoir Mgr Itoua comme père et prédécesseur. Et après lui nous avons eu Mgr Yves Marie Monot qui a continué avec cet élan. Avec lui, l'accent a été sur la formation du personnel, les prêtres, séminaristes et catéchistes. Et depuis qu'il



Mgr Gélase Armel Kema

est là le diocèse a maintenant beaucoup de prêtres. Et donc conscient de cette histoire et m'inscrivant dans cette histoire, je ne peux poursuivre ces œuvres. Construire l'Eglise pas seulement, les bâtiments mais aussi, la communauté diocésaine à l'image de celle du premier siècle uni par la foi, le sacrement. Mais surtout par l'amour et l'accueil des uns et autres.

***Quelles sont vos priorités?**

**Les priorités ne sont pas personnelles ou celles de l'évêque. Elles sont celles de l'Eglise. Et quelles sont ces priorités? D'abord: l'évangélisation porte la Bonne Nouvelle. Ça, c'est la mission que l'Eglise a reçue de son Divin Fondateur Jésus. Cette Bonne Nouvelle comporte une diversité en soi. La première, annoncer Jésus: Annoncer Jésus, cela implique un certain nombre de choses, par exemple pour le cas de notre diocèse de Ouesso, il y aura sûrement la formation de la jeunesse qui est désœuvrée. Aussi la formation scolaire, il n'y a pas beaucoup de bacheliers dans notre diocèse. Ce qu'il y a l'impact sur le plan vocationnel. Donc, nous allons nous atteler à cette mission, celle d'apporter la Bonne Nouvelle de Jésus, en n'oubliant pas les impacts socio-culturels que cela implique. Nous avons un clergé dynamique qui est conscient de cela. Et depuis quelques années, le diocèse s'est engagé sur la voie de communication. Nous avons: une radio qui fonction depuis

2006, tout un système éducatif de la maternelle au lycée. Ainsi, nous nous inscrivons à cela, tout en espérant que nous allons faire un pas de plus à l'édification de l'Eglise qui est à Ouesso.

***Quelles en sont vos relations avec les évêques?**

**J'ai de très bons rapports avec les évêques du Congo. En dehors de cette nomination avec les uns nous sommes du même diocèse, et les autres nous collaborons dans le cadre de la Conférence épiscopale. Bref, nous avons des relations cordiales. Ils m'ont accueilli avec joie en m'adressant des messages de félicitations et d'encouragements. Et j'en suis reconnaissant.

***Que signifie pour vous être évêque au milieu des vôtres?**

**Un chrétien, c'est avant tout être témoin du Christ. Et donc peu importe le milieu où nous sommes. Alors c'est plus exigé lorsqu'on est chez soi. Mais avec la grâce du Seigneur, nous réussissons à être de témoins crédibles au milieu de nos communautés, familles et amis. Et nous demandons la Grâce du Seigneur, disais-je, d'être la lampe allumée au cœur de notre Département.

***Aviez-vous un message?**

**Alors, l'idée c'est de rappeler cet enseignement des évêques d'Afrique centrale en l'an 2000, dans lequel les évêques ont rappelé que l'Eglise est une famille de Dieu. Donc s'il y a un message, c'est de rappeler à tous et à chacun que nous formons une famille. Nous devons prier les uns pour les autres. Que cette famille prie pour ses membres afin de consolider notre unité d'enfants de Dieu. Et comme disait Saint Paul, nous devons nous revêtir les sentiments qui sont ceux du Christ. Ainsi donc, je profite de votre micro pour lancer un appel au peuple de Dieu et aux Congolais de nous, (moi et mon diocèse), porter dans leur prière pour la gloire de Dieu.

Propos recueillis par Severin Mouce

REMERCIEMENTS

«Après mon passage sur la terre, je m'en vais vers la vie éternelle». Arraché à l'affection des siens le 2 décembre 2021, M. Guillaume MALOUMBY, ancien chef des dépôts et ancien inspecteur des dépôts d'Hydro-Congo, qui nous a quittés à l'âge de 84 ans, a été inhumé le 15 décembre 2021 au cimetière de Mafouta à Brazzaville. La messe de suffrage a été célébrée en l'église Notre-Dame des Victoires de Ouenzé.

Père de famille joyeux, il a passionnément servi son Eglise par sa délicatesse, sa bonté, après la disparition de son épouse, et a élevé ses enfants dans la droiture et la fidélité à l'Eglise.

Il a fructifié les talents reçus à la paroisse Notre-Dame des Victoires où il fut président du Conseil pastoral paroissial pendant plusieurs années et membre de l'Association «Bana sango Grivaz» (ASMICO), formée des anciens élèves des écoles Saint Michel et Immaculée conception.

Ses enfants Sr Olga, Jean-Jacques, André Vital, Patrick, Raymond Bernard, Ralph Christian, Bénédicte N.S; ses petits-fils, petites-filles et arrière-petites-filles, profondément touchés par l'assistance spirituelle, morale et matérielle dont ils ont été l'objet lors de son décès, remercient de tout cœur tous ceux et toutes celles qui leur ont témoigné de la sympathie au cours de cette douloureuse épreuve.

Une messe d'action de grâces a été célébrée à son intention le dimanche 23 janvier 2022, en la basilique Sainte-Anne du Congo.



DIOCESE DE NKAYI

Mgr Daniel Mizonzo a célébré ses 20 ans d'épiscopat

Les chrétiens du diocèse de Nkayi étaient en liesse samedi 29 janvier 2022, avec la célébration extérieure de la fête de Saint Thomas d'Aquin, qui a coïncidé avec celle d'un triple événement: vœux de nouvel an de l'Ecole catholique, port des toges académiques et vingt ans d'épiscopat de Mgr Daniel Mizonzo, évêque du lieu. D'abord à travers une messe solennelle en la cathédrale Saint Louis de Nkayi, puis lors d'une cérémonie dans l'enceinte de l'évêché. Entre autres invités, il y avait la ministre Jacqueline Lydia Mikolo des Petites et moyennes entreprises, Mgr Simon-Pierre Sita, évêque orthodoxe.



Photo d'ensemble à l'issue de la messe

La messe a rassemblé plusieurs invités, notamment les autorités locales et celles venues d'autres coins du pays ainsi que les élèves de l'Ecole catholique. Au cours de celle-ci, le peuple de Dieu a également prié pour Mgr Louis Portella Mbuyu, évêque émérite de Kinkala, nommé le 30 novembre 2001 avec Mgr Mizonzo et ordonné à Rome, en Italie, le même jour, par le Pape Jean-Paul II, le 6 janvier 2002. Ce jour-là, avaient aussi été ordonnés évêques: Mgr Marcel Utambi Tapa, archevêque de Kisangani, président de la Conférence épiscopale nationale du Congo (CENCO) en RD Congo et une dizaine d'autres dont des nonces apostoliques.



Les élèves pendant la messe

Dans son homélie (Sg 7,7-16; Ps 18; Mt 23,8-12), s'interrogeant sur ce que les hommes demandent souvent à Dieu, comparativement au roi Salomon qui n'avait demandé que la sagesse, Mgr Daniel Mizonzo a précisé que «les choses de la terre, les biens même subjectifs comme la beauté, la santé vont rester à la terre; ils sont passagers et éphémères». L'évêque a exhorté à assumer avec humilité les titres que portent certains citoyens de la terre: Sa Sainteté le Pape ou le Souverain pontife, Son Eminence le Cardinal, Son Excellence Mgr, Révérendissime, Père, Abbé, Sœur religieuse. Il a ainsi interpellé les responsables d'Eglise, lui-même y compris: «Tous ces titres, chers confrères prêtres, nous devons les mériter, nous devons les porter avec humilité, simplicité, sans orgueil. Comme le soulignait Jésus, quiconque s'élève sera abaissé, et quiconque s'abaisse sera élevé». Circonstance oblige, Mgr Mizonzo, chercheur et philosophe, a présenté de façon succincte la figure de Saint Thomas d'Aquin (1225-1274), dominicain et docteur de l'Eglise, né en Italie (Naples), qui a consacré l'essentiel de sa vie à l'enseignement de la doctrine chrétienne. D'ordinaire, la fête de ce personnage illustre du Moyen âge, disciple de Saint Albert le Grand est célébrée le 28 janvier, date du transfert de son corps à Toulouse, en France, en 1369. Sa vie est caractérisée par l'humilité, la sagesse et la foi, qu'il a communiquées aux hommes de son temps. Il fut proclamé patron des écoles et universités catholiques par le Pape Léon XIII.

Dans son mot de remerciements, l'évêque de Nkayi, président de la Conférence épiscopale du Congo, président de la Commission diocésaine de l'école d'enseignement catholique a rappelé aux enseignants et apprenants le rôle de celle-ci résumé dans la trilogie: former, instruire et éduquer.

La cérémonie de présentation des vœux de nouvel an a connu trois temps forts. D'abord la prière du vicaire général, l'abbé Pierre Pandzou, puis le mot du directeur diocésain de l'école catholique, Albert Mangoubi qui a présenté les vœux à l'évêque au nom de sa structure, et enfin l'allocation de Mgr Daniel Mizonzo, à travers laquelle, il a présenté à son tour les vœux à son clergé et aux invités. Il a également fait la description des deux toges et des deux toques qui lui ont été remises récemment par l'Université catholique d'Afrique centrale (UCAC) basée à Yaoundé, au Cameroun. Il a par ailleurs édifié l'auditoire en lui présentant l'ossature de cette institution qui regroupe six pays, et où il est à la fois professeur de métaphysique et membre du Conseil supérieur.

Aristide Ghislain NGOUMA

PAROISSE NOTRE-DAME DES VICTOIRES DE OUENZE

Mgr Bienvenu Manamika a exhorté le peuple de Dieu à réciter le chapelet

Quatrième paroisse de l'archidiocèse de Brazzaville à recevoir l'actuel archevêque de Brazzaville depuis sa prise de possession canonique, la communauté paroissiale de Notre-Dame des Victoires de Ouenze était comblée de joie d'accueillir Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville, samedi 15 et dimanche 16 janvier 2022, deuxième dimanche du temps ordinaire. La veille, l'archevêque a rencontré les deux conseils paroissiaux, les religieuses et les prêtres œuvrant dans cette paroisse.

Présidée par l'archevêque, la messe dominicale qui a eu lieu sur le parvis du podium installé à l'entrée du presbytère, a été concélébrée par plusieurs prêtres dont ceux de l'équipe presbytérale conduite par le père Jonas Clotaire Bangui, curé de cette paroisse dédiée à la Vierge Marie. Plusieurs personnalités de divers rangs ont marqué par leur présence cette messe mémorable, au nombre desquelles MM. Juste Désiré Mondélé, député de la deuxième circonscription de Ouenze, conseiller spécial auprès du Chef de l'Etat, Marcel Ganongo, administrateur-maire de l'arrondissement 5 Ouenze, et bien d'autres, aux côtés des religieuses de diverses congrégations, et des fidèles laïcs de la paroisse,

mobilisés en grand nombre pour garantir un accueil chaleureux et sincère au pasteur de l'Eglise de Brazzaville. Le début de la messe a été marqué par le mot de bienvenue du curé de la paroisse qui a souhaité à tous et à chacun une cordiale bienvenue en cette heureuse circonstance ayant coïncidé avec le 74^e anniversaire de cette paroisse. L'homélie de l'archevêque s'est articulée autour de trois concepts : l'attention, l'intercession et l'exhortation. Se basant sur le récit des noces de Cana, en Galilée, dans l'évangile selon saint Jean, le prédicateur a attiré l'attention de l'auditoire sur l'attitude de Marie qui avait fait attention sur le fait que le vin pouvait manquer à cette fête nuptiale et est allée en parler à son fils Jésus qui



L'archevêque entouré des concélébrants

accomplit son premier miracle en transformant l'eau en vin. Ce faisant, l'archevêque a recommandé aux chrétiens de réciter régulièrement le chapelet afin de bénéficier des grâces de la puissance de l'intercession de la Vierge Marie auprès de son fils. Aussi, le prélat a prêché l'unité de l'archidiocèse qui est un seul et même diocèse de Goma Tsétsé à La Léfini, de Linzolo à Ngabé, à Mbé qui est sous la houlette d'un même pasteur choisi par le Saint-Père, qui donne les mêmes orientations pastorales, en vue de paître le troupeau de Dieu vers de verts

pâturages. Peu avant la fin de la messe animée par la chorale «Mama Elombé» composée de toutes les chorales paroissiales fusionnées, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou a remercié tous les participants à la messe, notamment les prêtres, les religieuses, les autorités et tous les fidèles laïcs pour avoir participé à cette mémorable Eucharistie et leur a recommandé de demeurer attachés à Marie qui est la porte qui conduit vers Jésus.

Gislain Wilfrid BOUMBA

PAROISSE SAINT PIERRE CLAVER DE BACONGO

La chorale Tanga-ni-Tanga a lancé les festivités des 60^e, 61^e et 62^e anniversaires

Fondée le 25 décembre 1959 par M. Bruno Baongo d'heureuse mémoire, et quelques compagnons, sous la gouvernance du révérend père Armand Flamand, la chorale Tanga-ni-Tanga de la paroisse Saint Pierre Claver de Baongo a lancé les festivités des 60^e, 61^e, et 62^eme anniversaires de son existence, dimanche 30 janvier 2022, en l'église Saint Pierre Claver de Baongo, à la messe de 11h. Ces festivités atteindront l'apogée le dimanche 22 mai 2022.

Présidée par l'abbé Donatien Bizabolou, vicaire épiscopal chargé des vocations, des séminaires et du clergé, en lieu et place de l'archevêque empêché, la messe a été concélébrée par les pères Brel Daouda Malela, vicaire épiscopal chargé de la vie consacrée, supérieur de la Région Cardinal Emile Biayenda de la Congrégation du Saint Sacrement, Raphaël Bazebizonza, supérieur des Jésuites au Congo, Jean de Dieu Passy, curé de la paroisse Saint Pierre Claver de Baongo, Thomas Boudzoumou, prêtre de la congrégation du Saint Sacrement, et l'abbé Yvon Ndalla, prêtre de l'archidiocèse de Brazzaville. Plusieurs personnalités de divers rangs ont marqué cette célébration eucharistique, parmi lesquelles Mme Simone Loubienga, administratrice-maire de l'arrondissement 2 Baongo, M. Jean Bosco Mahoungou, administrateur-maire de Mindouli, et bien d'autres.



Mme Julienne Ntsiété Bissambou

historiques et les mérites qui ont émaillé l'itinéraire de la chorale Tanga-ni-Tanga qu'il connaissait depuis sa tendre jeunesse. Peu avant la fin de la messe animée par la chorale à l'honneur, le curé de la paroisse Saint Pierre Claver de Baongo est intervenu pour remercier la chorale Tanga-ni-Tanga (avec ses 305 membres répartis comme suit: 223 choristes chantants et 82 choristes non chantants) pour sa féconde et fructueuse expérience dans l'évangélisation par le chant, et a rendu grâce à Dieu pour le parcours historique de cette chorale, l'une des premières à Brazzaville, à chanter à quatre voix et précurseur, sinon initiatrice de la messe de 11h à Saint Pierre Claver.



L'abbé Donatien Bizabolou entouré des concélébrants



Une vue de la chorale Tanga-ni-Tanga animant la messe

Mme Julienne Ntsiété Bissambou, présidente de la chorale Tanga-ni-Tanga, a prononcé le mot de circonstance. Elle a livré quelques repères historiques importants et a dégagé les lignes directrices de leurs ambitions. Intervenant en dernier lieu, l'abbé Bizabolou a loué l'itinéraire et le cursus de la chorale Tanga-ni-Tanga émaillé des zones d'ombres et de lumières. Il a rappelé à la mémoire collective certains grands noms qui ont fait l'honneur et l'histoire de la

chorale Tanga-ni-Tanga.
Gislain Wilfrid BOUMBA

VI^e DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE-C-

«Heureux les pauvres! Quel malheur pour vous les riches!»

Textes: Jr 17, 5-6; Ps 1, 1-2, 3,4,6; 1 Co 15,12.16-20; Lc 6, 17.20-26

Frères et sœurs, la trame scripturaire de l'évangile de ce dimanche nous présente les béatitudes peintes par Saint Luc. De là ressortent quatre bénédications et quatre malédictions. Du latin "béatitudo", la béatitude désigne le bonheur. Jésus en prenant notre condition humaine est venu embrasser nos misères et nos souffrances. Lui étant riche de condition divine, s'est abaissé et s'est fait pauvre pour nous enrichir de sa pauvreté.

Saint Ignace de Loyola disait: «Dieu ne peut pas être absent dans un monde qu'il a créé». Devant la famine, la souffrance, la guerre, Dieu est présent il connaît nos soucis existentiels. Il apporte une consolation, heureux les pauvres.

Par ailleurs, Jésus n'est pas contre les riches, seulement, il a besoin des riches humbles qui ne se recroquevillent pas dans leur tour d'ivoire pour mater les autres, il n'a pas besoin de ces riches qui abusent de leur richesse dans la gabegie, dans l'égoïsme et l'autoritarisme. Jésus Christ veut des riches humbles qui mettent leur avoir au service des plus faibles de la société. Finalement à quoi sert la richesse si elle n'est pas un secours pour les pauvres. Saint Matthieu est clair: «Que sert à l'homme de gagner l'univers, s'il vient à perdre son âme» Mt 16, 26.

Oui Seigneur, donne-nous un cœur qui sache se détacher des biens temporels qui nous font oublier Dieu. En effet obnubilé par les biens de ce monde certains mettent Dieu dans les tiroirs, c'est cela que le Seigneur condamne. Dans un monde où le culte de la personnalité est au centre, la première lecture de ce dimanche nous rappelle ce qui suit: «Maudit soit l'homme qui met sa foi dans un mortel qui s'appuie sur un être de chair tandis que son cœur se détourne du Seigneur.»

Une parole significative qui nous rappelle que notre confiance absolue doit se reposer en Dieu et non sur des êtres de chair dont la vie est évanescence. Le Psalmiste nous dit: «met ta confiance dans le Seigneur et agit bien» Ps 36. Autrement, le pauvre, c'est celui qui n'a pas d'autres recours que le Seigneur, il ne compte que sur Dieu. Il s'agit même dans sa souffrance d'être avec Jésus, souffrir avec le fils de l'homme; en effet, la communion à Jésus Christ est source de gaieté et d'allégresse autrement tout doit être vécu en Dieu; Sainte Thérèse le disait en ce sens: «une souffrance vécue avec amour produit toujours du fruit et du fruit en abondance». Jésus Christ est venu prendre nos souffrances nous devons dorénavant et déjà lui confier notre vie. Comme le dit le Magnificat: «Il renverse les puissants de leur trône, il élève les humbles».

Ainsi, avons-nous besoin de la foi comme évoquée dans la deuxième lecture, une foi en Jésus Christ mort et ressuscité pour vivre pleinement les béatitudes, il faut chercher Dieu c'est cela la foi; le trouver, c'est l'espérance; le connaître c'est l'amour; le sentir c'est la paix; le goûter, c'est la joie.

Prions frères et sœurs que nous soyons des chrétiens humbles à l'image des «anawin» comblés dans un monde rempli d'indifférence. Cela étant faisant nôtre cette assertion du pape Paul VI dans Populorum progressio: «Il ne s'agit pas de vaincre la faim ni même de faire reculer la pauvreté, il s'agit de construire un monde où la pauvreté ne soit pas un vain mot, un monde où le riche puisse s'asseoir à la même table que le pauvre Lazare.» En un mot, nous devons construire un monde sans inégalité où règnent la joie et la paix.

Abbé Ander KETIKETI
(frère et serviteur)

IN MEMORIAM

Sœur Romance MIAMBANZILA et toute la famille MIAMBANZILA commémorent la date du décès de leur père, grand-père: Joseph MIAMBANZILA.

12 février 2021 – 12 février 2022, une année s'est écoulée depuis ton départ Papa. De savoir que là-haut tu as trouvé la paix, la sérénité et le bonheur que tu mérites, nous aide à accepter le vide laissé par ton absence. Puisse-tu toujours veiller sur nous. Que le Bon Dieu t'accorde sa miséricorde.

Papa Joseph, Pépé Joseph, tu restes gravé dans nos cœurs. Au ciel, au ciel, au ciel, nous nous reverrons un jour. . .

Des intentions de prière seront élevées vers le Seigneur en sa mémoire, au cours des messes célébrées en l'église Saint Pie X de l'OMS, le samedi 12 février à 6h15 et le dimanche 13 février 2022, à 6h 30.

Que ceux qui l'ont connu aient une pensée pieuse pour lui.
Union de prières!



Composition du Bureau de la Chorale Tanga-ni-Tanga

- 1- Présidente: Julienne Ntsiété Bissambou
- 2- Vice-président: Médard Benazo
- 3- Secrétaire général: Michel Nkodia
- 4- Secrétaire général adjoint: Ignace Jean de Dieu Massamba
- 5- Administratrice générale des biens: Lucie Germaine Balembogata Mouanga
- 6- Administrateur général adjoint des biens: Fernand Nkodia
- 7- Commissaire du contrôle et d'évaluation: Michel Bernard Malonga
- 8- Coordonnateur du comité des encadreurs: Jean de Dieu Nzalankazi
- 9- Directeur technique: Noël Didier Baongo.

PORT AUTONOME DE POINTE-NOIRE

Le Comité de pilotage s'engage à la simplification des formalités de passage

Dans le cadre de l'accompagnement de son programme de modernisation des infrastructures, le Port autonome de Pointe-Noire (PAPN) avait bénéficié d'une subvention de l'Agence française de développement (AFD), afin de financer le renforcement de ses capacités commerciales et de les accroître. Lundi 24 janvier dernier, une session du Comité de pilotage sur le plan d'actions de facilitation et d'implication du passage portuaire a eu lieu. Elle a été présidée par Séraphin BHALAT, directeur général du Port autonome de Pointe-Noire, accompagné de Guénoé Mbongo Koumou, directeur général des Douanes et des droits indirects du Congo, en présence des directeurs généraux du partenariat public-privé.

La session s'inscrivait dans la suite des travaux lancés en novembre 2015, afin de poser son cadre de suivi. Le Comité de pilotage avait été mis en place par le ministère des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande, en octobre 2015. Ce Comité est le premier cadre formel d'échanges et de dialogue entre les acteurs de la place portuaire de Pointe-Noire. Et le rapport diagnostic a mis en évidence, entre autres, la complexité de la chaîne de passage portuaire

révélant des procédures redondantes. Au cours de cette session, divers points de réflexion ont été conduits: sur la situation du passage portuaire, de la marchandise, le point sur la mise en œuvre du protocole d'accord sur l'interconnexion, le démarrage de la mission d'appui financier par l'Union européenne. Grâce aux appuis multiformes de tous les acteurs publics et privés, le plan d'action élaboré et mis en œuvre a permis d'obtenir des résultats perceptibles comme la clarification du



Séraphin Bhalat



Pendant la session

rôle des acteurs mandatés aux frontières ainsi que le recommande le décret du 11 mars 2019 pour un point de contrôle unique des marchandises à la sortie et à l'entrée du port, l'obligation du transfert électronique, la construction de nouvelles voies de construction et de voies de circulation, l'élaboration d'un nouveau plan permettant une me-

lleure orientation des flux dans la zone portuaire, etc... Au cours de cette session, le directeur général a souligné que grâce aux appuis multiples de tous les acteurs publics-privés, le plan d'action élaboré et mis en œuvre a permis d'obtenir des résultats probants. « Ces actions ont permis de réduire les délais de passage de la marchandise de 26 jours au 31 décembre 2015 à 15 jours au 31 décembre 2021. Ces résultats sont le fruit de notre volonté sans faille de ne ménager aucun effort via le dialogue entre les acteurs pour améliorer la compétitivité de la place portuaire de Pointe-Noire, afin de la mettre à la hauteur des attentes de l'économie nationale et sous-régionale », a dit le directeur général du Port autonome de Pointe-Noire.

MINISTERE DES FINANCES, ET DU BUDGET
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES DU KOUILOU
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE POINTE-NOIRE CITE

ANNONCE LEGALE
N°001/2022/MFBPP/DGID/DEFFD/DDIDK/
BCHPF-PN.CITE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière de Pointe-Noire Cité, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles et requérants suivants :

N°	N° DE REQUISITION	REFERENCES CADASTRALES	QUARTIERS	ARR./DPT	REQUERANTS
1	11444 du 11/10/2021	Pille(s) : 12 Bloc : 92 Section : T Superficie : 504,00m ²	MAHOUATA	03	TOMBE BIKINDOU Rexi Elder
2	11056 du 16/04/2021	Pille(s) 04 Bloc : 106 Section : T Superficie : 120,00m ²	MAHOUATA	01	MBOUNGO NKAYA Philippe
3	11499 du 09/11/2021	Pille(s) 04 Bloc : 59 Section : BC Superficie : 150,00m ²	MPAKA (KM8)	03	BATSIMBA Karl-Henz CLchinel Martial
4	10954 du 19/02/2021	Pille(s) 02 et 04 Bloc : 16 Section : ABZ Superficie : 1000,00m ²	VILLAGE DIOSSO	LOANGO	BISSAY née DOUDY Cécile Flore
5	29060 du 22/06/2020	Pille(s) 09 et 10 Bloc : 110 Section : BY5ème t. Superficie : 1000,00 m ²	COTE MATEVE	06	ATTOH Pierre Alain
6	10532 du 15/07/2020	Pille(s) 09 Bloc : 57 Section : CG Superficie : 500,00m ²	KOUFOLI (Famille Tchinioka Koufoli)	05	NGONO Jean Desi Bonheur
7	11356 du 25/08/2021	Pille (s) 06bis et 07 bis Bloc : 124 Section : AF Superficie : 487,57m ²	SIAFOUMOU	05	LOEMBA née PANGOU Gisèle
8	11358 du 25/08/2021	Pille (s)03 bis Bloc : 124 Section : AF Superficie : 1075,27m ²	SIAFOUMOU	05	LOEMBA André Raphaël
9	27928 du 28/06/2018	Pille (s) 10 bis Bloc : 202 Section : CG Superficie : 500,00m ²	KOUFOLI	05	TSOULANKIE Patricia
10	11123 du 28/05/2021	Pille(s) 10 bis Bloc : 56 Section : AF Superficie : 250,00m ²	SIAFOUMOU	05	ASSONGO BONDO Jakez
11	11274 du 19/07/2021	Pille(s) 05 Bloc : 79 Section : U Superficie : 499,89m ²	TIE-TIE (FOUCKS)	03	KIMBATA Brigitte
12	11228 du 18/06/2021	Pille(s) 04 Bloc : 136 Section : T Superficie : 300,00m ²	MAHOUATA	01	MBETE née MASSAMBA Rebecca
13	11117 du 25/05/2021	Pille (s) DOMAINE Bloc : / Section : / Superficie : 19000,00m ²	LIAMBOU	LOANGO	Frères Mineurs Franciscains (Eglise Catholique)
14	11311 du 04/08/2021	Pille (s) 04 Bloc : 41 Section : ACM1 Superficie : 500,00m ²	TCHIFOUNGOU (File Tchifoungou)	04	ZANNOU François de Borgia
15	11119 du 25/05/2021	Pille (s) 7 Bloc : 8 bis Section : U Superficie : 317,00m ²	MATENDE	02	MATONDO Angelo Marvel
16	10975 du 03/03/2021	Pille(s) 9 Bloc : 53 Section : ACL1 Superficie : 500,00m ²	NGOUAMBOUSSI (File Loussimina)	05	GNOUNDOU GOMA Darset Brige Aristide
17	10470 du 19/06/2020	Pille(s) 01 Bloc : 122 Section : J Superficie : 192,37m ²	KM4	01	MAMPOLO NGANGA Providence Fredlande
18	10096 du 04/09/2019	Pille (s) 02 Bloc : 108 Bis Section : ACM2 Superficie : 450,00m ²	VINDOULOU (Famille Tchifoungou)	04	SHERI Jean Aude Juvet
19	8936 du 27/12/2017	Pille (s) 04 et 05 Bloc : 05 Section : CG 2ème tranche Superficie : 764,00m ²	KOUFOLI 2 (Famille Kondi Tchitali)	05	OKO IGNANGA Treacy Abigaël
20	9460 du 25/09/2018	Pille (s) 14 Bloc : 57 Section : CG 2ème tranche Superficie : 400,00m ²	KOUFOLI	05	MOUEME KONGO Amour Séphora
21	11359 du 25/08/2021	Pille (s) 02 Bloc : 41 Section : AF Superficie : 539,72m ²	SIAFOUMOU	05	PANGOU Gisèle
22	10994 du 11/03/2021	Pille (s) 04 Bloc : 83 Section : ABZ1 Superficie : 500,00m ²	POINTE INDIENNE (File Tchiminina)	LOANGO	HAÏDARA HALIMA Ryme
23	28324 du 21/12/2020	Pille (s) 07 Bloc : 01 Section : AD Superficie : 354,50m ²	MBOTA RAFFINERIE	05	SAMBA TALL
24	10024 du 06/08/2019	Pille (s) 04 Bloc : 40 Section : ABW Suite Superficie : 250,00m ²	MONGO MPOUKOU	05	YOKA Monange Dieu-Veille
25	10691 du 10/09/2020	Pille (s) 02 Bloc : 283 Section : ACK Superficie : 500,00m ²	NGOUAMBOUSSSI	05	ITOUA KIOKOLO Chancel
26	137 du 27/11/2009	Pille(s) 01 Bloc : 108 Section : CK Superficie : 450,00m ²	MONGO KAMBA	04	LASCOPY Typhaine Bénédicte Espérance V.Y.
27	136 du 27/11/2009	Pille (s)04 Bloc : 247 Section : CK1 Superficie : 480,00m ²	MONGO KAMBA	04	LASCOPY Typhaine Bénédicte Espérance V. Y.
28	11541 du 01/12/2021	Pille (s)07 Bloc : 177 Section : AE Superficie : 500,00m ²	SIAFOUMOU (Famille MPENGA)	05	KEKOLO Muriel Reine Angèle
29	11232 du 22/06/2021	Pille (s) 08 Bloc : 57 Section : AF Superficie : 500,00m ²	SIAFOUMOU	05	MBOUMBA Magloire Luc Anocet
30	8942 du 28/12/2017	Pille (s) 07 Bloc : 89 Section : BW Suite 1ère T Superficie : 250,02m ²	MPANGA (Famille MPANGA)	05	ALAKOUAR née GAMBOU MANDET Lydie
31	11439 du 07/10/2021	Pille(s) 05 Bloc : 167bis section : AL Superficie : 263,31m ²	LOANDJILI	04	DOKO Julienne
32	11361 du 30/08/2021	Pille (s)07 Bloc : 36 section : AG Superficie : 500,00m ²	TCHIALI	05	MOULERI Adrien Paul René
33	10962 du 24/02/2021	Pille(s) 12 Bloc : 23 section : AG Superficie : 500,00m ²	TCHIALI	05	POATY Charles Hermelan Mouriak
34	10881 du 31/12/2020	Pille(s) 10 Bloc : 111 section : U Superficie : 500,00m ²	TIE-TIE	03	BANGA PAMBOU Albertine Simone
35	11403 du 22/09/2021	Pille(s) 3 Bloc : 67 bis section : AG Superficie : 500,00m ²	TCHIALI	05	IBATA OKALOBÉ Luc Walter
36	11083 du 04/05/2021	Pille(s) 02 Bloc : 143 section : AW Superficie : 400,00m ²	MONGO KAMBA	04	ONKOUNA née OBIEN EKOBO Shella Sylvanie
37	11408 du 24/09/2021	Pille(s)04 Bloc : 241 section : ACF Superficie : 500,00m ²	MONGO KAMBA	04	AMBORA Clency Pascal Leger
38	11461 du 19/10/2021	Pille(s) 255 et 261 Bloc : 02 section : H Superficie : 5250,00m ²	Quartier 31 Juillet	01	ISSAKA Antoine
39	11409 du 24/09/2021	Pille (s) 13 Bloc : 35 section : BG Superficie : 486,75m ²	MPAKA	03	BINAMIKA BEASSI Ruth Armela
40	11251 du 02/07/2021	Pille(s) 02 Bloc : 226 Section : CK1 Superficie : 500,00m ²	MONGO KAMBA (Clan TCHIFOUTI)	04	Erstants RAT : RAT Maxime Alain Marie Baptiste ; RAT Raphaël Emmanuel Marie Maurice ; RAT Louise M.E

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000, portant Régime de la Propriété Foncière).

Le chef de bureau de la Conservation
Florent MAVOUNGOU

Fait à Pointe-Noire, le 31 Janvier 2022



**AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
(SERVICES DE CONSULTANTS-FIRMES)**

REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DU PLAN, DE LA STATISTIQUE
ET DE L'INTEGRATION REGIONALE,

Projet de Développement Intégré des Chaines de Valeurs Agricoles au Congo
(PRODIVAC)

AMI N°021-PPM /MEPSIR/UCP-PRODIVAC 2022 pour le recrutement de deux (02) Cabinets de Consultants chargés de réaliser les études, contrôle et surveillance des travaux d'infrastructures d'eau et d'assainissement, dans les Départements de la Bouenza, du Pool et des Plateaux

Secteur: Agriculture

Référence de l'accord de financement: Prêt FAD 2000200004602

N° d'identification du Projet: P-CG-A0-002

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt du Fonds Africain de Développement (FAD) afin de couvrir le coût du Projet de Développement Intégré des Chaines de valeurs Agricoles au Congo «PRODIVAC», et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat: «Recrutement de deux (02) cabinets de consultants chargés de réaliser les études, contrôle et surveillance des travaux d'infrastructures d'eau et d'assainissement, dans les Départements de la Bouenza, du Pool et des Plateaux».

2. Les services prévus au titre de ce contrat permettent aux firmes retenues, de réaliser les études de construction des infrastructures hydrauliques, sur la base de l'inventaire des infrastructures décrits dans le rapport d'évaluation. Les études techniques devront établir un programme prioritaire de construction de 20 citernes d'eau et de 20 forages équipés de pompes à motricité humaine, dans les zones à haut potentiel de production agricole et halieutique les plus enclavées et aux agglomérations disposant des services essentiels. Spécifiquement, il s'agira pour les études de: (1) obtenir pour le compte du Projet des demandes d'aménagement des points d'eau sélectionnés et la lettre d'engagement pour la prise en charge de leur gestion dès la remise officielle de ceux-ci par le Projet et toutes les autorisations requises pour la mise en œuvre des travaux (autorisations de construire, certificats de

propriété, etc.), (2) diagnostiquer les points d'eau existants dans le périmètre, évaluer les besoins d'eau à satisfaire; (3) procéder à la collecte des données pluviométriques journalières et mensuelles des zones couvertes par les ouvrages, (4) dimensionner les différentes composantes du point d'eau (en fonction des besoins, de la pluviométrie, de la consommation journalière/mensuelle, etc.), y compris des infrastructures connexes, il s'agit pour chaque citerne d'eau ou forage aménagé: un bac de rouissage de 2m sur 3, un abreuvoir pour petits ruminants, un bloc de latrine à 4 compartiments (notes de calculs pour le dimensionnement des ouvrages), (5) estimer les coûts de réalisation et les coûts d'exploitation prévisionnel (opération, entretien), rapportés au m3 d'eau produit, (6) élaborer les spécifications techniques des différentes infrastructures (citerne/forage, bassin de rouissage, abreuvoir et bloc de latrines), (7) élaborer les différents plans de détails indispensables au montage du dossier d'appel d'offres (DAO): (plan détaillé de chaque ouvrage, plan de masse pour chaque site) et (8) faire le métré et dresser les pièces dessinées, les devis descriptifs et quantitatifs des travaux de chaque ouvrage. Le contrôle des travaux consiste généralement à assurer la qualité des ouvrages construits à travers les différentes phases (Phase de démarrage des travaux, en cours de travaux et enfin des travaux). La mission est d'une durée de trois (03) mois. Voir les Termes de Références (TDR) pour plus d'informations.

3. L'Unité de Coordination du projet PRODIVAC, ci-après dénommée «l'Organe d'Exécution, (OE) en sigle» invite les Consultants (firmes) à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expé-

rience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations susmentionnées (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions semblables, disponibilité de personnel qualifié et expérimenté, etc.). Les consultants peuvent s'associer pour augmenter leurs chances de qualification.

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection se feront conformément à la politique et au Manuel des Opérations de passation des marchés du Groupe de la Banque Africaine de Développement, édition d'Octobre 2015, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse: <http://www.afdb.org>.

5. Les consultants (firmes) intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires (notamment les Termes de références) à l'adresse mentionnée ci-dessous aux jours et heures d'ouverture des bureaux suivantes: de lundi à vendredi, de 09h00 à 15 h00, heure locale (TU+1).

6. Les expressions d'intérêt doivent être rédigées en français et déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 21 février 2022 à 12 h 00, heure locale (TU+1) et porter expressément la mention suivante: «AMI N°021-PPM/MEPIR/UCP-PRODIVAC 2022: Recrutement de deux (02) cabinets de consultants chargés de réaliser les études, contrôle et surveillance des travaux d'infrastructures d'eau et d'assainissement, dans les Départements de la Bouenza, du Pool et des Plateaux», ou transmis par mail en format PDF à l'adresse ci-après:

Unité de Coordination du PRODIVAC

A l'attention de: Monsieur le Coordonnateur du PRODIVAC

N°13 de la rue Duplex, secteur Blanche Gomez
Brazzaville-Congo
Tél: (242) 04 464 31 31/ 06 612 76 84/
E-mails: prodivaccongo@gmail.com/
pat.2016.otonghos@gmail.com.

Fait à Brazzaville le, 08 Février 2022

Le Coordonnateur Adjoint du PRODIVAC

Marcel Dieudonné N'ZEMBA



**AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
REPUBLIQUE DU CONGO**

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DU PLAN,
DE LA STATISTIQUE
ET DE L'INTEGRATION REGIONALE

(SERVICES DE CONSULTANTS INDIVIDUELS)

Projet de Développement Intégré des Chaines de Valeurs Agricoles au Congo
«PRODIVAC»

AMI N° 040-PPM/MEPSIR/UCP-PRODIVAC 2021 pour le recrutement d'un Consultant Individuel chargé de l'élaboration d'un manuel de référence pour la mise en place d'un système de gestion environnementale et sociale (SGES) pour chaque chaîne de valeurs ciblée par le PRODIVAC.

Secteur: Agriculture

Référence de l'accord de financement: Prêt FAD 2000200004602

N° d'identification du Projet: P-CG-A0-002

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt du Fonds Africain de Développement (FAD) afin de couvrir le coût du Projet de Développement Intégré des Chaines de valeurs Agricoles au Congo «PRODIVAC», et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le recrutement d'un Consultant Individuel chargé de l'élaboration d'un manuel de référence pour la mise en place d'un système de gestion environnementale et sociale (SGES) pour chaque chaîne de valeurs ciblée par le PRODIVAC.

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent essentiellement l'élaboration d'un manuel de référence pour un système de gestion environnementale et sociale adapté aux entreprises agricoles pour chaque chaîne de valeurs tout en garantissant que les politiques environnementales nationales et celles du bailleur sont adéquatement prises en compte, et que les activités des entreprises sont en conformité avec ces politiques. De manière spécifique, il s'agira de: (1) Identifier et décrire les éléments constitutifs du SGES qui doivent être interconnectés, de manière à aider à évaluer, à contrôler et à systématiquement améliorer la performance environnementale et sociale de l'entreprise; (2) Rédiger un manuel pour chaque chaîne de valeurs et (3) Assurer la formation des utilisateurs. Voir les Termes de Référence (TDR) pour plus d'informations.

3. La mission se déroulera sur une période maximale de 60 jours, à compter de la signature du contrat. Elle se déroulera

en République du Congo: Brazzaville et les départements ciblés (Plateaux, Bouenza, Pool) et au siège du consultant. Les ateliers de validation du document de base sur le manuel et de formation des utilisateurs se dérouleront dans les départements.

4. L'Unité de Coordination du projet PRODIVAC, ci-après dénommée «l'Organe d'Exécution, (OE) en sigle» invite les consultants individuels intéressés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (composition du dossier: (i) lettre de motivation, datée et signée, (ii) Curriculum-Vitae (CV) daté, signé et récent mettant en exergue les prestations similaires et/ou les missions justifiées par les attestations de bonne exécution, et (iii) copies certifiées de diplômes pertinents y compris celles des contrats analogues).

5. Les qualifications, compétences et expériences du Consultant Individuel à retenir devra:

- Avoir un diplôme d'enseignement supérieur minimum BAC+5 dans le domaine des sciences de l'environnement, du développement social, de la gestion des ressources naturelles ou disciplines équivalentes;
- Avoir une expérience d'au moins 10 ans en gestion environnementale et sociale dont cinq (5) ans en évaluation environnementale et sociale;
- Avoir réalisé au moins deux (02) missions similaires de rédaction des manuels de référence pour un système de gestion environnementale et sociale avec succès durant les cinq (5) dernières années pour des projets financés par les bailleurs internationaux (BAD, Banque mondiale, AFD et autres);
- Avoir animé au moins deux (02) ateliers de formation ou de

renforcement des capacités dans le cadre de l'appropriation des manuels de référence pour un système de gestion environnementale et sociale ou dans des missions similaires;

- Avoir la maîtrise du français parlé et écrit est indispensable;
- Avoir une bonne capacité rédactionnelle et communicationnelle.

6. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection se feront par comparaison des CVs conformément à la politique et au Manuel des Opérations de passation des marchés du Groupe de la Banque Africaine de Développement, édition d'Octobre 2015, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse: <http://www.afdb.org>.

7. Les consultants individuels intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires (notamment les Termes de références) à l'adresse mentionnée ci-dessous aux jours et heures d'ouverture des bureaux suivantes: de lundi à vendredi, de 09h00 à 15 h00, heure locale (TU+1).

8. Les expressions d'intérêt doivent être rédigées en français et déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 21 février 2022 à 12 h 00, heure locale (TU+1) et porter expressément la mention suivante: «AMI N°013/MEPIR/UCP-PRODIVAC 2021: RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGÉ DE L'ÉLABORATION D'UN MANUEL DE RÉFÉRENCE POUR LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME DE GESTION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE (SGES) POUR CHAQUE CHAÎNE DE VALEURS CIBLÉE PAR LE PRODIVAC.», OU transmis par mail en format PDF à l'adresse ci-après:

Unité de Coordination du PRODIVAC

A l'attention de: Monsieur le Coordonnateur du PRODIVAC

N°13 de la rue Duplex, secteur Blanche Gomez
Brazzaville-Congo
Tél: (242) 06 612 76 84 /04 464 31 31
E-mails: prodivaccongo@gmail.com/
pat.2016.otonghos@gmail.com.

Fait à Brazzaville le, 08 Février 2022

Le Coordonnateur Adjoint du PRODIVAC

Marcel Dieudonné N'ZEMBA

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNANGAISE
Notaire à Pointe-Noire
1 Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO
Vers le rond-point Mess Mixte de Garnison
Immeuble MORIJA, 1er étage, Centre-ville
B.P.: 1431; Tél.: 05 736 64 64
République du Congo

INSERTION LEGALE

«IC Pharma» SARL
Société à Responsabilité Limitée
Capital social de Francs CFA: Un Million (1 000 000)
Siège social: Quartier Loandjili, derrière Louis Grégory, POINTE-NOIRE,
REPUBLIQUE DU CONGO
RCCM: CG-PNR-01-2022-B12-00007

Il ressort d'un acte authentique reçu par le Notaire soussigné, le 24 décembre 2021, enregistré à Pointe-Noire, folio 244/3, n° 2058, la création d'une société ayant les caractéristiques suivantes: FORME: Société à Responsabilité Limitée (SARL);

OBJET: La société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger:

- Représentation de laboratoires pharmaceutiques ;
- Promotion et commercialisation du médicament ;
- Mise à disposition d'équipements et réactifs médicaux et de laboratoires ;
- Importation et fabrication de spécialités pharmaceutiques ;
- Analyse et contrôle pharmaceutiques et biomédicaux ;
- Qualité et normalisation des produits.

Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes;

DENOMINATION: «IC Pharma» SARL ;

SIEGE SOCIAL: Pointe-Noire, Quartier Loandjili, derrière Louis Grégory, République du Congo ;

DUREE: 99 ans, à compter de son immatriculation au R.C.C.M. ;

GERANCE:

- Monsieur Rodrigue KOMBILA MAVOUNGOU est nommé en qualité de gérant de la société, pour une durée indéterminée ;

RCCM: CG-PNR-01-2022-B12-00007 ;

DEPOT LEGAL: Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 14 janvier 2022, sous le numéro CGPNR-01-2022-B-00083.

Fait à Pointe-Noire, le 19 janvier 2022.

**Pour avis,
Maître Christèle Elianne
BOUANGA-GNANGAISE,
Notaire.**

Société ORYX PETROLEUM CONGO
Société Anonyme, au capital de 10.000.000 F. CFA, RCCM: 11 B 2572

AVIS DE LIQUIDATION DES BIENS DE LA SOCIÉTÉ (Deuxième insertion)

Par jugement, Rôle Commercial n°445, Répertoire n°128, du 24 mars 2021, le Tribunal de Commerce de Pointe-Noire a prononcé la liquidation des biens de la Société ORYX PETROLEUM CONGO SA, Société Anonyme au capital de 10.000.000 F. CFA, dont le siège social est à Pointe-Noire, S/C Cabinet PricewaterhouseCoopers Tax & Légal, au 88 avenue de Général de Gaulle, Centre-ville, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de ladite ville sous le numéro RCCM CG/PN R/11 B 2572, et ayant son Représentant Légal, Monsieur Vance QUERIO, domicilié à Genève, Tél.: 05.513.13.53.

La date provisoire de cessation des paiements est fixée au 11 Août 2020.

Monsieur M'BODE Julien César, Magistrat, est désigné Juge Commissaire.

Madame Olgah Ghislaine TSONO, demeurant à Pointe-Noire, numéro de Téléphone: 064951760, est nommée en qualité de syndic.

Conformément à l'article 37 de l'Acte Uniforme OHADA portant Organisation des Procédures Collectives d'Apurement du Passif, nous reprenons, ci-après, les dispositions de l'article 78: «A partir de la décision d'ouverture du redressement judiciaire ou de la liquidation des biens et jusqu'à l'expiration d'un délai de soixante (60) jours suivant la deuxième insertion dans le journal d'annonces légales de l'Etat partie concerné, tel que défini à l'article 1-3* ci-dessus, tous les créanciers composant la masse, à l'exception des créanciers d'aliments, doivent, sous peine de forclusion, produire leurs créances auprès du syndic.

Les créanciers domiciliés hors du territoire national où la procédure collective a été ouverte bénéficient d'un délai de quatre-vingt-dix (90) jours pour produire leurs créances.

La même obligation est faite au créancier qui a introduit, avant la décision d'ouverture, une procédure en condamnation en vertu d'un titre ou, à défaut de titre, pour faire reconnaître son droit.

La production interrompt la prescription extinctive de la créance».

En conséquence, tous les créanciers sont tenus de produire leurs créances au plus tard le 04 Mars 2022, pour ceux domiciliés en République du Congo, et le 04 Avril 2022, pour ceux domiciliés hors du territoire national.

Lieu: Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, porte n°28, au Palais de Justice, Centre-ville, Téléphone: 064951760/068370475

**Pour Avis.
Le Greffier en chef du Tribunal de commerce de Pointe-Noire**

AFRICA TAX & LEGAL SERVICES

En sigle «ATLS»

B.P.: 1233, Pointe-Noire

RCCM: CG-PNR-01-2019-BI6-00010

VULCAIN CONGO

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE

Au capital de 3 000 000 F. CFA

Siège Social: 327, Avenue Marien Ngouabi, Imm. SCI les cocotiers,

Pointe-Noire, République du Congo

RCCM: CG-PNR-01-2015-B13-00062

ANNONCE LEGALE

Aux termes du procès-verbal des décisions Mixtes de l'Associé Unique, du 03 Décembre 2021 de la société VULCAIN CONGO, l'Associé Unique décide qu'il n'y a pas lieu de prononcer la dissolution anticipée de la société, malgré la perte constatée au cours de l'exercice écoulé.

Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire du procès-verbal de l'Associé Unique sous le numéro CG-PNR-01-2022-B-00247, du 31 Janvier 2022.

Inscription modificative au RCCM de Pointe-Noire, sous le numéro N°CG-PNR-01-2015-B 13-00062, du 31 Janvier 2022.

Pour avis.



EXTENSION Avis d'appel d'offres 22_RFGS_163077

Objet

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT NATIONAL CHARGE DE REALISER LA REVUE DE LA GOUVERNANCE DES URGENCES DE SANTE PUBLIQUE AU COURS DE LA RIPOSTE A LA PANDEMIE DE LA COVID-19 EN REPUBLIQUE DU CONGO

Date de l'appel d'offres	12 janvier 2022
Date de clôture prorogée pour la réception des manifestations d'intérêt	14 février 2022
Numéro de référence	22_RFGS_163077

1. Introduction

Catholic Relief Services (CRS) est une organisation à but non lucratif, constituée en vertu des lois du District de Columbia, États-Unis, ayant son principal siège au 228 W. Lexington Street, Baltimore, Maryland 21201, États-Unis, opérant en République du Congo avec un protocole d'accord signé en Octobre 2018 avec le Gouvernement de la République du Congo. Depuis 2018, CRS travaille avec le Ministère de la Santé à travers le Programme National de Lutte Contre le Paludisme sur le renforcement de la lutte contre le paludisme sous financement du Fonds Mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (Le Fonds Mondial). Parmi les interventions prévues dans le cadre de la subvention actuelle C19RM, il est prévu la réalisation de la revue de la gouvernance des urgences de sante publique au cours de la riposte à la pandémie de la Covid-19 en République du Congo. De ce fait, CRS cherche à recruter un consultant local qui aura à réaliser cette activité.

2. Objectif General

Conduire la revue d'étape (Intra-Action Review) de la gouvernance nationale et infranationale de la riposte à la pandémie de la COVID-19 en République du Congo, y compris l'incidence de ses relations internationales.

3. Objectifs spécifiques :

* Réaliser une étude diagnostique sur le management de la riposte à la pandémie de la Covid-19 en dégagant les forces, les faiblesses et les recommandations ;
* Formuler des recommandations.

4. Methodologie

Le Consultant national dans le cadre de la mission devra :
* Réaliser une revue documentaire et le benchmarking ;
* Elaborer des outils de collecte des données ;
* Former et déployer des enquêteurs sur le terrain principalement à Brazzaville, Pointe-Noire et à Pokola dans la Sangha ;
* Produire un rapport d'étude assorti des recommandations.
* Organiser un atelier de validation du rapport d'étude.

2. Livrables

Au terme de la consultation, les livrables suivants sont attendus :
* Rapport diagnostique de la revue de la gouvernance de la riposte à la Covid-19 ;
* Rapport de l'atelier de validation du rapport d'étude.
Les fournisseurs désireux de prendre part à ce marché peuvent retirer le Dossier d'Appel d'Offres au bureau de CRS sis Près de l'école Rêmo sur l'Avenue du Tribunal, Quartier Air Afrique, Centre-ville, Brazzaville, République du Congo ou en faire la demande par email à l'adresse électronique bidcg@crs.org

IMMOBILIER

Le Gouvernement entend maîtriser l'urbanisation incontrôlée des grandes villes

Les premières rencontres nationales de l'immobilier et de l'urbanisme tenues les 4 et 5 février 2022 au Centre international de conférences de Kintélé se sont achevées sur une note positive. Plusieurs acteurs gouvernementaux, des collectivités locales et de la société civile y ont mis à contribution leur expérience sur la problématique du logement avant de dégager des pistes de solutions, en vue de faciliter l'accès de la population à une habitation décente et à moindre coût.

Selon une étude de la Banque mondiale publiée en 2020, plus de 70 % de la population congolaise vit dans un espace urbain, ce qui fait du Congo l'un des pays les plus urbanisés au monde. Seulement, cette forte urbanisation se heurte à la prolifération des habitations précaires tant du fait de l'emploi des matériaux de construction dérisoires que de l'usage des terrains non sécurisés.

Cela prend de plus en plus de l'ampleur malgré l'existence sur le plan réglementaire des schémas directeurs de construction et institutionnel d'un système tripartite de structures d'appui à la construction. Au nombre de celles-ci se trouvent la société de promotion immobilière (SO-PRIM), l'agence foncière pour l'aménagement des terrains (AFAT) et la Banque congolaise de l'habitat (BCH).

Pendant deux jours, les experts issus de domaines d'études variés ont jeté un regard transversal et croisé sur ces questions, afin de consolider la planification urbaine sur l'érection des logements durables et résilients.

Le défi est immense, a reconnu

le ministre en charge de l'Urbanisme Josué Rodrigue Nguonimba qui a fait savoir que ces préoccupations intègrent la vision du développement du Gouvernement, celle de doter l'ensemble de la population des logements sains dans un environnement sécurisé avec toutes les commodités sociales de la vie urbaine. Tenant compte du fait que la



Les officiels posant après l'ouverture des travaux

promotion immobilière fait partie des principaux axes du Plan national de développement (PND) 2022-2026, les experts ont recommandé de rendre opérationnel le fonds national de l'habitat et de renforcer les capacités de la Banque congo-



Firmin Ayessa

laise de l'habitat. Cette banque a besoin de plus de financement pour remplir de façon

optimale ses missions d'appui à la construction, car selon les estimations de la Banque mondiale le taux d'octroi du crédit immobilier est de moins de 2%. Par ailleurs, les partenaires au développement comme l'UNESCO s'engagent à ac-



Josué Rodrigue Nguonimba

compagner le Gouvernement dans l'amélioration du cadre de vie urbain à travers le concept de "Villes intelligentes" basé sur l'approche dualiste, alliant nouvelles technologies et idéaux humanistes. Ainsi, à travers son réseau de villes de l'UNESCO, l'agence onusienne a développé une coopération d'assistance technique et d'échange d'expérience pour l'amélioration de la qualité de vie dans les villes.

A noter que l'ouverture des assises a été placée sous les auspices du ministre d'Etat, de la Fonction publique, du travail et de la sécurité sociale Firmin Ayessa, en présence de plusieurs membres du Gouvernement, des chefs d'agences des Nations unies au Congo, de la représentante de la Banque mondiale au Congo...

E.M.-O

UNIVERSITE MARIEN NGOUABI

Les autorités de l'établissement refusent d'appliquer une décision de justice

En avril 2021, pour la troisième fois consécutive, la direction de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines (FLASH) de l'Université Marien Ngouabi a annulé la soutenance de Master en psychologie sociale de l'étudiant Milandou Ulrich Luther. L'affaire portée au tribunal administratif de Brazzaville a abouti à la condamnation, en avril 2021, de l'Université Marien Ngouabi, qui doit payer la somme de 5. 234 300 F.CFA pour préjudice causé et programmer de nouveau la soutenance. Depuis lors, les responsables de l'établissement universitaire n'entendent pas exécuter la décision de justice.

C'est un véritable acharnement contre lui, proteste Luther Ulrich Milandou; «un abus d'autorité et une rébellion des responsables de l'Université Marien Ngouabi vis-à-vis du pouvoir judiciaire». Inscrit régulièrement au parcours de Master en psychologie pour deux ans à compter de l'année académique 2015-2016, l'étudiant Ulrich Milandou a cependant passé six années de suite dans un feuilleton rocambolesque. Après deux années de préparation sous le thème: «L'usage du proverbe dans la communication sociale au Congo», il s'est vu annuler sa soutenance pour la première fois en 2018, au motif que le contenu de son mémoire était insuffisant, selon le rapport établi par Auguste Nsonsissa, responsable du parcours Sciences humaines et sociales de la FLASH.

L'impétrant se conforme alors aux directives, et sa soutenance est fixée au 3 mars 2020

conformément à la note portant nomination des jurys de soutenance des étudiants en Master, au titre de l'année académique 2018-2019, signée le 19 février 2020 par Omer Massoumou, actuel doyen de la FLASH. Cette fois-ci, le chef du département de psychologie, Nicaise Nguimbi, sans explication officielle ni note administrative, annule pour la deuxième fois la soutenance, le jour même de l'activité en présence du jury régulièrement constitué et des parents venus assister l'impétrant. Officieusement, le motif d'annulation serait l'inexistence de l'option psychologie sociale à la FLASH. Informés de la situation et malgré les multiples recours de l'intéressé appuyé par un huissier de justice, le recteur de l'époque Jean Rosaire Ibara et le doyen Omer Massoumou n'ont pu résoudre l'affaire. Saisi par la victime, le tribunal administratif de Brazzaville va condamner le 07 avril 2021 l'université à payer



La façade de la FLASH

à titre de préjudice la somme 5. 234 300 F.CFA et à reprogrammer la soutenance.

Selon le tribunal, malgré l'inexistence de l'option psychologie sociale, l'établissement est coupable du fait qu'il a autorisé l'étudiant de s'y inscrire, de mener des recherches sous la direction d'un enseignant et d'être programmé pour une soutenance, sous-entendant que le comité scientifique de l'établissement avait validé ce mémoire. Par conséquent l'université ne saurait se prévaloir de sa propre turpitude.

Fort du jugement du tribunal, Ulrich Milandou a tenté en vain de se voir programmer pour la troisième fois. Il affirme que «le doyen de la FLASH, Omer

Massoumou, lui a demandé de faire appel aux magistrats du tribunal pour le faire soutenir". De même, les injonctions du ministre de l'Enseignement supérieur, Mme Delphine Adouki, à l'endroit du président de l'Université Marien Ngouabi, Gotran Ondzoto, pour la reprogrammation de cette soutenance sont restées lettre morte.

Actuellement l'étudiant Ulrich Milandou et son huissier s'apprêtent à porter plainte au pénal et au civil contre le président de l'université Marien Ngouabi et ses collaborateurs pour refus d'appliquer une décision de justice et abus d'autorité.

Germaine NGALA

ASSOCIATION NOUVELLE LIKOUALA ÉMERGENTE

Une collecte de fonds pour désenclaver la Likouala

C'est à peine croyable. Tout un département, la Likouala, dans la partie septentrionale, est coupé du reste du pays! Cela fait un bon moment, en effet, que ses populations n'y ont vu ni avion, ni tout autre véhicule. Et comme si cela ne suffisait pas, une société forestière privée a retiré les deux bacs de franchissement des rivières Ibenga et Motaba, rendant impossible l'approvisionnement de cette région. Cette situation déplorable n'a pas laissé de marbre Eddie Sergio Malanda, président de l'association Nouvelle Likouala émergente (NLE). Il a, en effet, lancé une collecte de fonds pour la construction des ponts à Sambala et Bissambi, actuellement inaccessibles par véhicules. La cérémonie a eu lieu le samedi 5 février 2022, à la commune de Ouenzé, le 5^e arrondissement de Brazzaville. Elle était placée sous le thème: «Ensemble, collectons les fonds pour booster et motiver le Gouvernement de nous construire des ponts de Sambala et Bissambi pour faciliter la libre circulation de la population de la Likouala».



Les participants à la cérémonie

«La Likouala est actuellement coupée des autres départements, y compris Brazzaville. Ce qui nous met en difficulté. D'où, nous avons eu cette initiative de lancer cette quête, afin de trouver des solutions pour faire de sorte que les populations de la Likouala puissent avoir leur liberté de circulation, dans les jours à venir. Nous allons faire la tournée, nous irons aussi dans les autres communes et, certainement, dans les autres départements pour chercher à avoir quelque chose, afin de contribuer à cette quête dont le délai est de deux mois. Il y a urgence, les populations pleurent, souffrent. Donc, nous essayons d'avoir le maximum de ce qu'on peut et puis, la suite, ce sera au Gouvernement qui est habilité à construire de gros ouvrages... Avec cette coupure, c'est quasiment impossible de vivre. On a des malades là-bas qui ne peuvent plus accéder aux soins. Non seulement il n'y a pas de médicaments sur place, mais quand bien même il y en a, ils coûtent plus cher. Ce qui fait que le département est isolé», a expliqué le président de Nouvelle Likouala émergente. Il pense que l'accent doit d'abord être mis sur la construction des ponts.



Pendant le lancement de la collecte

«La Likouala est un département qui est enclavé. Il ne peut avoir d'émergence sans routes. Les routes sont un bon moyen de communication. A travers les routes, on peut tout faire. D'où, on s'est dit, la voie routière dans la Likouala est très importante, parce que c'est par-là que transitent beaucoup de choses. Vous savez que la Likouala est frontalière à la Centrafrique, au Cameroun, en passant par Ouesso, mais la seule voie, c'est là où il y a un problème de pont, celui de Lissambi et Sambala. Donc, si on commence par-là, je crois que d'autres alternatives seront prises en compte», s'est-il justifié. «Nous avons un problème de malades qu'on ne sait plus comment évacuer sur Brazzaville. Les gens meurent à Impfondo (ndlr: la capitale de la Likouala), parce qu'il manque de produits pharmaceutiques. Les prix des denrées alimentaires ont augmenté aussi parce que les voies de communication n'existent presque plus. La seule compagnie aérienne qui desservait la Likouala, c'était TAC. Aujourd'hui, nous avons appris qu'il y a deux mois qu'il y a eu un vol, mais le billet est vendu à 75 000 F.CFA. C'est trop cher pour un paysan qui a déjà du mal à s'acheter un médicament», s'est plaint Davy Martial, un ressortissant de la Likouala.

A signaler que les travaux de construction des ponts sur les rivières Motaba, à Sambala, et Ibenga, à Bissambi, sur l'axe Dongou, Boyélé-Enyellé, dans le département de la Likouala, lancés par le Gouvernement en 2020, dans le cadre d'un programme pluriannuel sur l'ensemble du territoire national, sont à l'arrêt.

Sévérine EGNIMBA

ANNONCES



AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DU PLAN, DE LA STATISTIQUE
ET DE L'INTEGRATION REGIONALE



(SERVICES DE CONSULTANTS INDIVIDUELS)
Projet de Développement Intégré des Chaines de Valeurs Agricoles au Congo
« PRODIVAC »

AMI N° 014/MEPSIR/UCP-PRODIVAC 2022 Pour le Recrutement d'un consultant individuel Chargé de l'élaboration d'une stratégie de communication du PRODIVAC

Secteur : Agriculture

Référence de l'accord de financement : Prêt FAD 2000200004602

N° d'identification du Projet : P-CG-A0-002

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt du Fonds Africain de Développement (FAD) afin de couvrir le coût du Projet de Développement Intégré des Chaines de valeurs Agricoles au Congo « PRODIVAC », et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le recrutement d'un Consultant Individuel chargé de l'élaboration d'une stratégie de communication du PRODIVAC.

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent essentiellement l'élaboration d'une stratégie de communication afin de permettre au PRODIVAC d'avoir un impact réel et positif à travers le contenu qui sera proposé, un contenu simple, court et suffisamment clair à l'endroit de toutes les parties prenantes du projet. Tous les supports de communication, avec un accent particulier sur les médias électroniques, seront mis à contribution. De manière spécifique, il s'agira de: (1) Proposer un positionnement assorti de messages-clés, aussi bien au plan interne qu'externe; (2) Proposer une liste de médias (presse écrite et audiovisuelle, Internet, réseaux sociaux, etc.) sur lesquels s'appuiera la communication, tout en définissant les bases de travail avec eux; (3) Proposer les axes de communication, le contenu éditorial (centres d'intérêt, angle de traitement, etc.) ainsi que les formats et les principaux éléments d'identité visuelle, pour chaque support de communication envisagé et en fonction de la cible, (4) Proposer, en plus des éléments ci-dessus, les grandes lignes d'une base de données pour le site Internet, qui sera mise à jour directement par le personnel du projet et dont le contenu sera affiché par des pages dynamique et (5) proposer un montage institutionnel permettant la mise en œuvre aisée de ces activités (en interne, en agence ou autre) avec la répartition des tâches de communication au niveau du personnel. La Mission est d'une durée de soixante (60) jours ouvrables.

3.L'Unité de Coordination du projet PRODIVAC, ci-après dénommée « l'Organe d'Exécution, (OE) en sigle » invite les consultants individuels intéressés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leurs

capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (composition du dossier : (i) lettre de motivation, datée et signée, (ii) Curriculum-Vitae (CV) daté, signé et récent mettant en exergue les prestations similaires et /ou les missions justifiées par les attestations de bonne exécution, et (iii) copies certifiées de diplômes pertinents y compris celles des contrats analogues).

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection se feront par comparaison des CVs conformément à la politique et au Manuel des Opérations de passation des marchés du Groupe de la Banque Africaine de Développement, édition d'Octobre 2015, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

5. Les consultants individuels intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires (notamment les Termes de références) à l'adresse mentionnée ci-dessous aux jours et heures d'ouverture des bureaux suivantes : de lundi à vendredi, de 09h00 à 15 h00, heure locale (TU+1).

6. Les expressions d'intérêt doivent être rédigées en français et déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 23 février 2022 à 12 h 00, heure locale (TU+1) et porter expressément la mention suivante : « AMI N°014/MEPIR/UCP-PRODIVAC 2022 : RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGÉ DE L'ÉLABORATION D'UNE STRATÉGIE DE COMMUNICATION DU PRODIVAC. », ou transmis par mail en format PDF à l'adresse ci-après :

Unité de Coordination du PRODIVAC

A l'attention de : Monsieur le Coordonnateur du PRODIVAC
N°13 de la rue Duplex, secteur Blanche Gomez Brazzaville-Congo
Tél : (242) 06 612 76 84/06 858 92 75/04 464 31 31
E-mails : prodivaccongo@gmail.com/pat.2016.otonghos@gmail.com.

Fait à Brazzaville le, 03 février 2022

Le Coordonnateur du PRODIVAC

Benoît NGAYOU

MINISTRE DES FINANCES, ET DU BUDGET
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES DU KOUILOU
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE POINTE-NOIRE CENTRE

ANNONCE LEGALE

N°05/2022/MFBPP/DGID/DEFFD/DDIK/BCHPF-PN. CENTRE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière de Pointe-Noire Centre, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles et requérants suivants :

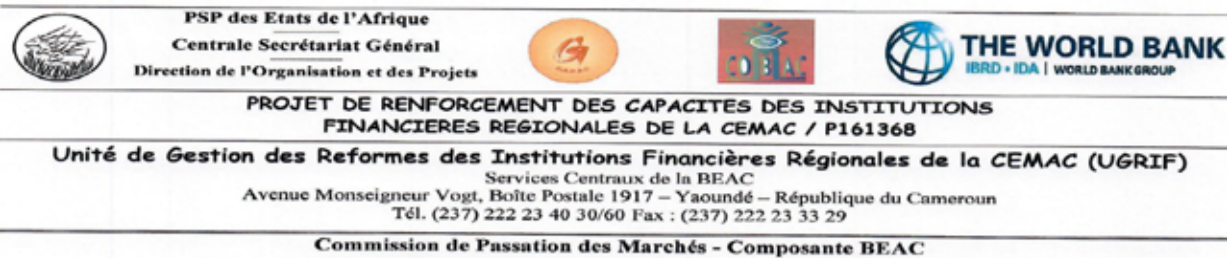
N°	N° DE REQUISITION	REFERENCES CADASTRALES	QUARTIER	ARR./DPT	REQUERANTS
1	29586 DU 24/02/2021	Plle(s) 13 Bloc 222 Section BM ² Superficie 500,00 m ²	NGOYO	Arr,06	MIYALOUKAYA Prince
2	29745 DU 02/07/2021	Plle(s) 01, 02, 03, et 04 Bloc / Section / Superficie 2000,00m ²	Nti Tchilimbou(loango)	Arr /	BALOU Prisca Bénédicte
3	29496 DU 14/12/2020	Plle(s) 04 Bloc 88 bis Section BN Superficie 500,00m ²	NGOYO	Arr, 06	BOUESSE Jean Pierre
4	29556 DU 29/01/2021	Plle(s) 06 bis Bloc 91 Section BF Superficie 411,31 m ²	NGOYO	Arr,06	IMPOUMA MBENGUE Yamelly
5	29495 DU 11/12/2020	Plle(s) 08 Bloc 94 Section Bx Superficie 500,00 m ²	DJENO	Arr,06	FOUABOUO Benie
6	29533 DU 11/01/2021	Plle(s) 03 Bloc 90 Section BG Superficie 320,00m ²	MPAKA X-OR	Arr,06	MATENGAMANY Calixte Nathan Aimé
7	29856 DU 13/09/2020	Plle (s) 08 bis Bloc 150 Section BM Superficie 162,96 m ²	NGOYO	Arr, 06	Dieuveille Nicole NGANGOU OYINIMA
8	29704 DU 11/06/2021	Pilles(s) 04 Bloc 240 Section BM Superficie 400,00m ²	NGOYO	Arr, 6	NSIMBA BAKALA Eulalie Pierrette
9	29776 DU 28/07/2021	Pilles(s) 02 Bloc 171 Section BM Superficie 500,00 m ²	NGOYO -CMA	Arr,06	NGOMA MOUFOUMA Laura Angela
10	29717 DU 18/06/2021	Plle(s) 02 Bloc 36 Section N Superficie 500,00 m ²	MPAKA	Arr, 06	NKOMBO Martine
11	29671 DU 12/05/2021	Plle(s) 07 Bloc 239 bis Section BM Superficie 624,11 m ²	NGOYO	Arr, 06	KOMBO-TSITOUO Nelly, Neville, John Schadrac, Bénédicte, Nesta
12	29784 DU 30/07/2021	Plle(s) 18 Bloc 64 Section M ² Superficie 247,50 m ²	TCHIMBAMBA	Arr, 001	KOUNNOU Nassirou Charavin Climac
13	29124 DU 13/07/2020	Plle(s) 07 à 09 Bloc 119 Section BY 1ère T Superficie 800,00 m ²	NGOYO	Arr, 06	HOUANDI BOUMBA Cedrick Nery
14	28402 DU 15/04/2019	plle(s) 08 Bloc 110 Section BS Superficie 407,00 m ²	TCHIMBAMBA	Arr, 01	PANGOU Gisèle
15	29893 DU 15/10/2021	Plle(s) 03 et 05 Bloc 50 Section ABZ1 Superficie 1000,00 m ²	POINTE INDIENNE	Arr/	IWANDZA Didier Narcisse
16	29896 DU 15/10/2021	Plle(s) / Bloc / Section T. rural Superficie 1000,00 m ²	Villages des pêcheurs	Arr /	IWANDZA Didier Narcisse
17	29897 DU 15 /10/2020	Plle(s) 01 et 02 Bloc 10 Section T. rural Superficie 625,00 ,00m ²	POINTE INDIENNE	Arr/	IWANDZA Didier Narcisse
18	29892 DU 15/10/2021	plle(s) / Bloc / Section T.rural Superficie 500,00 m ²	Villages des pêcheurs	Arr, /	IWANDZA Didier Narcisse
19	29895 DU 15/10/2021	Plle(s) domaine Bloc / Section T. rural Superficie 2000.00 m ²	Villages des pêcheurs	Arr/	IWANDZA Didier Narcisse
20	29894 DU 15/10/2021	Plle(s) domaine Bloc / Section T. rural Superficie 2000,00m ²	Villages des pêcheurs	Arr, /	IWANDZA Didier Narcisse
21	29894 DU 15/10/2021	Plle(s) domaine Bloc / Section T. rural Superficie 2000,00 m ²	Villages des pêcheurs	Arr,/DPT	IWANDZA Didier Narcisse
22	29899 DU 15/10/2021	Plle(s) 01 et 2 Bloc 11 Section T. rural Superficie 600,00 m ²	POINTE INDIENNE	Arr,	IWANDZA Didier Narcisse
23	28718 DU 20/09/2019	Plle(s) 09 Bloc 100 Section BX Superficie 500,00m ²	DJENO	Arr, 6	ILILOU DIANGA Sylvanie Chimelle
24	29353 DU 05/10/2020	Plle(s) 04 Bloc 248 Section BM Superficie 500,00 m ²	NGOYO	Arr,06	MBOUELA NGOULOSSOSSA Daniel Dieudonné
25	29742 DU 30/06/2021	Plle(s) 5 et 6 Bloc 156 Section ABZ1 Superficie 583,26 m ²	Loango (File Tchi-Ntchiloukou)	Arr,	NGOUARI MABOUILA Medy Beranger
26	29353 DU 05/10/2020	Plle(s) 01 Bloc 168 bis Section ABZ1 Superficie 583,26 m ²	TCHIMBOLOKO (loango)	Arr, /	PENA PITRA née KIABILUA Caroline
27	28405 DU 24/09/2020	plle(s) 09 Bloc 213 bis Section N Superficie 400,00 m ²	LA POUDRIERE	Arr, 06	AYOUABARI Martin Christal
28	29689 DU 01/06/2020	Plle(s) 01 Bloc 105 Section BXA Superficie 322,00 m ²	COTE MATEVE	Arr, 06	MUNYANGABE Pascal
29	29605 DU 11/03/2021	Plle(s)18 Bloc 39 Section BM Superficie 536,59 m ²	NGOYO	Arr, 06	MACKAYA MATOUTHDaniel
30	29860 DU 15/09/2021	plle(s) 04 Bloc 02 Section BR Superficie 360,00 m ²	E.P. LUMUMBA	Arr, 01	Enfants MPOUELET-MBOUNGOU

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000, portant Régime de la Propriété Foncière).

Le Chef de bureau

Yvon Faustin Magloire OKEMBA

Fait à Pointe-Noire, le 25 janvier 2022



Commission de Passation des Marchés - Composante BEAC du Projet

Institution: Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) - Yaoundé - Cameroun
Nom du projet: Projet de Renforcement des Capacités des Institutions Financières Régionales de la CEMAC - P161368
Don IDA n°: 62290
Titre de services: Services de consultants pour une assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) en vue de l'acquisition, du déploiement et de la mise en œuvre d'une Solution de Compensation Automatisée Universelle des paiements de détail (ACH) de la zone CEMAC
Bénéficiaire: BEAC

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET N° 027/BEAC/UGRIF/PRCIFRC/2022-MI

1. La Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) a obtenu un crédit de l'Association de Développement International (IDA) pour financer le Projet de Renforcement des Capacités des Institutions Financières Régionales de la CEMAC, et a l'intention d'utiliser une partie dudit crédit pour effectuer des paiements au titre du contrat de services de consultants pour une assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) en vue de l'acquisition, du déploiement et de la mise en œuvre d'une Solution de Compensation Automatisée Universelle des paiements de détail (ACH) de la zone CEMAC (SYSTAC2).

2. Mission du consultant:

Dans le cadre de la modernisation des systèmes des paiements, il est prévu la mise en œuvre d'un système automatisé de compensation universel (Système de Télécompensation en Afrique Centrale SYSTAC2), traitant tous les instruments ou moyens de paiement de détail, à savoir les chèques, les avis de prélèvement, les virements tradi-

tionnels, les virements instantanés et les cartes de paiement (solution ACH Universel). A cet égard, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) a défini les spécifications techniques et fonctionnelles de ses besoins à travers un dossier d'appel d'offres (DAO) qu'elle compte lancer immédiatement. Par conséquent, elle sollicite un accompagnement dans le choix du fournisseur de la nouvelle la solution et le pilotage des étapes de réalisation ou de mise en œuvre dans ses aspects organisationnels, fonctionnels et techniques respectant les normes, standards et bonnes pratiques du génie logiciel. La mission du consultant consistera donc à:

- Assister la BEAC dans le processus de sélection et le choix du fournisseur éditeur-intégrateur de la solution à retenir, notamment dans l'évaluation des offres ;
 - Assister la BEAC dans le suivi et la validation des résultats des travaux ;
 - Assister la BEAC dans le suivi de la mise en œuvre de la solution du système, de la conception jusqu'à son déploiement par le fournisseur retenu ;
 - Œuvrer au renforcement de compétence en suivi et pilotage de projet en faveur des membres de l'équipe projet.
- La durée de la mission est estimée à seize (16) mois et la date prévue pour le démarrage est pour le début du mois de mars 2022. Les termes de référence (TDR) qui donnent les détails de la mission du consultant peuvent être consultés sur le site web de la BEAC à l'adresse www.beac.int.
3. L'Unité de Gestion des Réformes des Institutions Financières de la CEMAC (UGRIF) invite les consultants admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les firmes intéressées doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour l'exécution des services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions

semblables, etc.). Le cabinet doit être spécialisé en systèmes d'information et Système et Moyens de Paiement. Il doit faire preuve d'une solide expérience au cours des dix (10) dernières années dans le suivi et l'accompagnement au déploiement d'une solution systémique et disposer d'une bonne connaissance en matière d'exploitation, installation et paramétrage d'une chambre de compensation instantanée. En outre, il doit disposer de ressources suffisantes, notamment en personnel pluridisciplinaire qualifié répondant aux critères précités pour la conduite de la mission.

4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions de la Section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du «Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement des projets d'investissement, (le Règlement)» de juillet 2016 révisé en novembre 2017, relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

5. Les candidats peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives. Par conséquent, ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'une coentreprise et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les partenaires de la coentreprise sont conjointement et solidairement responsables de l'intégralité du contrat s'ils sont retenus.

Un consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualification de Consultant telle que décrite dans le «Règlement».

De plus amples informations peuvent être obtenues tous les jours ouvrables à l'adresse mentionnée ci-dessous de 09 heures à 14 heures (heure locale).

6. Les manifestations d'intérêt, rédigées en français, doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous ou envoyées par courrier électronique au plus tard le 22 février 2022.

Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC)
736, avenue Monseigneur Vogt, B.P.: 1917
Yaoundé - CAMEROUN
Tél: (+237) 22 23 40 30/60, Fax: (+237) 22 23 33 29
A l'attention de Monsieur le Coordonnateur
du Projet, Représentant le Secrétaire Général
de la BEAC, Porte 1208,
Email: adoum@beac.int copie otoumou@beac.int

Yaoundé, le 1er février 2022.

Le Coordonnateur du Projet



Commission de Passation des Marchés – Composante BEAC

Avis d'Appel d'Offres N°003/BEAC/SG/DOP/PRCIFRC-UGRIF/2022/F

Institution: Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) - Yaoundé - Cameroun
Nom du projet: Projet de Renforcement des Capacités des Institutions Financières Régionales de la CEMAC - P161368
Acheteur: Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) - Yaoundé - Cameroun
Pays: Cameroun
Crédit IDA n°: 62290
Titre de services: Conception, fourniture, installation et mise en œuvre d'une chambre de compensation automatisée en temps réel de tous les moyens de paiement de la CEMAC (SYSTAC2)
AAO N°: 003/BEAC/SG/DOP/PRCIFRC-UGRIF/2022/F
Emis le: 1er février 2022

1. La Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) a reçu un financement de la Banque Mondiale pour financer les activités du Projet de Renforcement des Capacités des Institutions Financières Régionales de la CEMAC, et a l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du Marché pour la conception, fourniture, installation et mise en œuvre d'une chambre de compensation automatisée en temps réel de tous les moyens de paiement de la CEMAC.

2. L'Unité de Gestion des Réformes des Institutions Financières de la CEMAC (UGRIF), en charge de la coordination du Projet, sollicite des offres

fermées de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir une solution intégrée à la BEAC. Il s'agit de remplacer le système actuel SYSTAC (Système de Télécompensation en Afrique Centrale) par un système de télécompensation centralisé, universel, unique, traitant tous les moyens de paiement, y compris les cartes et les virements Instantanés de la monnaie électronique, fonctionnant en temps réel et capable de s'intégrer dans un écosystème de paiement transfrontaliers en Afrique et ce, conformément aux standards internationaux (fonctions couvertes, procédures de traitement, procédures sécuritaires, performances). Il s'agira d'un système unique pouvant être composé de plusieurs modules spécifiques distincts, notamment d'une chambre de compensation automatisée/ACH, d'un Switch monétique pour les cartes de paiement, d'un Switch monétique pour les virements ou paiements instantanés. Ce système s'inscrit dans le cadre du projet global de «Modernisation des Systèmes et Moyens de Paiement», en particulier, le volet sur la modernisation du système sécurisé de transfert des paiements de l'Afrique Centrale. C'est dans cette optique que la modernisation de SYSTAC devrait s'arrimer aux récentes évolutions de l'industrie de paiement de détail/de masse qui intègre le paiement instantané, la compensation en temps réel, etc...

3. La procédure sera conduite par une mise en concurrence internationale en recourant à un Appel d'Offres (AO), telle que définie dans le «Règlement applicable aux Emprunteurs - Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement» de juillet 2017 révisé en novembre

2017 de la Banque Mondiale («les Règles de passation des marchés»), et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de la Coordination du Projet (UGRIF), email: adoum@beac.int (ou sarw_adoum@yahoo.fr) et otoumou@beac.int et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres au siège de la BEAC à l'adresse mentionnée ci-dessous, de 9 heures à 13 heures, heure de Yaoundé.

5. Le Dossier d'Appel d'Offres en français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé, en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous, au prix de soixante mille (60 000) Francs CFA ou quatre-vingt-douze (92) Euros non remboursables, payables par virement, chèque ou en espèces. Après paiement de cette somme, le dossier d'appel d'offres est remis à main propre à l'acheteur au siège de la BEAC ou envoyé par voie électronique à son adresse.

6. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 17 mars 2022 à 12 heures (heure de Yaoundé). La soumission des offres par voie électronique n'est pas autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires à l'adresse mentionnée ci-dessous le 17 mars 2022 à 13 heures (heure de Yaoundé).

7. Les offres doivent être accompagnées d'une Déclaration de Garantie de l'offre.

8. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est:

Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC)
736, Avenue Monseigneur Vogt, B.P.: 1917, Yaoundé/
Cameroun UGRIF, 12e étage, Porte 1207
Monsieur le Coordonnateur du Projet
Téléphone: +237 222 23 40 30/60
Télécopie: +237 222 33 29
adoum@beac.int (ou sarw_adoum@yahoo.fr)
avec copie à otoumou@beac.int

Yaoundé, le 1er février 2022



Cofinancement Congo/Banque Mondiale
AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET
N° 01/2022/METP/PDCE-UGP

RECRUTEMENT DE L'ASSISTANT SUIVI-EVALUATION DU PDCE

1- Contexte

Le Gouvernement de la République du Congo, met en œuvre depuis 2014, avec l'appui technique et financier de la Banque mondiale un Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE), afin de faciliter l'emploi de 6 5001 jeunes vulnérables dans les zones urbaines et périurbaines de Brazzaville et de Pointe-Noire, avec une répartition égale des bénéficiaires entre les hommes et les femmes.

Le projet dans sa phase initiale devrait bénéficier directement à 15.000 jeunes avec la prise en compte du genre. Cependant, la cible du projet restructuré dans le cadre du financement additionnel est de 10 000 jeunes avec une répartition égale entre les hommes et les femmes.

Tenant compte de l'expérience acquise lors de la cohorte 2, et afin de renforcer le suivi évaluation des activités du financement additionnel dont celles relatives au fonds compétitif, il est prévu, le recrutement d'un assistant en suivi-évaluation au sein de l'Unité de gestion du Projet afin d'appuyer l'équipe entre autres dans la collecte et gestion de données à l'aide d'outils numériques, la collecte des données qui nécessaires à l'évaluation de l'impact, la production des rapports mensuels et la production chaque semaine des rapports de suivi sur l'assiduité des jeunes durant les formations

2- Missions du Consultant

L'assistant suivi-évaluation est placé sous la coordination du Coordonnateur du projet et sous la supervision du spécialiste en suivi évaluation du PDCE.

L'assistant en suivi-évaluation est chargé d'appuyer l'équipe de l'Unité de Gestion du Projet dans le cadre des activités de suivi et d'évaluation du Projet.

Plus précisément, et sans que ceci soit limitatif, il/elle assistera le Spécialiste en Suivi & Evaluation (S-S&E) en vue d'exécuter les tâches suivantes :

Les différentes tâches s'articulent notamment autour des éléments suivants :

- Opérationnaliser et optimiser avec le S-S&E le système de suivi-évaluation du PDCE ;

1- Données de la restructuration du projet d'Août 2018.

- Appuyer le S-S&E dans la collecte et traitement des données nécessaires pour renseigner les indicateurs de développement et intermédiaires du projet ;

- Assister le S-S&E à mettre à jour périodiquement (mensuellement/trimestriellement) le cadre de résultat du projet

- Appuyer le S-S&E dans la cartographie des centres de formation et ateliers sur Kobotoolbox ;

- Appuyer le S-S&E dans le contrôle qualité de toutes les données collectées par les parties prenantes du projet ;

- Coordonner avec l'appui du S-S&E la collecte des données de suivi technico-pédagogiques par le Personnel de Suivi Technico-Pédagogiques (PSTP) ;

- Assister le S-S&E à collecter les données relatives à la sous-composante relative au Fonds Compétitif ;

- Mettre à jour périodiquement la base de contacts téléphoniques des bénéficiaires du projet ;

- Assister le S-S&E dans l'élaboration, la compilation et la

finalisation du PTBA du projet ;

- Renforcer continuellement les capacités des points focaux de S&E des centres de formation ;

- Mettre à jour périodiquement les tablettes et ordinateurs affectés aux PSTPs et centres de formations ;

- Faire le suivi de l'effectivité de la connexion internet sur les tablettes et ordinateurs affectés aux PSTPs et centres de formations ;

- Assister le S-S&E à la sauvegarde digitale systématique de toutes les données du projet Assister le S-S&E dans l'élaboration des outils spécifiques de planification et de collecte des données ; confection de bases de données ; informatisation des outils de suivi et d'évaluation des impacts

- Assister le S-S&E dans l'appui aux différents services pour le respect des calendriers de travail; Assister le S-S&E dans la définition des modalités d'appréciation de la performance globale du projet ;

- Assister le S-S&E dans l'interprétation socio-économique des indicateurs de suivi par rapport aux objectifs du projet et évaluation de l'impact du projet ; formulation et conduite d'enquêtes spécifiques relatives aux impacts du projet ;

- Assister le S-S&E dans le cadre de l'organisation et de la coordination des missions de suiviévaluation externe, d'audit, de supervision, de revue à mi-parcours et d'achèvement ; organisation des missions de supervision de la Banque mondiale ;

- Assister le S-S&E dans la rédaction des rapports trimestriels, semestriels et annuels des activités du projet , Assister le Spécialiste dans la mise en cohérence de la programmation avec le plan de passation des marchés, en liaison avec le Spécialiste en passation des marchés du projet •

- Assister le Spécialiste dans la coordination du suivi avec les partenaires impliqués dans la formation des jeunes (centre de formation et les ateliers) ;

- Assister le S-S&E dans la fourniture d'informations précises sur le niveau d'exécution du projet, aux membres de la cellule du projet, aux structures impliquées et aux bailleurs de fonds ; Assister le S-S&E dans la préparation des situations et bilans d'exécution nécessaires à l'établissement des missions de supervision et à la participation aux différentes réunions des comités de suivi et de pilotage •

Contribuer à la promotion de la communication autour des résultats et impacts du projet Réaliser toutes autres tâches relatives au suivi évaluation du Projet que le S-S&E pourrait lui confier

L'assistant en Suivi-Evaluation assume par ailleurs d'autres tâches (cf. les TDR)

L'assistant en Suivi-Evaluation assume par ailleurs d'autres tâches (cf. les TDR)

L'assistant en Suivi-Evaluation assume par ailleurs d'autres tâches (cf. les TDR)

L'assistant en Suivi-Evaluation assume par ailleurs d'autres tâches (cf. les TDR)

L'assistant en Suivi-Evaluation assume par ailleurs d'autres tâches (cf. les TDR)

L'assistant en Suivi-Evaluation assume par ailleurs d'autres tâches (cf. les TDR)

L'assistant en Suivi-Evaluation assume par ailleurs d'autres tâches (cf. les TDR)

L'assistant en Suivi-Evaluation assume par ailleurs d'autres tâches (cf. les TDR)

L'assistant en Suivi-Evaluation assume par ailleurs d'autres tâches (cf. les TDR)

L'assistant en Suivi-Evaluation assume par ailleurs d'autres tâches (cf. les TDR)

mes de suivi-évaluation •

* Avoir une expérience dans l'utilisation des méthodes rapides et participatives, de l'appréciation des études quantitatives, de l'échantillonnage et de l'analyse des données ;

* Avoir une connaissance de Stata et de KoboToolbox et des Clouds ,

* Avoir une la connaissance des logiciels informatiques standards (Word, Excel, PowerPoint, internet) et du système de suivi-évaluation ;

* Avoir des compétences du système de suivi-évaluation des projets financés par la Banque mondiale serait un atout.

* Avoir une capacité de travailler sous pression, en équipe et dans un environnement multiculturel ;

* Avoir une maîtrise parfaite de la langue française et excellente capacité rédactionnelle.

4- Dossier de candidature

Les candidats intéressés devront fournir un dossier complet composé de : une lettre de motivation ; un curriculum vitae détaillé • des copies des diplômes ou tout autre document justifiant la formation (les originaux seront demandés à la phase d'entretien pour les candidats inscrits sur la liste restreinte); des certificats de travail ou tout autre document justifiant de l'expérience dans le domaine du suivi-évaluation..

5- Processus de recrutement Le processus comprendra :

v/ Une analyse des dossiers ; v/ Un test écrit ;
 Un entretien devant un panel.

6- Informations et Réponse à l'avis à manifestation d'intérêt (AMI)

Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des termes de référence au Bureau de la passation des Marchés, à l'adresse ci-dessous, et aux heures suivantes : de 8 h à 16 h 00 (du lundi au vendredi).

Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être déposés en version physique, à l'adresse mentionnée ci-dessous, au plus tard le 25 février 2022 à 14 heures, heure locale, avec la mention « AMI no 1, pour le recrutement d'un Assistant en Suivi-Evaluation du PDCE ».

L'adresse à laquelle, il est fait référence est :

**UNITE DE COORDINATION DU PDCE sis Rue voula
 au numéro 298 - quartier plateau des 15ans
 - Email : contact@pdce-congo.com -
 Tél : 06 534 89 39 - Site web : www.pdce-congo.com
 Brazzaville-République du Congo.**

Brazzaville, le 05 février 2022
 Le Coordonnateur du PDCE

Léonard OKOMBI

POESIE

«L'homme adépendant», un recueil de Jean-Blaise Bilombo Samba

Heureux sont les vrais poètes qui ont reçu du ciel la noble mission de rompre avec l'accoutumance. Au nombre de ces vrais poètes que compte notre pays, le Congo, Jean-Blaise Bilombo Samba occupe une place de choix. En effet, c'est à l'âge de 19 ans qu'il offre à l'humanité les premiers fruits de sa quête poétique, un recueil intitulé "Témoignages", publié chez JP Oswald, en 1976, qui annonce la couleur d'une poésie rigoureuse, digne d'un humaniste.

S'en suivront, ensuite, trois recueils de poésie, plus précisément «Hors la nuit», en 1993, chez L'Harmattan; «Élégies libertaires», paru chez Lemba, en 2003; puis «Brûleurs d'ombres», en 2003, chez L'Harmattan. Mûrir la réflexion, avant de publier une œuvre, a toujours été une préoccupation du poète. C'est dans ce sens qu'il nous présente actuellement «L'Homme adépendant», après 17 ans de méditation et d'observation. La particularité de ce chef-d'œuvre ne s'explique pas seulement par son volume impressionnant (245 pages); mais surtout par la quintessence du message qu'il nous livre sous la forme des palabres-poèmes.

Mais, pourquoi des palabres-poèmes et non pas simplement des poèmes? Nul n'ignore que dans la tradition bantoue, la palabre est un haut moment d'échange et de dialogue. En effet, de l'étymologie grecque, le dialogue s'explique de cette manière: «dia» désigne ce qui traverse et le «logos» renvoie à la parole. En d'autres termes, c'est la rencontre des données réflexives sortant de l'entendement de plusieurs humains réunis en vue d'obtenir des solutions aux problèmes qui se posent avec acuité.

Par ailleurs, le concept palabre-poème est un néologisme de Bilombo Samba, venant probablement d'une urgence qui s'est imposée au poète, question de mieux faire passer son message, et de revigorer en donnant un dynamisme et tout le sens aux poèmes, afin de faire asseoir les conditions de l'instauration d'un bonheur appréciable dans la vie humaine.

La palabre-poème est une invite, une interpellation de la conscience qui s'engage par le biais de la réflexion critique. La palabre donne plusieurs voix à un poème permettant ainsi d'explorer tous les contours de la thématique abordée. Et Jean-Blaise Bilombo Samba souligne, avec force: «Chaque palabre-poème renoue à une séquence singulière de mon patient cheminement sur la terre des hommes». (P.8)

L'introduction qui pourrait être prise pour une partie entière du recueil s'intitule Conscience du palabreur et va de la page 7 à 17. Elle présente, avec force et détails, le parcours et la détermination du poète. On comprend clairement, ici, que la littérature est une incontestable manière de se battre pour se construire. Jean Paul Sartre n'a pas eu tort de préciser: «La littérature vous jette dans la bataille; écrire c'est une certaine façon de vouloir, la liberté; si vous avez commencé, de gré ou de force, vous êtes engagés.» (Bibliographie de Jean Paul Sartre)

Cet engagement à la manière de Sartre et de Césaire, on ne le trouve que chez les rares belles âmes incorruptibles comme celle de Jean-Blaise Bilombo Samba. À titre d'exemple, il réactualise le concept adépendance, usité avec force par l'écrivain dramaturge et

poète Aimé Césaire pour désigner tout refus d'exploitation de l'homme par l'homme. Le concept adépendance dit «Bilombo Samba à cinglé dans ma conscience comme une gifle pour un réveil sans retour, en arrière, j'ai reçu ce concept comme une injonction supérieure de saine cognitive, territoriale, raciale, religieuse... C'est l'enjeu d'existence et de responsabilité citoyenne éthique». En dehors du texte d'ouverture, douze palabres-poèmes répartis en 3 actes fondent l'avènement de l'homme adépendant. C'est à dessein que le premier acte s'intitule "Sikama" ou l'acte de s'approprier, de se tenir prêt pour affronter quoi que ce soit. Il va de la page 27 à la page 75. À vrai dire, il s'agit de se tenir prêt pour le combat. Une réminiscence de la vie scolaire du poète nous fait comprendre qu'enfant, il avait humé le parfum des rudes épreuves de la vie. «La mort n'est pas le voyage le plus sombre du temps humain», écrit-il à ce sujet (P.51). Son pays suscitait déjà en lui du doute face aux ténèbres (P.33). Ce premier acte comprend des palabres-poèmes qui traduisent clairement sa détermination



Jean-Blaise Bilombo Samba

devant ses objectifs. À la différence du premier acte qui compte trois palabres-poèmes, l'acte 2 en compte six, et apparaît comme la suite logique du premier acte. Il porte sur la nécessité d'être persévérant dans la vie. C'est l'acte le plus long, car il va de la page 93 à 181. Dans cette optique, Jean-Blaise Bilombo Samba met en exergue les figures de proue du chant poétique qui, autrefois, avaient clamé haut et fort la quête de la liberté, de la paix et du mieux vivre. Pour s'en convaincre, il suffit de revisiter la belle poésie chantée de Franklin Boukaka, les textes de Sylvain Bemba et l'inoubliable force créatrice de Sony Labou Tansi. L'Acte 3 va de la page 195 à la page 223 et comprend, comme dans l'acte 1, trois palabres-poèmes. Cette partie apparaît com-

me la somme des données qui permettent à l'homme d'accéder à la délivrance. La belle citation du grand poète arabe Abdellatif Laâbi qui ouvre cette partie du recueil donne tout le sens à la quête de Bilombo Samba. «Nous avons mission, écrit-il, d'ouvrir la palabre qui refuse de tituber sous le poids des matières inflammables...». Un peu plus loin, il ajoute: «La démocratie n'est pas cette déchéance de repère qui nous vole le sens du futur.» (P.204). En faisant appel aux grands humanistes comme Martin Luther King, Abraham Lincoln, Angela Davis, Jean-Blaise Bilombo Samba nous fait comprendre qu'il faut bâtir d'autres légendes (...) du nouvel ordre, de bâtir et d'aimer. Nous avons mission de réveiller en nous cet homme qui a quelque chose à donner, cette femme qui a une émotion à partager, cet enfant perdu à la croisée des sanglots. Heureux ceux qui refusent la vie sans la paix... En résumé, il faut avouer que «L'Homme adépendant» est un recueil très riche d'enseignements. Il doit être mis en circulation dans toutes les mains, pour permettre aux humains doués de bon sens de découvrir la détermination d'un homme épris de liberté, de justice et de paix.

Alima MADINA
(Ecrivaine)

Jean-Blaise Bilombo Samba – «L'Homme adépendant», palabres-poèmes – Paris, L'Harmattan, Coll. Poètes des 5 continents – 2000, 245 pages.

MUSIQUE LITURGIQUE

«Paix dans le monde» de l'abbé Olichet Biyela

Signé il y a plus de trois ans, «Paix dans le monde» est le troisième album de musique de l'abbé Fred Olichet Biyela, prêtre de l'archidiocèse de Brazzaville et auteur-compositeur en mission en France. C'est un titre paru en 2018 après les deux autres, dont «Nse mobimba», le tout premier, qui a fait connaître l'auteur aux quatre coins de la planète. Paru le 28 septembre 2018 aux prestigieuses Editions du Signe, le disque



L'auteur, à gauche

est le résultat de plusieurs années de préparation. Il a la particularité de jouer du rayonnement de cette maison d'édition qui fait la promotion d'un artiste-musicien originaire d'Afrique. Bien que n'étant pas vendu au Congo, le CD se veut un partage d'informations sur la manière dont l'Eglise du Congo investit les espaces internationaux de la musique liturgique.

C'est une manière pour l'auteur de partager son expérience entre son pays le Congo et l'Eglise universelle dans le domaine de la musique liturgique. L'œuvre porte la préface de Mgr Guy de Kérimel, évêque de Grenoble et président de l'Association épiscopale liturgique pour les pays francophones (AELF) transféré depuis peu à Toulouse. Celui-ci a séjourné au Congo en novembre 2021, où il a assisté à l'installation de Mgr Bienvenu Manamika Bafoukouahou, comme archevêque de Brazzaville.



La pochette de l'album

Les chants de cet album ont été enregistrés en 2007, 2015 et 2016, dans les studios renommés de Brazzaville et Pointe-Noire, puis en France, avec de talentueux interprètes congolais, français et brésiliens. Avec pour instruments: piano, orgue, percussion, harpe, violon, clarinette, basson, flûte traversière, guitare. On y trouve aussi les voix des enfants de 8 ans, issus d'une école de musique située près de Grenoble. Ils interprètent les chants: «Paix dans le monde» et «Gloire à Dieu».

Autre particularité, le disque permet d'intégrer le réseau officiel des chants destinés aux assemblées liturgiques francophones à travers le monde. Dans leur majorité, ces chants ont été répertoriés dans le fonds Secrétariat des éditeurs de chants pour la liturgie (SECLI), l'organe ecclésial qui attribue une cote précise à chaque partition, et, ainsi, officialise le répertoire en France et dans les pays membres de l'AELF.

Les 17 titres, dont deux en version instrumentale sont en français, parmi lesquels «Heureux les pèlerins» que l'auteur a composé avec l'abbé Denis Ngambanou. Mais aussi «Messe pour la paix», un ordinaire chanté dans plusieurs paroisses de France.

L'auteur a en outre composé un chant marial «Notre-Dame des Grâces» inspiré d'un texte du Saint Pape Jean-Paul II avec la validation et l'autorisation de la Librairie éditrice vaticane. En France, les chants de cet album sont diffusés par Radio Notre-Dame.

Pour l'auteur, le caractère international des interprètes et la diversité des arrangements rappellent l'universalité de l'Eglise, l'aspiration à l'harmonie et à la paix entre les peuples.

Aristide Ghislain NGOUMA

POINTE-NOIRE

Henri Djombo présente «Le miraculé du vol 352»

Le monde de la culture et des lettres s'est retrouvé vendredi dernier au soir à l'hôtel Elais de Pointe-Noire devant Henri Djombo. L'ancien ministre d'Etat venait présenter et dédicacer son dernier roman, «Le miraculé du vol 352» (Ed. IC).

«Que les jeunes ne créent pas et n'entretiennent pas de fossé avec les anciens», a recommandé Henri Djombo, lorsqu'il a pris la parole. Parmi ces anciens, écrivains



Henri Djombo, pendant la dédicace de son ouvrage

cette jeune génération qui semble parfois se comporter avec désinvolture. Qu'il soit reconnu et inclus dans une anthologie littéraire rédigée par un écrivain au Sénégal mais ignoré par l'association des hommes et femmes de lettres à Pointe-Noire est une incongruité.

Le livre a été commenté par deux universitaires très au fait de la bibliographie d'Henri Djombo, de la structuration de sa pensée et de ses thématiques littéraires récurrentes qui marquent l'insistance de l'homme sur les questions de développement, la gestion saine des entreprises publiques, la dépendance de l'étranger. «Comment couper le lien

de dépendance avec l'Occident et nous interroger sur nous-mêmes en profondeur?», a souligné le Pr Mukala Kadima Nzuzi. «Ce livre n'est pas un traité économique. C'est de l'imaginaire proche de la réalité que nous vivons», a-t-il averti. «L'auteur veut nous dire quelque chose».

Mais quoi? A l'image du roman lui-même, qui rend compte de la vie du survivant à un crash d'avion, qui reste plongé dans un coma profond dont il n'émergera que grâce à la ténacité d'une garde-malade, écrivaine à ses heures perdues. Idylle et expériences littéraires croisées: «Ce livre renvoie à la quête permanente du

développement, thème cher à Henri Djombo. C'est le récit d'un Africain sur l'Afrique, écrit à partir de l'Afrique et non de la diaspora», a insisté en substance le Pr Yala, autre spécialiste attaché à l'œuvre d'Henri Djombo.

La soirée a été égayée par la parole véhémement et prolix de Dr Thitchellé Tchivela, écrivain et médecin qui encourage la jeunesse à savoir prendre le temps de mûrir sa pensée et trouver les énergies, à l'instar d'Henri Djombo, écrivain prolix et éclectique, pour explorer les maux de l'Afrique. Lui, qui a notamment introduit l'enseignement de la littérature

latinoaméricaine à l'université Marien Ngouabi, a appelé à l'ouverture d'esprit.

Pour conclure, Henri Djombo dont un prochain roman est annoncé, a délivré la parole de fin: «Une société qui ne se compose que des jeunes et tuerait les pères n'est pas plus concevable que celle qui ne privilégierait que les vieux. Les écrivains doivent former une famille solidaire; qu'ils ne fassent pas comme les politiciens. Il nous faut dessiner un nouveau monde», a conclu Henri Djombo, avant de dédicacer son livre.

ASM



La couverture du livre

reconnus, il faisait surtout allusion au Dr Tchivella, présent à la tribune et égrenant les recommandations à l'endroit de



MINISTERE DE L'ECONOMIE, DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE, (MEPSIR)



PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES ET LA COMPETITIVITE (P161590-PADEC)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/MEPSIR/2022/UGP PADEC

POUR LE RECRUTEMENT DU CABINET DE CONSULTANTS CHARGE DE CONDUIRE LA REFORME DES SURETES MOBILIERES AU CONGO

1-La République du Congo a obtenu de la Banque mondiale un crédit pour financer les activités du Projet d'Appui au Développement des Entreprises et la Compétitivité (PADEC) qui vise entre autres objectifs, la mise en œuvre de l'axe diversification de l'économie envisagé dans le Plan National de Développement (PND).

A cet effet, l'Unité de Gestion du PADEC a l'intention d'utiliser une partie du financement pour effectuer des paiements au titre du contrat suivant: Consultant chargé de conduire la réforme des suretés mobilières au Congo.

2-La mission vise spécifiquement de: améliorer le climat des affaires, faciliter et simplifier la constitution et la réalisation des sûretés, doter le Congo d'une plateforme électronique de gestion des sûretés ainsi que des procédures y relatives, moderniser la gestion du Registre de Commerce et de Crédit Mobilier (RCCM), remédier aux difficultés de réalisation des sûretés et réduire les risques de doublons dans la constitution des garanties.

3-L'Unité de Gestion du Projet, invite les cabinets éligibles, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Ils doivent fournir les informations ci-après : (i) qualification pour exécuter les services sollicités (références et descriptions concernant l'exécution de missions similaires, brochures...); (ii) les capacités techniques du cabinet, les domaines d'intervention ainsi que les années d'expérience du cabinet, les références des clients bénéficiaires des prestations décrites.

4-Les critères pour l'évaluation des Manifestations d'Intérêt sont les suivants : (i) les qualifications générales et expérience du cabinet, (ii) l'expérience du cabinet dans la réalisation de missions similaires.

5-Le cabinet sera sélectionné selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualification des Consultants (SQC) tels que défini dans le Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs

sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale, Edition de juillet 2016.

6-Les cabinets intéressés peuvent obtenir les termes de référence ou des informations supplémentaires aux adresses indiquées ci-dessous de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 16h00 (heure locale).

7-Les manifestations d'intérêts portant la mention « Recrutement d'un cabinet de Consultants chargé de conduire la réforme des suretés mobilières au Congo » doivent être envoyées au plus tard le 17 Février 2022 aux adresses ci-dessous :

Contact

Monsieur le Coordonnateur du Projet PADEC
12, Rue Duplex /Quartier Blanche Gomez
Tél. (242) 22 613 18 38 /06 931 00 10/06 670 74 79
E-mail : padec2019@gmail.com
Centre-ville/Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 31 Janvier 2022

Le Coordonnateur du PADEC,
Benoît NGAYOU

MAITRE NOEL MOUNTOU NOTAIRE

Titulaire d'une Etude sise à Pointe-Noire, Marché Plateau, à côté de la boulangerie NAJAH,
Rue MPANZOU, Centre-ville, Tél.: (242) 06.660.81.10;
E-Mail: noelmountounotaire1@gmail.com

"SECURITEST CONGO"

Société A Responsabilité Limitée
CAPITAL: 1.000.000 FRANCS CFA
Siège social: 114, Avenue Jacques OPANGAULT
B.P.: 4767, POINTE-NOIRE, REPUBLIQUE DU CONGO

INSERTION LEGALE

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire du quatorze janvier deux mil vingt-deux, enregistré le dix-sept janvier de la même année, Folio 011/3 n°0028, le Notaire soussigné a reçu le procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société SECURITEST CONGO SARL, dont le siège social est situé à Pointe-Noire, au 114, Avenue Jacques OPANGAULT, B.P.: 4767.

Aux termes dudit procès-verbal, l'Assemblée a:

-Décidé de réduire le capital social de 5.000.000 Francs CFA à 1.000.000 Francs CFA ;

-Décide d'élargir l'objet social en ajoutant aux activités habituelles l'exploitation Bar;

-Nommé, en qualité de gérant, Monsieur Jean- Baptiste ITOUA, en remplacement de Monsieur Antoine OKEMBA BONGO, pour une durée de quatre (04) années renouvelables par décision des associés ;

- Mis à jour les statuts.

Ladite décision a été déposée au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire et modification conséquente a été faite le 03 Février 2022 sous le n°CG-PNR-01-2021-D-00059.

Pour avis,
Maître Noël MOUNTOU,
Notaire.

LE MITOUARD

«LE MITOUARD» SAS

Société par actions simplifiée
Au capital de: 30 000 000 F.CFA
Siège: 54, Avenue Charles De Gaulle, 3^e Etage immeuble UMA,
RCCM: CG-PNR-01-2012-B-41-00001
Pointe-Noire, République du Congo

AVIS DE CESSIIONS DES ACTIONS

Aux termes du procès-verbal, daté du 20 janvier 2022 enregistré à Pointe-Noire au bureau des domaines et timbres de Loandjili, en date du 25 janvier 2022, sous le Folio 017/5 n°0051, il a été notamment décidé:

-De l'approbation de la cession d'actions intervenue entre Madame Marie LE MITOUARD, associée, laquelle a cédé 750 de ses actions, d'une valeur nominale de dix (10 000) Francs

CFA chacune, qu'elle possédait au sein de la société LE MITOUARD SAS, ainsi que les droits et obligations qui y sont attachés à Monsieur Rodez Aubin ILIMBI, associé;

-De la modification corrélative des statuts.

Dépôt du procès-verbal des décisions extraordinaires susvisés, de l'acte de cession des actions susmentionnés et des statuts de la société mis à jour a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, et inscription modificative au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier a été constatée sous le numéro CG-PNR-01-2012-B-41-00001.

Pour avis,
Rodez Aubin ILIMBI

CAN-CAMEROUN 2021

Ils rugissent, enfin, les Lions sénégalais !

La fin d'une si longue attente. Après deux échecs en finale (2002 au Mali et 2019 en Egypte), le Sénégal est, enfin, champion d'Afrique. Il a remporté dimanche 6 février 2022 au Stade d'Olembé, à Yaoundé, la finale de la 33e édition de la Coupe d'Afrique des nations de football aux dépens de l'Egypte. Aux tirs au but (4 tirs réussis contre 2. Temps réglementaire : 0-0). Le Cameroun, hôte de la compétition pour la deuxième fois après celle de 1972, complète le podium.

Dans la capitale égyptienne, pas d'âme qui vive. Tout est figé. Les rues sont désertes. La déception gronde. Opprobre ou deuil ? Ce qui se passe à ce moment-là ne dit pas son nom. Les Pharaons, la prestigieuse formation sextuple championne d'Afrique, sont passés à côté de leur sujet. Ils n'ont pas réussi la passe de huit qui leur aurait permis d'asseoir un peu plus leur hégémonie sur le continent.

De l'autre côté, à Dakar, le petit peuple est secoué par une joie indescriptible. La fête a été longue, toute la nuit, comme l'a été l'attente de ce tout premier titre de l'histoire du football du pays : un peu plus d'un demi-siècle, 57 ans exactement, depuis la première participation du Sénégal à une phase finale de Coupe d'Afrique en Tunisie en 1965. Il jubile. Il danse. Le président Macky Sall aussi n'y résiste pas. Depuis Addis-Abeba où il présidait le sommet de l'UA (Union africaine), il octroie aux travailleurs sénégalais un jour de congé chômé et payé (lundi 7 février 2021) pour accueillir les héros de Yaoundé et célébrer l'événement. « *Champion d'Afrique ! Quel match ! Quelle équipe ! Vous l'avez fait. Beau moment de football, beau moment de communion et de fierté nationale. Félicitation à nos héros* », écrit-il dans un tweet. Pour vingt-quatre heures, le



Heureux qui, comme les Lions de la Téranga du Sénégal, sont sur le toit du football

peuple sénégalais est heureux. Il oublie son tracassin quotidien. Son trophée en or suffit. Non ! De son côté, le président Macky Sall ne voulait pas partir comme ses prédécesseurs Léopold Sédar Senghor, Abdou Diouf et Abdoulaye Wade sans avoir embrassé la prestigieuse Coupe d'Afrique des nations. Il peut maintenant être en paix... il « *consomme* » son dernier mandat, à moins de décider de braver la Constitution. Mais quelle finale que celle de Cameroun-2021!

La finale de 2021 n'est certainement pas la plus belle ni la plus longue de l'histoire de la CAF commencée en 1959. Par contre, comme d'autres avant celle de cette 33e édition de la CAN, la consécration des Lions sénégalais a tardé à se dessiner. Elle fuyait. Dangereuse pour les cardiaques. Pour la neuvième fois (1982, 1986, 1992, 2000, 2002, 2006, 2012, 2015 et 2021), elle a emprunté la voie des tirs au but. Consciente de ses insuffisances physiques (prolongation et tirs au but face à la Côte d'Ivoire en huitième de finale et face au Cameroun en demi-finale;

prolongation sans tirs au but en quarts de finale face au Maroc), l'Egypte a verrouillé son but par un dispositif défensif impressionnant. Le cadenas a bien fonctionné, ce que certains spécialistes qualifient de négation du football. Pourtant il en a été de même ou presque du côté sénégalais. Cette neutralisation systématique et réciproque a quelque peu stérilisé les débats.

Cependant, cela ne dit pas que la finale a été simplement plate ou sevrée d'occasions franches de but, au contraire. L'absence de but est due aux maladrotes qu'ont accumulées les attaquants, à l'image du Sénégalais Sadio Mané qui a raté un penalty en début de partie. Et à l'excellent métier des gardiens de but. Assez largement suffisant pour ôter son piment à ce qui aurait pu être une fête totale du football, à la place de cette exhibition agaçante. Mais les dieux étaient cette fois sénégalais et leurs godasses à crampons ont quatre yeux... pour fixer le ballon des tirs au but !

C'est finalement une finale honnête qu'a remportée le

Sénégal. Et pour le faire, Aliou Cissé a utilisé Edouard Mendy, Bouna Saar, Kalidou, Gana Gueye, Habib Diallo, Baba Dieng, Saliou Ciss, Diedhhou, Ismailia Saar, Kouyaté, Abdou Diallo, etc.

Le meilleur joueur du tournoi est sorti de ce groupe : Sadio Mané (29 ans). Au Cameroun le meilleur buteur : Vincent Aboubakar qui, avec 8 buts, était à un but d'égaliser le recordman des buts inscrits en une édition, feu Ndaye Mulamba de la RDC (9 buts en 1974). Enfin, il faut signaler que la petite finale (match de classement pour la troisième place) restera dans les annales. Le Burkina Faso menait 3-1 à la 86e minute avant de s'écrouler. Deux buts du Cameroun en quatre minutes, pas de prolongations et les tirs au but qui tournent à l'avantage des Lions indomptables. Le Cameroun, frappé par la malédiction à domicile en demi-finale comme il y a 50 ans, sauve sa CAN. Mais les Etalons burkinabè peuvent quitter la CAN fiers de leur parcours.

Jean ZENGABIO

Quoi de neuf ?

Après le sacre du Sénégal, c'est l'heure de faire le bilan de la 33e édition de la Coupe d'Afrique des nations de football organisée au Cameroun.

L'éloge du vainqueur s'impose. Le Sénégal est entré dans l'histoire de la Coupe d'Afrique des nations en rejoignant au nombre de victoire (1) le Soudan (1970), le Congo (1972), le Maroc (1976), l'Afrique du Sud (1996), la Zambie (2012). Le pays de la Téranga est ainsi devenu la quinzième nation à remporter la CAN.

D'autres équipes, que le Sénégal, auraient pu prétendre s'adjuger le trophée, tant les équipes ont paru proches les unes des autres. L'Egypte, vice-championne, a trop compté sur les exploits personnels de Mo Salah pour se hisser sur la plus haute marche du podium, à la différence du Sénégal avec son armada d'individualités qui ont accompagné sa star Sadio Mané.

Laissons de côté le malheureux finaliste, voire le Burkina Faso, quatrième, qui a confirmé son statut de pays émergent malgré la jeunesse de son effectif (à l'image de Issa Kaboré qui a remporté le prix de Meilleur jeune joueur du tournoi), pour en venir au Cameroun, pays hôte et troisième du tournoi. Maigre consolation, car excepté la performance de son capitaine, Vincent Aboubakar, meilleur buteur du tournoi avec 8 buts, les fans se souviendront longtemps de « *la malédiction à domicile* » qui s'est répétée comme en 1972 en demi-finale. Les bonnes surprises, puis les révélations, il y en a eu : les Comores et la Gambie. Ces deux pays découvraient la phase finale, pourtant ils ont franchi le premier tour et n'ont pas fait piètre figure en huitièmes de finale, bien au contraire. La Gambie a même atteint les quarts de finale, et les Comores ont longtemps tenu tête au Cameroun sans gardien de but de métier et un effectif décimé par la COVID-19. Personne n'attendait non plus la Guinée Equatoriale en quarts de finale, tombeuse du Mali en huitièmes de finale. C'est que les écarts de niveau entre équipes semblent pour le moment se resserrer.

Pour preuve, deux poids lourds du continent ont mordu le gazon : l'Algérie, précédent vainqueur mais éliminé dès le premier tour, et le Nigeria, pourtant impressionnant au premier tour, mais battu par la Tunisie en huitièmes de finale. Au petit jeu des pronostics, il faut le reconnaître, bien peu de journalistes ont vu juste. Rien ne présageait la si précoce sortie de ces deux ténors du football africain.

Cette CAN camerounaise ne restera pas cependant une grande compétition sur le plan technique. Mais côté organisation, elle a été tumultueuse et tatillonne, selon les observateurs. Cela dit, on ne va pas tout peindre en noir, le Cameroun a réussi le pari de tenir chez lui une CAN qui a été reportée à 2022 alors qu'elle devait se tenir en début 2021. L'état de certaines pelouses, notamment celle du Stade Japoma de Douala, a été critiquée. Les menaces dans la zone anglophone ne sont pas venues. On se disait que l'événement serait perturbé dans ces zones, on se réjouit que les matchs se soient déroulés à Limbé sans anicroches. Le système sécuritaire de l'Etat camerounais a été dissuasif. Mais puisqu'il n'y a aucune œuvre parfaite dans le monde, il faut le reconnaître, cette organisation a eu des couacs illustrés par le deuil d'Olembé avec 8 morts dans les bras du Comité d'organisation.

Cameroun 2021 restera aussi une succession de chiffres : 54 matches, 16 nuls, 17 victoires par 1 but à 0, un total de 100 buts seulement, 14 cartons rouges, 195 cartons jaunes. Maigre capital pour une épreuve-reine du continent.

G.-S.M.

COUPE DE LA CONFEDERATION

«Exil» forcé pour l'AS Otohô

L'AS Otohô disputera à domicile ses matches de la phase de poules de la Coupe de la Confédération, qui débiteront en ce mois de février, à l'étranger. Jusqu'à nouvel ordre. C'est une décision de la CAF (Confédération africaine de football) tombée sur sa table que la FECOFOOT a officialisée lors de la réunion de son comité exécutif.

La FECOFOOT envisageait de faire disputer les matches à domicile de l'AS Otohô au Complexe sportif de Kintélé. Mais l'instance dirigeante du foot congolais n'a pas obtenu le quitus de la CAF, a annoncé son président, Jean-Guy Blaise Mayolas, à l'ensemble des membres du Comité exécutif réunis en session le 29 janvier dernier à Brazzaville. Tout simplement parce que le stade proposé a été placé sur la liste noire de la CAF, à l'issue d'une mission d'inspection



AS Otohô en mal de stade

effectuée par ses experts sur demande de la FECOFOOT, après la fermeture du Stade Président Alphonse Massamba-Débat. Cette mission s'est achevée sur un constat : les manquements aux règles internationales. La CAF, sur instruction de la FIFA, exige en effet qu'un minimum

de critères soient respectés, en particulier pour ce qui concerne le Stade de Kintélé, sur la pelouse, les vestiaires, les bancs de touche, la salle des médias, etc. Depuis un certain temps, la CAF épingle les villes dont les équipements sportifs sont en mauvais état et menace de les priver de

compétitions. Cela est donc notamment le cas pour Brazzaville, dont les deux principaux stades sont mal entretenus, délaissés par les autorités de tutelle et passablement surexploités.

Les matches à domicile de l'AS Otohô sont délocalisés à Kinshasa, en République Démocratique du Congo. Le premier de ces matches, se jouera le 20 février contre Coton Sport de Garoua du Cameroun pour le compte de la deuxième journée de la compétition.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

FECOFOOT

Lors de la session du Comité exécutif de la FECOFOOT, des documents d'une grande importance ont été examinés. Il en ressort que les membres ont « *approuvé le rapport d'activités et le rapport financier, et adopté le budget exercice 2022 qui s'élève en recettes et en dépenses à 1.257.000.000 de francs CFA.* »

Le Comité exécutif a été aussi informé de la candidature du Congo « *à l'organisation des éliminatoires de la CAN des U20 (NDLR : moins de 20 ans) zone UNIFFAC et de l'engagement des Diables-Rouges juniors aux Jeux de la Francophonie qui auront lieu en août 2022 à Kinshasa, en République Démocratique du Congo.* »

Quant au centre technique d'Igné, « *les travaux des deux pelouses qui devaient intervenir en fin janvier 2022 pourraient être prolongés jusqu'en février en raison des intempéries qui n'ont pas permis à la société en charge des travaux d'effectuer le brossage des pelouses aux dates initialement prévues.* »

NATIONAL

Ainsi va la Ligue 1...

Eclipsé par la Coupe d'Afrique des nations de football pendant un mois, le championnat national d'élite Ligue 1 du Congo poursuit son bonhomme de chemin. Les résultats ci-après ont été enregistrés dans le cadre de la onzième journée : BNG-CARA (0-1), Nico-Nicoy-Patronage Sainte-Anne (0-1), V.Club-Mokana-FC Nathaly's (1-0), Diables-Noirs-AC Léopards (0-2), Etoile du Congo-AS Otohô (0-1), Inter Club-AS Cheminots (1-0), FC Kondzo-JST (1-2), L'AC Léopards de Dolisie occupe la tête du classement provisoire.

Les MUCODEC et Vous.

COMMUNIQUE AGO 2022

La Fédération des MUCODEC informe ses aimables sociétaires de la tenue des Assemblées Générales Ordinaires des Caisses Locales MUCODEC de l'ensemble du réseau, du 14 au 28 février 2022.

Les Sociétaires sont invités à retirer dès à présent leurs convocations dans leurs caisses locales respectives. Toutefois, en raison du respect des mesures barrières à la COVID-19, seules les 50 premières personnes inscrites seront reçues.

Ci-dessous le programme des AGO de toutes les caisses locales du réseau MUCODEC :

Caisse MUCODEC	Date	Heure	Lieu	Caisse MUCODEC	Date	Heure	Lieu
CCF	14 février 2022	14 heures	Fédération des MUCODEC	Kinkala	19 février 2022	10 heures	Salle du Conseil Départ.
Impfondo	14 février 2022	14 heures	Salle du Conseil Départ.	Makoua	19 février 2022	14 heures	Salle du Cercle Culturel
Mvoumvou	14 février 2022	14 heures	Direction régionale PNR	Mouyondzi	19 février 2022	14 heures	Maison Commune
PV Nkayi	14 février 2022	14 heures	Salle polyvalente de Saris	Talangaï	21 février 2022	14 heures	Fédération des MUCODEC
Makélékélé	15 février 2022	14 heures	Fédération des MUCODEC	Djambala	21 février 2022	14 heures	Maison de la femme
Grand - marché	15 février 2022	14 heures	Direction régionale PNR	Fond Tié-tié	21 février 2022	14 heures	Direction régionale PNR
Nkayi	15 février 2022	14 heures	Salle polyvalente de Saris	Ouenzé	22 février 2022	14 heures	Fédération des MUCODEC
Plateau des 15 ans	16 février 2022	14 heures	Fédération des MUCODEC	Gamboma	22 février 2022	14 heures	Bar Maison blanche
Pokola	16 février 2022	17 heures	Salle de la Mairie	Tchimbamba	22 février 2022	14 heures	Direction régionale PNR
Tié-tié Centre	16 février 2022	14 heures	Direction régionale PNR	Poto-Poto	23 février 2022	14 heures	Fédération des MUCODEC
Sibiti	16 février 2022	14 heures	Salle de la mairie	Oyo	23 février 2022	14 heures	Salle de la CRF
Moungali	17 février 2022	14 heures	Fédération des MUCODEC	Tchikobo	23 février 2022	14 heures	Direction régionale PNR
Ngombé	17 février 2022	18 heures	Siège du Comité du village	Bacongo	24 février 2022	14 heures	Fédération des MUCODEC
Loandjili	17 février 2022	14 heures	Direction régionale PNR	Owando	24 février 2022	14 heures	Salle de l'ENI
Dolisie	17 février 2022	14 heures	Salle de l'ENI	Brazza-centre	25 février 2022	14 heures	Fédération des MUCODEC
La Gare	18 février 2022	14 heures	Fédération des MUCODEC	Boundji	25 février 2022	14 heures	Salle de la mairie
Ouessou	18 février 2022	14 heures	Ecole Catholique (Salle Polyv.)	Mindouli	26 février 2022	14 heures	Salle Sir MOUG
Centre-ville PNR	18 février 2022	14 heures	Direction régionale PNR	Ewo	26 février 2022	14 heures	Salle du Conseil Départ.
Madingou	18 février 2022	14 heures	Salle du Conseil Départ.	Tsiemé	28 février 2022	14 heures	Fédération des MUCODEC
				Mossaka	28 février 2022	14 heures	Salle de la Mairie

NB: La convocation vous sera exigée à l'entrée.



Encore plus proche de vous !